LES URGENCES

Maisonneuve-Rosemont

ET LE TÉLÉPHONE PUBLIC!

■ Le caractère pour le moins aberrant de l'urgence alitée de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont est admirablement illustré par le cas de cette patiente, Mme Reynet, dont la civière bloque l'accès au téléphone public aménagé dans un couloir de l'institution.

page A 16



photo Pierre McCann, LA PRESSE

TABLOÏD SPORTS

Marcotte gagne par K.-O.T au 2e round pages H 4, H 5



photo Robert Nadon, LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75
EDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00
ABITIBI-TEMISCAMINQUE LA TUQUE 30¢

25 CENTS MONTRÉAL, MERCREDI, 11 FÉVRIER 1981, 97e ANNÉE, no 35, 132 PAGES, 10 CAHIERS

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sur la 15 au boul. Saint-Martin

Suzanne Guité, assassinée au Mexique

■ Madeleine Dubuc trace le portrait de la fondatrice du Centre d'art de Percé.

page A 5



SONDAGE GALLUP

LES LIBÉRAUX ONT PERDU DIX POINTS EN CINQ MOIS

■ Le Parti libéral maintient assez bien ses positions au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, mais il s'enfonce davantage dans les quatre provinces de l'Ouest où il n'a plus l'appui que d'un électeur sur six.

page A 4

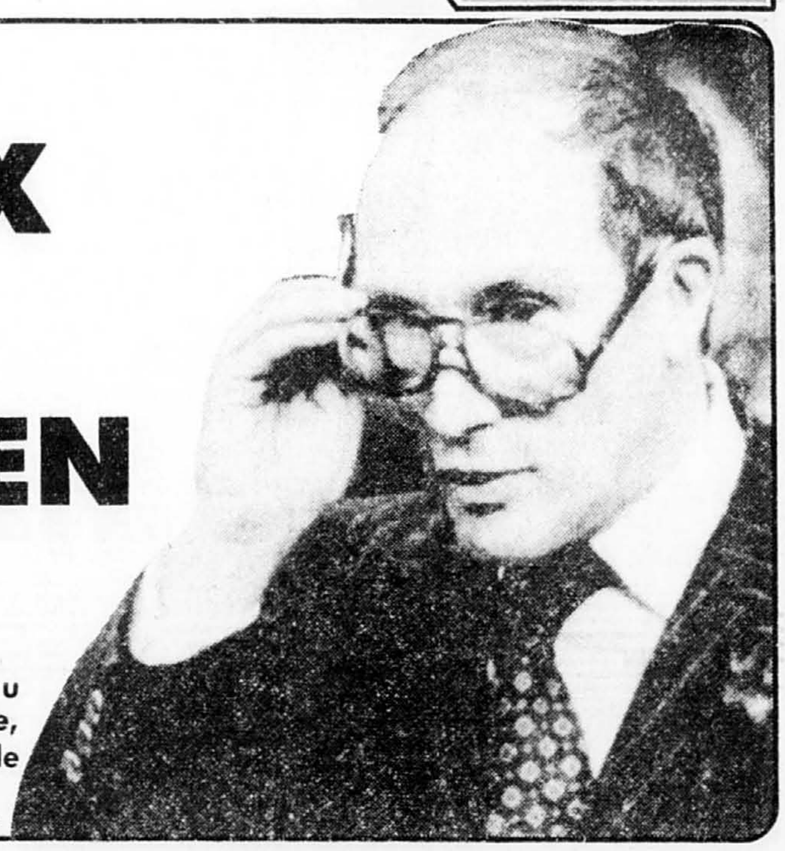


photo René Picard



Un des 95 passagers tout heureux de quitter le Boeing 737 défectueux

FRAGILE TRÊVE EN POLOGNE

La désignation du général Jaruzelski à la tête du gouvernement s'est accompagnée d'une trêve fragile dans l'agitation sociale en dépit du refus opposé par la Cour suprême au dépôt des statuts d'un syndicat Solidarité Rurale.

page B 2



Lech Walesa, chef du syndicat Solidarité, porté en triomphe par ses partisans, peu après la décision de la Cour suprême.



«FORT APACHE»

LE SOUTH BRONX EST-IL L'ENFER?

Le film «Fort Apache», dans lequel Paul Newman joue le rôle d'un policier du South Bronx, soulève une vive controverse à New York. Notre collaborateur Robert-Guy Scully estime quant à lui que même si le South Bronx n'a pas la tradition de Harlem ce n'est pas nécessairement l'enfer.

page G 5



SOMMAIRE

Annonces classées: E 10 à E 17, F 1 à F 6
Arts et spectacles : G 1 à G 5
— Horaires: H 22, H 23
Bandes dessinées: H 24
Carrières et professions: E 1 à E 6
Décès, naissances, etc.: F 7
Économie: C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?: E 13
FEUILLETON «Ennemis»: F 1
Horoscope: E 15
Le bridge: J 6
Le monde: B 1, B 2
Médecine d'aujourd'hui: D 10
Météo: A 2
Mot mystère: H 24
Pleins feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: H 22
Sciences: Cahier I
Sports: H 1 à H 32
Télévision: G 1, H 23
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 16

IMPOSSIBLE À LG-2

ATTERRISSAGE EN CATASTROPHE À 170 M/H À DORVAL

page A 3

ÉDITO

IL FAUT COMPTER SUR NOUS ET LA DÉMOCRATIE

PAR MARCEL ADAM

page A 6



METRO
OPÉRATION DÉFI
Voyez nos spéciaux en pages A 8 - A 9

De plus en plus de militants libéraux prêts à remettre en question la politique linguistique du parti

■ QUEBEC — Le projet de politique linguistique contenu dans le «Livre rouge» du Parti libéral qui vise à permettre l'accès à l'école anglaise de tous les enfants dont les parents ont reçu leur instruction primaire en anglais n'importe où dans le monde fait de plus en plus l'objet d'une remise en question par les militants à mesure que les colloques régionaux se tiennent dans les diverses régions du Québec.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

En effet, dimanche, les militants libéraux de l'Estrie ont carrément rejeté le projet de leur parti en adoptant une résolution qui vise à limiter l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants dont les parents ont reçu leur instruction en anglais au Canada. Il s'agit de ce qu'on nomme communément la «clause Canada» par opposition à la «clause Québec» actuellement en vigueur en vertu de la loi 101.

Il y a deux semaines, lors du colloque régional de Montréal-Est, une résolution pilotée par le député de Maisonneuve, M. Georges Lalande, avait fait une première brèche dans la proposition du parti en limitant l'accès à l'école anglaise aux enfants des seuls citoyens canadiens et de langue maternelle anglaise.

Des éditorialistes et observateurs avaient cependant fait remarquer que la proposition Lalande n'empêchait en rien qu'il y ait deux classes d'immigrants puisqu'une fois qu'un immigrant de langue maternelle anglaise aurait reçu sa citoyenneté canadienne, généralement après trois ans, il aurait la possibilité d'envoyer son enfant à l'école anglaise. Par contre, un immigrant grec ou italien n'aurait pas ce privilège.

Lalande

Prié hier de commenter la résolution adoptée à Sherbrooke, le député Lalande a constaté qu'il s'agissait d'une clarification de sa propre position. Il a semblé d'accord avec la formulation adoptée par les militants libéraux de l'Estrie en indiquant que les militants de Montréal-Est étaient tout à fait opposés à la «clause internationale». Selon lui, il est nécessaire de protéger fondamentalement le français au Québec tout en permettant un certain élargissement du droit d'accès à l'école anglaise.

D'autres régions du Québec se prépareraient à entamer cette démarche. C'est ainsi que les militants du comté de Prévost se prépareraient à étudier une résolution passablement proche de celle adoptée à Sherbrooke.



Solange Chaput-Rolland

Le député de Prévost, Mme Solange Chaput-Rolland, a souligné pour sa part qu'elle n'était pas entièrement gagnée à la «clause Canada» mais qu'elle la supporterait si elle était redigée de manière à prévoir un certain nombre d'applications. Mme Chaput-Rolland n'a pas précisé ce qu'elle entendait par les modalités d'application mais elle a fait référence aux recommandations de la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé que les législatures provinciales reconnaissent le droit de tous les enfants d'une minorité francophone ou anglophone à être instruits dans leur langue au niveau primaire et secondaire dans chaque province, là où le nombre d'élèves le justifie. Les commissaires avaient suggéré que ce droit soit étendu aux enfants de chaque minorité qui changent de province de résidence.

La position linguistique du Parti libéral fait donc l'objet d'une remise en question en profondeur par les militants. Elle sera également examinée par le caucus des députés libéraux lors d'une réunion qui se tiendra d'ici le 15 mars. Y aura-t-il consensus au sein de la députation? Possiblement si les militants poursuivent leur pression pour obtenir des modifications substantielles. L'imminence d'une élection générale et le fait que les Québécois sont très fortement favorables à la loi 101 devraient être des éléments déterminants dans la révision de la politique linguistique du Parti libéral. On en sera informé lors de la réunion du Conseil général élargi les 14 et 15 mars prochain.

HAUT-COMMISSAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE AU CANADA

Ford remplacé

■ LONDRES (AFP) — Lord John Moran, 56 ans, a été nommé haut-commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa en remplacement de sir John Ford, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a-t-on annoncé hier au Foreign Office.

Un porte-parole du Foreign Office a précisé que le remplacement de sir John Ford par lord Moran était prévu depuis plusieurs mois. Ce changement, a-t-il ajouté, n'a aucun lien avec la récente polémique survenue au Canada à la suite des déclarations de sir John Ford concernant le projet du gouvernement fédéral canadien de rapatrier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, A.A.B.N., document constitutionnel canadien conservé à Westminter depuis 1876.

Sir John Ford, qui devait quitter son poste l'été prochain, avait déclaré récemment à la presse à Ottawa que la demande du gouvernement canadien de rapatrier l'A.A.B.N. était susceptible de se heurter à une forte opposition à la Chambre des Communes à Londres.

De son côté le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a déclaré hier aux journalistes qu'il avait communiqué au gouvernement britannique des informations sur les allégations selon lesquelles le haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada avait tenté d'induire deux députés néo-démocrates à s'opposer au projet constitutionnel d'Ottawa.

«J'ai partagé avec le gouvernement britannique, par les voies diplomatiques, les faits dont je disposais», a dit M. MacGuigan.

Anglais

4 semaines intensives
4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs
par semaine

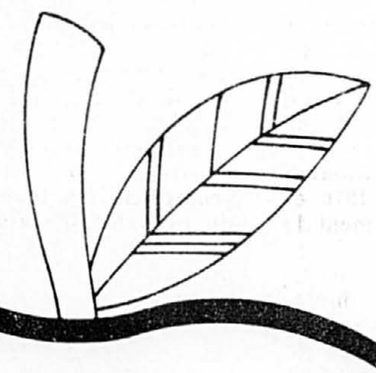
GALOIS

école de langues

1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060

depuis 1965

POUR UNE EXCELLENTE SAVEUR NATURELLE!



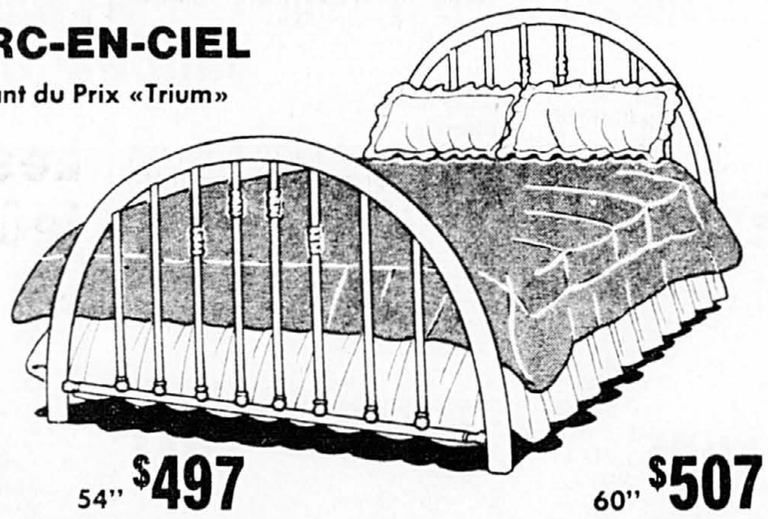
Les pommes canadiennes... bonnes à croquer!

Canada

Agriculture Canada

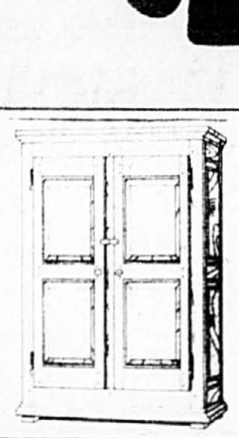
Ajoutez charme et qualité, vous obtiendrez:

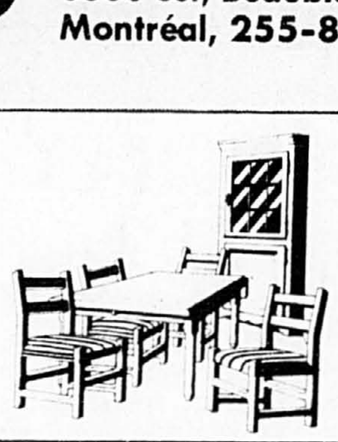
L'ARC-EN-CIEL
gagnant du Prix «Trium»

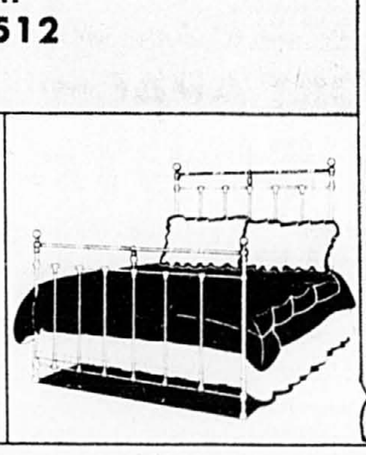


EN SPECIAL
39" $417 54" $497 60" $507

le mouton bleu inc
6550 est, Beaubien
Montréal, 255-8512







LA MÉTÉO

à Montréal

La Quotidienne
0-8-1

AUJOURD'HUI
Minimum: −5 Maximum: 5
Pluie abondante puis chutes de neige

DEMAIN
Beau plus froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		0	Neige et poudroiement	Beau et froid
Outaouais		5	Pluie puis neige	Beau et froid
Laurentides		2	Pluie suivie de neige	Beau et froid
Cantons de l'Est		7	Pluie parfois abon.	Dégagement plus froid
Mauricie		1	Neige et pluie	Dégagement plus froid
Québec		4	Pluie et neige (10 cm)	Dégagement et froid
Lac-Saint-Jean		1	Neige et pluie	Dégagement plus froid
Rimouski		3	Pluie et neige (5 à 10 cm)	Neigeux et venteux
Gaspésie		3	Pluie et neige (5 à 10 cm)	Neigeux et venteux
Baie-Comeau		2	Pluie et neige (10 cm)	Neigeux et venteux
Sept-Iles		2	Pluie et neige (10 cm)	Neigeux et venteux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	−2	5
Alberta	Neige	Edmonton	−25	−15
Saskatchewan	Nuageux	Regina	−28	−18
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−30	−24
Ontario	Neige	Toronto	−8	3
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	7	10
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	7	10
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie	Charlottetown	7	10
Terre-Neuve	ëNuageux	Saint-Jean	0	5

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−6	1	Miami	21	27	Pittsburgh	−7	−1
Buffalo	−6	−3	New York	−1	−1	San Francisco	7	16
Chicago	−7	−4	Nlle-Orléans	16	18	Washington	−1	5

vers les capitales

Amsterdam	4	7	Hong Kong	16	20	Oslo	−11	−2
Athènes	8	20	Le Caire	—	—	Paris	4	6
Berlin	5	7	Lisbonne	11	15	Rome	4	16
Bruxelles	2	5	Londres	2	7	Séoul	−3	4
Buenos Aires	16	26	Madrid	−1	14	Stockholm	−2	0
Copenhague	2	5	Moscou	−4	−1	Tokyo	3	11
Genève	6	8	Mexico	12	26	Vienne	6	12

vers les plages

Acapulco	21	29	Bermudes	19	24	San Juan	24	31
Barbade	25	30	Nassau	—	—	Trinidad	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reserves. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE :	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi : 7h à 15h) 285-6911

la presse



Zarolega déboutée en Cour suprême

Même s'ils doivent s'attendre à devoir investir quelque $75 à $100 millions additionnels dans le parachèvement du stade olympique avant de fermer définitivement la couverture de ce bouquin de série noire qu'est «L'Aventure olympique», les Québécois pourront à tout le moins se consoler en pensant que la Régie des installations olympiques n'aura pas à verser la forte somme aux ex-propriétaires du village olympique, les Terrasses Zarolega.

En effet, dans un récent jugement (il est daté du 3 février) passé presque inaperçu à Montréal, la Cour suprême a confirmé la presque totalité des décisions de la Cour d'appel du Québec, se contentant de modifier l'une d'elles à l'avantage de la RIO.

Les motifs du jugement ont été rédigés par le juge Chouinard, appuyé dans sa démarche par le juge en chef Bora Laskin, et les juges Martland, Ritchie, Estey, McIntyre et Lamer, sans qu'aucune dissidence ne soit inscrite.

La cause a été entendue devant la Cour suprême le 4 novembre 1980 à la demande des Terrasses Zarolega, qui voulaient faire casser le jugement du 2 octobre 1979 de la Cour d'appel (les juges Turgeon, Kaufman et Moisan), du Québec, entièrement défavorable à leur égard.

La cause avait tout d'abord été entendue par la Cour supérieure de Montréal, laquelle avait rendu jugement le 21 juin 1977. Essentiellement, la Cour supérieure avait décidé de reconnaître comme valable le contrat de janvier 1976 (conclu à la demande expresse des commissions parlementaires de janvier et de juillet 1975, devant les avantages consentis par le COJO aux Terrasses Zarolega, dans le contrat d'octobre 1974), décidait que l'article 27 de la loi 25 (Loi concernant le village olympique, sanctionnée le 30 avril 1976, et par laquelle le gouvernement du Québec expropriait le village olympique au profit de la RIO), n'avait aucun caractère limitatif, concluait que les promoteurs pourraient se baser sur l'entente de janvier 1976 pour demander leur compensation, et enfin imposait au COJO l'obligation d'indemniser Zarolega pour les poursuites entreprises par des créanciers de Zarolega pour des services rendus le ou avant le 30 avril 1976.

La reconnaissance du deuxième contrat de préférence au premier n'avait guère plus de pertinence depuis l'adoption de la loi 25, ce qui peut expliquer l'apathie des avocats du COJO et de la RIO face à cette décision de la Cour supérieure.

En revanche, comme les trois autres cas auraient pu avoir des conséquences importantes sur les montants que la RIO devra éventuellement verser aux Terrasses Zarolega, l'affaire a rebondi devant la Cour d'appel, par le biais de trois appels séparés.

Quant au caractère dit «limitatif» de l'article 27, la Cour d'appel avait jugé que la Cour supérieure, comme l'avait affirmé la RIO devant cette dernière, n'avait pas juridiction pour se prononcer sur le sujet, et la Cour suprême a confirmé ce jugement en rappelant que «rien dans la loi ne permet de conclure que le législateur ait entendu confier à un tribunal autre que le Conseil d'arbitrage la détermination des chefs de réclamation.»

Pour des motifs similaires, contrairement à la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour suprême ont jugé qu'il n'était pas pertinent de trancher le litige dans la validité des deux contrats négociés par le COJO et les promoteurs.

Sur le dernier point favorable aux Terrasses Zarolega dans le jugement de la Cour supérieure (l'obligation pour le COJO d'indemniser Zarolega), les deux tribunaux supérieurs ont encore une fois contredit le tribunal de première instance.

En effet, toujours en s'en remettant à l'adoption de la loi qui créait un nouveau régime juridique, le juge Chouinard en vient à la conclusion que «s'il n'existait de la part du COJO une obligation d'indemniser le propriétaire antérieur (Zarolega) relativement aux réclamations des créanciers impayés, en vertu de leur contrat avec celui-ci, cette obligation fait partie des obligations dont le COJO est dégagé par l'article 6».

Que résulte-t-il de ce jugement? Tout d'abord que le plus haut tribunal du pays confirme la préséance de la loi 25, et que par conséquent c'est le Conseil d'arbitrage seul qui pourra décider de l'indemnité à verser à Zarolega suite à l'expropriation du village olympique. Et selon l'article 27, l'indemnité «comprend les investissements du propriétaire antérieur, la valeur réelle des services de promotion (antérieurs au 18 octobre 1974, précise l'article 28) et de gérance qu'il a rendus relativement à la construction du village olympique et les intérêts aux taux et à compter des dates fixés par les arbitres».

Il est à noter également que les trois tribunaux ont été unanimes à dire que, contrairement à ce que prétendaient les promoteurs, la RIO n'a pas à se substituer aux promoteurs dans tous les contrats. Ce fait est important à cause de l'existence devant les tribunaux de quatre poursuites supérieures à $3 millions.

La balle est maintenant dans le camp du Conseil d'arbitrage. Ce dernier n'est pas encore formé, mais le gouvernement sera incessamment invité par la RIO à procéder à sa formation, maintenant que les dernières barrières juridiques sont levées.



photo René Picard, LA PRESSE

Des signes de soulagement et de victoire après avoir passé quatre heures à bord d'un avion de Nordair défectueux.

Atterrissage réussi à 170 milles à l'heure

CONRAD BERNIER
HUGUETTE LAPRISE

L'appareil se profile dans le brouillard... À 170 milles à l'heure, le pilote se prépare à toucher la piste, à l'extrémité sud-est de l'aérogare de Dorval... Les volets hypersustentateurs de l'avion qui servent à réduire la vitesse au moment de l'atterrissage ne fonctionnent pas...

Sur le balcon au 3e étage de l'aéroport, les journalistes, les caméramen, les photographes et l'aumônier de l'aéroport, le père Arthur Gareau, retiennent leur souffle... 95 passagers et six membres d'équipage se trouvent à bord. L'imposant dispositif de sécurité maximale pour les urgences a été mis en branle par le ministère des Transports. Quinze ambulances et tout autant de voitures de policiers et de camions de pompiers se dirigent, tous feux ouverts, vers le lieu d'atterrissage; la salle d'urgence de l'aéroport est prête; infirmiers et médecins aussi; les hôpitaux ont été prévenus...

Les autorités, tant celles de l'aérogare que celles du ministère des Transports et celles de la compagnie Nordair — le président André F. Lizotte est sur place —, propriétaire du Boeing 737, prévoient le pire. Que va faire le pilote? Toutes les alternatives pour éviter la catastrophe ont été analysées entre l'équipage et la tour de contrôle. Le sort de tous est entre les mains du capitaine Ken Griffiths.

Sur le balcon, pas un seul mot n'est prononcé... On n'entend que le grésillement des caméras filmant l'appareil qui, à une vitesse qui apparaît fulgurante même de loin, se pose sur la piste sans fracas, après une manoeuvre très courte. On rit et on crie bravo... pour la performance...

Les passagers descendent. Ils rient; ils sont calmes; certains dansent.

«Bien non, nous n'avons pas eu peur, crânent Jocelyn Morin et Jacques Rivard, deux ouvriers, qui expliquent que les membres d'équipage les ont «sécurisés» et leur ont donné toutes les informations sur l'état de l'appareil et les procédures à suivre si un accident devait se produire en touchant la piste.

Quand le capitaine Ken Griffiths et ses coéquipiers quittent l'avion, c'est pour se diriger vers l'arrière de l'appareil pour examiner les volets avec des ingénieurs qui attendaient l'arrivée. Malgré l'insistance des journalistes, le porte-parole de la compagnie Nordair, M. Ahmed Galipeau, a refusé d'accorder toute entrevue avec le pilote.

Pour le moment, il est impossible d'expliquer les causes de la défectuosité.

«L'avion a été vérifié avant le décollage comme nous le faisons toujours», souligne M. Galipeau. «Il devait être en ordre, sinon il n'aurait pas décollé.»

La défectuosité s'est présentée alors que le pilote se préparait à atterrir à l'aéroport de LG2, à la Baie James. Il s'agit du vol 086 de la compagnie Nordair qui effectue la navette à 7h30, tous les mardis matins, Dorval — LG 2, pour reconduire les employés d'Hydro-Québec. Le pilote s'est vu forcé de revenir à Dorval car il lui était impossible de poser l'appareil sur la piste trop courte de LG 2, à une vitesse qu'il ne pouvait réduire sans les volets hypersustentateurs. À Dorval, le pilote a pu finalement éviter l'éclatement des pneus et l'écrasement de l'avion.

Pendant que l'expertise de la défectuosité se poursuivait, les 95 passagers étaient dirigés vers un autre avion, direction LG 2. Ils ne sont passés que d'une porte à l'autre... Ils venaient de passer quatre heures à bord d'un avion défectueux...

MONTRÉAL EN 80

$339,6 millions en permis de construction

La valeur des permis de construction émis par la ville de Montréal a atteint, en 1980, la somme de $339,6 millions, soit la deuxième meilleure performance des quinze dernières années.

En 1976, année des Jeux olympiques, la valeur des permis a été de $405 millions dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et gouvernemental.

Selon le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, ces chiffres indiquent clairement un renouveau de confiance dans l'économie montréalaise.

La construction domiciliaire a baissé un record vieux de 15 ans en atteignant la somme de $112,7 millions tout comme le total des permis industriels qui a atteint $26.3 millions. Ce dernier montant fait plus que doubler le chiffre de 1979.

Le total des permis résidentiels se traduit par la construction de 2,764 nouveaux logements, comparativement à 2,302 en 1979 et 2,410 en 1978. Près de la moitié de ces permis, soit 1,215, sont la conséquence directe de l'Opération 10,000 logements.

Placée dans les contextes régional, provincial et national, la performance du secteur résidentiel paraît remarquable, puisque le nombre de mises en chantier d'unités résidentielles aurait baissé dans la région métropolitaine de 23,2 pour cent, au Québec de 30,1 pour cent et au Canada de 19,5 pour cent.

Quant au secteur commercial, la valeur des permis totalise $94,5 millions, soit 76 pour cent de plus qu'en 1979.

Seul le secteur gouvernemental et para-public a subi une baisse de $137,8 millions en 1979 à $105,9 millions en 1980. Selon le commissaire général de la CIDEM, M. Pierre Shooner, il s'agit quand même de la quatrième meilleure performance des 15 dernières années.

Cette diminution est principalement due à la planification à long terme des gouvernements et des commissions scolaires.

MATAPÉDIA

Les prêtres jeûnent

LAC - AU - SAUMON (PC) — Tous les prêtres et agents de pastorale de la vallée de la Matapédia ont entrepris à 18 heures hier une période de jeûne et de prière de 24 heures pour l'obtention de la papeterie sur leur territoire.

L'abbé Gérard Roy, curé d'Amqui, s'est fait le porte - parole de tous les pasteurs de la vallée pour inviter la population à se joindre à cette action spirituelle.

Dans toutes les églises, le Saint Sacrement sera exposé durant cette période et les paroissiens pourront s'y présenter pour prier et jeûner.

Rive sud: une autre journée sans autobus

GERMAIN TARDIF

La population de la Rive sud est, pour une deuxième journée consécutive, privée de son service de transport en commun, alors que la CTRSM et le syndicat représentant ses 443 chauffeurs d'autobus n'ont pu encore parvenir à une entente totale et finale en vue de la signature d'une nouvelle convention collective.

Des progrès ont toutefois été signalés au cours des séances de négociations qui ont eu lieu hier en après-midi et en soirée avec le conciliateur du ministère du Travail, M. Robert Chagnon, mais il reste encore des points non réglés, notamment celui de la sécurité d'emploi.

Les rencontres ont repris aujourd'hui et tout espoir n'est pas perdu d'un règlement prochain. Cette grève a des répercussions sur la circulation, surtout aux heures de pointe, plusieurs usagers de la CTRSM étant forcés d'utiliser leur automobile pour se rendre au travail.

D'autres personnes qui se trouvent dans la même situation se font reconduire à la station Longueuil pour prendre le métro jusqu'à Montréal, le matin. Le soir, elles utilisent la même méthode, mais à rebours.

Il y a enfin, les citoyens qui ont la chance de vivre à proximité du circuit de Longueuil de la CTCUM. Dans leur cas, la grève de la CTRSM ne pose aucun problème.

C. MARTIN JR & CIE
RÉGENT ST-PIERRE INC.
ÉQUIPEMENT MÉDICAL



À LOUER LIT PLIANT DE MAISON disponible
LOUEZ avec option d'achat 849-2407 Vente ou location
HEURES D'OUVERTURE Lundi au vendredi 9h a 17h30

Service et démonstration à domicile. Depuis plus de 65 ans à votre service.

4338, rue SAINT-DENIS MONTREAL, QUEBEC /849-2407

VENTE D'INVENTAIRE
FOURRURES DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
E. TURGEON FOURRURE INC.
Manufacturier — Coupe distinctive
8039 rue Saint-Denis
382-1330 Station Jarry



TABAC
pour arrêter de fumer contactez-nous
844-3975
Clinique Anti-Tabagisme 2000 Inc.

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 METRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 METRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX

Soyez au chaud et à la mode



Chaudement doublé, semelle intérieure en mouton, semelle antidérapante.

White Cross

Corfam brun, garni
Corfam lizard brun
Corfam noir, garni
Corfam lizard noir

Largeur B — D

$59.95

PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR

CHARGEX VISA master charge

De plus en plus de militants libéraux prêts à remettre en question la politique linguistique du parti

QUEBEC — Le projet de politique linguistique contenu dans le «Livre rouge» du Parti libéral qui vise à permettre l'accès à l'école anglaise de tous les enfants dont les parents ont reçu leur instruction primaire en anglais n'importe où dans le monde fait de plus en plus l'objet d'une remise en question par les militants à mesure que les colloques régionaux se tiennent dans les diverses régions du Québec.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

En effet, dimanche, les militants libéraux de l'Estrie ont carrément rejeté le projet de leur parti en adoptant une résolution qui vise à limiter l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants dont les parents ont reçu leur instruction en anglais au Canada. Il s'agit de ce qu'on nomme communément la «clause Canada» par opposition à la «clause Québec» actuellement en vigueur en vertu de la loi 101.

Il y a deux semaines, lors du colloque régional de Montréal-Est, une résolution pilotée par le député de Maisonneuve, M. Georges Lalande, avait fait une première brèche dans la proposition du parti en limitant l'accès à l'école anglaise aux enfants des seuls citoyens canadiens et de langue maternelle anglaise.

Des éditorialistes et observateurs avaient cependant fait remarquer que la proposition Lalande n'empêchait en rien qu'il y ait deux classes d'immigrants puisqu'une fois qu'un immigrant de langue maternelle anglaise aurait reçu sa citoyenneté canadienne, généralement après trois ans, il aurait la possibilité d'envoyer son enfant à l'école anglaise. Par contre, un immigrant grec ou italien n'aurait pas ce privilège.

Lalande

Prié hier de commenter la résolution adoptée à Sherbrooke, le député Lalande a constaté qu'il s'agissait d'une clarification de sa propre position. Il a semblé d'accord avec la formulation adoptée par les militants libéraux de l'Estrie en indiquant que les militants de Montréal-Est étaient tout à fait opposés à la «clause internationale». Selon lui, il est nécessaire de protéger fondamentalement le français au Québec tout en permettant un certain élargissement du droit d'accès à l'école anglaise.

D'autres régions du Québec se prépareraient à entamer cette démarche. C'est ainsi que les militants du comté de Prévost se prépareraient à étudier une résolution passablement proche de celle adoptée à Sherbrooke.



Solange Chaput-Rolland

Le député de Prévost, Mme Solange Chaput-Rolland, a souligné pour sa part qu'elle n'était pas entièrement gagnée à la «clause Canada» mais qu'elle la supporterait si elle était redigée de manière à prévoir un certain nombre d'applications. Mme Chaput-Rolland n'a pas précisé ce qu'elle entendait par les modalités d'application mais elle a fait référence aux recommandations de la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé que les législatures provinciales reconnaissent le droit de tous les enfants d'une minorité francophone ou anglophone à être instruits dans leur langue au niveau primaire et secondaire dans chaque province, là où le nombre d'élèves le justifie. Les commissaires avaient suggéré que ce droit soit étendu aux enfants de chaque minorité qui changent de province de résidence.

La position linguistique du Parti libéral fait donc l'objet d'une remise en question en profondeur par les militants. Elle sera également examinée par le caucus des députés libéraux lors d'une réunion qui se tiendra d'ici le 15 mars. Y aura-t-il consensus au sein de la députation? Possiblement si les militants poursuivent leur pression pour obtenir des modifications substantielles. L'imminence d'une élection générale et le fait que les Québécois sont très fortement favorables à la loi 101 devraient être des éléments déterminants dans la révision de la politique linguistique du Parti libéral. On en sera informé lors de la réunion du Conseil général élargi les 14 et 15 mars prochain.

HAUT-COMMISSAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE AU CANADA

Ford remplacé

LONDRES (AFP) — Lord John Moran, 56 ans, a été nommé haut-commissaire de Grande-Bretagne à Ottawa en remplacement de sir John Ford, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a-t-on annoncé hier au Foreign Office.

Un porte-parole du Foreign Office a précisé que le remplacement de sir John Ford par lord Moran était prévu depuis plusieurs mois. Ce changement, a-t-il ajouté, n'a aucun lien avec la récente polémique survenue au Canada à la suite des déclarations de sir John Ford concernant le projet du gouvernement fédéral canadien de rapatrier l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, A.A.B.N., document constitutionnel canadien conservé à Westminter depuis 1876.

Sir John Ford, qui devait quitter son poste l'été prochain, avait déclaré récemment à la presse à Ottawa que la demande du gouvernement canadien de rapatrier l'A.A.B.N. était susceptible de se heurter à une forte opposition à la Chambre des Communes à Londres.

De son côté le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a déclaré hier aux journalistes qu'il avait communiqué au gouvernement britannique des informations sur les allégations selon lesquelles le haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada avait tenté d'induire deux députés néo-démocrates à s'opposer au projet constitutionnel d'Ottawa.

«J'ai partagé avec le gouvernement britannique, par les voies diplomatiques, les faits dont je disposais», a dit M. MacGuigan.

Anglais

4 semaines intensives 4 heures par jour

ou

10 semaines: 2 soirs par semaine

GALOIS

école de langues

1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060

depuis 1965

POUR UNE EXCELLENTE SAVEUR NATURELLE!

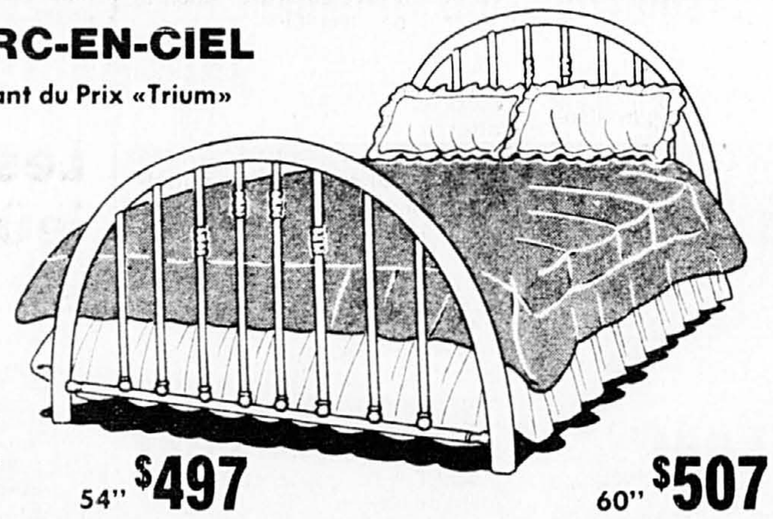


Canada

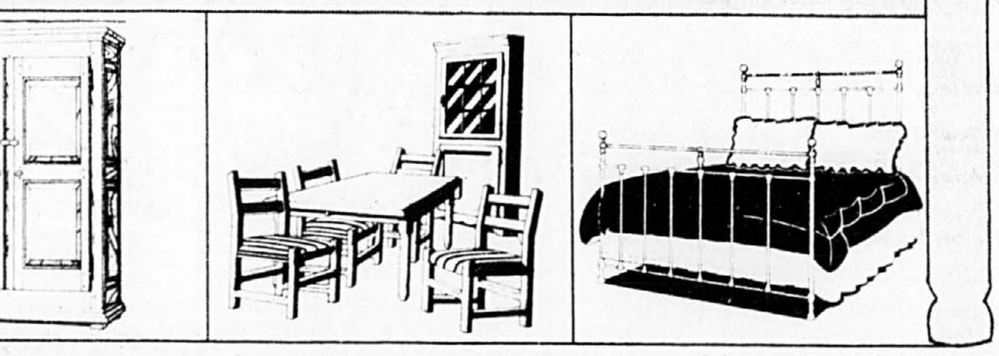
Agriculture Canada

Ajoutez charme et qualité, vous obtiendrez:

L'ARC-EN-CIEL
gagnant du Prix «Trium»



EN SPECIAL
39" $417 54" $497 60" $507



le mouton bleu inc
6550 est, Beaubien
Montréal, 255-8512

LA MÉTÉO

La Quotidienne 0-8-1

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: −5 Maximum: 5
Pluie abondante puis chutes de neige

DEMAIN
Beau plus froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		0	Neige et poudroiement	Beau et froid
Outaouais		5	Pluie puis neige	Beau et froid
Laurentides		2	Pluie suivie de neige	Beau et froid
Cantons de l'Est		7	Pluie parfois abon.	Dégagement plus froid
Mauricie		1	Neige et pluie	Dégagement plus froid
Québec		4	Pluie et neige (10 cm)	Dégagement et froid
Lac-Saint-Jean		1	Neige et pluie	Dégagement plus froid
Rimouski		3	Pluie et neige (5 à 10 cm)	Neigeux et venteux
Gaspésie		3	Pluie et neige (5 à 10 cm)	Neigeux et venteux
Baie-Comeau		2	Pluie et neige (10 cm)	Neigeux et venteux
Sept-Iles		2	Pluie et neige (10 cm)	Neigeux et venteux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	−2	5
Alberta	Neige	Edmonton	−25	−15
Saskatchewan	Nuageux	Regina	−28	−18
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−30	−24
Ontario	Neige	Toronto	−8	3
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	7	10
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	7	10
Ile-du-Prince-Edouard	Pluie	Charlottetown	7	10
Terre-Neuve	éNuageux	Saint-Jean	0	5

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−6	1	Miami	21	27	Pittsburgh	−7	−1
Buffalo	−6	−3	New York	−1	−1	San Francisco	7	16
Chicago	−7	−4	Nlle-Orléans	16	18	Washington	−1	5

vers les capitales

Amsterdam	4	7	Hong Kong	16	20	Oslo	−11	−2
Athènes	8	20	Le Caire	—	—	Paris	4	6
Berlin	5	7	Lisbonne	11	15	Rome	4	16
Bruxelles	2	5	Londres	2	7	Séoul	−3	4
Buenos Aires	16	26	Madrid	−1	14	Stockholm	−2	0
Copenhague	2	5	Moscou	−4	−1	Tokyo	3	11
Genève	6	8	Mexico	12	26	Vienne	6	12

vers les plages

Acapulco	21	29	Bermudes	19	24	San Juan	24	31
Barbade	25	30	Nassau	—	—	Trinidad	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

	Nombre de semaines*		
CANADA	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines*		
	13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

Zarolega déboutée en Cour suprême



Même s'ils doivent s'attendre à devoir investir quelque $75 à $100 millions additionnels dans le parachèvement du stade olympique avant de fermer définitivement la couverture de ce bouquin de série noire qu'est «L'Aventure olympique», les Québécois pourront à tout le moins se consoler en pensant que la Régie des installations olympiques n'aura pas à verser la forte somme aux ex-propriétaires du village olympique, les Terrasses Zarolega.

En effet, dans un récent jugement (il est daté du 3 février) passé presque inaperçu à Montréal, la Cour suprême a confirmé la presque totalité des décisions de la Cour d'appel du Québec, se contentant de modifier l'une d'elles à l'avantage de la RIO.

Les motifs du jugement ont été rédigés par le juge Chouinard, appuyé dans sa démarche par le juge en chef Bora Laskin, et les juges Martland, Ritchie, Estey, McIntyre et Lamer, sans qu'aucune dissidence ne soit inscrite.

La cause a été entendue devant la Cour suprême le 4 novembre 1980 à la demande des Terrasses Zarolega, qui voulaient faire casser le jugement du 2 octobre 1979 de la Cour d'appel (les juges Turgeon, Kaufman et Moisan), du Québec, entièrement défavorable à leur égard.

La cause avait tout d'abord été entendue par la Cour supérieure de Montréal, laquelle avait rendu jugement le 21 juin 1977. Essentiellement, la Cour supérieure avait décidé de reconnaître comme valable le contrat de janvier 1976 (conclu à la demande expresse des commissions parlementaires de janvier et de juillet 1975, devant les avantages consentis par le COJO aux Terrasses Zarolega, dans le contrat d'octobre 1974), décidait que l'article 27 de la loi 25 (Loi concernant le village olympique, sanctionnée le 30 avril 1976, et par laquelle le gouvernement du Québec expropriait le village olympique au profit de la RIO), n'avait aucun caractère limitatif, concluait que les promoteurs pourraient se baser sur l'entente de janvier 1976 pour demander leur compensation, et enfin imposait au COJO l'obligation d'indemniser Zarolega pour les poursuites entreprises par des créanciers de Zarolega pour des services rendus le ou avant le 30 avril 1976.

La reconnaissance du deuxième contrat de préférence au premier n'avait guère plus de pertinence depuis l'adoption de la loi 25, ce qui peut expliquer l'apathie des avocats du COJO et de la RIO face à cette décision de la Cour supérieure.

En revanche, comme les trois autres cas auraient pu avoir des conséquences importantes sur les montants que la RIO devra éventuellement verser aux Terrasses Zarolega, l'affaire a rebondi devant la Cour d'appel, par le biais de trois appels séparés.

Quant au caractère dit «limitatif» de l'article 27, la Cour d'appel avait jugé que la Cour supérieure, comme l'avait affirmé la RIO devant cette dernière, n'avait pas juridiction pour se prononcer sur le sujet, et la Cour suprême a confirmé ce jugement en rappelant que «rien dans la loi ne permet de conclure que le législateur ait entendu confier à un tribunal autre que le Conseil d'arbitrage la détermination des chefs de réclamation.»

Pour des motifs similaires, contrairement à la Cour supérieure, la Cour d'appel et la Cour suprême ont jugé qu'il n'était pas pertinent de trancher le litige dans la validité des deux contrats négociés par le COJO et les promoteurs.

Sur le dernier point favorable aux Terrasses Zarolega dans le jugement de la Cour supérieure (l'obligation pour le COJO d'indemniser Zarolega), les deux tribunaux supérieurs ont encore une fois contredit le tribunal de première instance.

En effet, toujours en s'en remettant à l'adoption de la loi qui créait un nouveau régime juridique, le juge Chouinard en vient à la conclusion que «s'il n'existait de la part du COJO une obligation d'indemniser le propriétaire antérieur (Zarolega) relativement aux réclamations des créanciers impayés, en vertu de leur contrat avec celui-ci, cette obligation fait partie des obligations dont le COJO est dégagé par l'article 6».

Que résulte-t-il de ce jugement? Tout d'abord que le plus haut tribunal du pays confirme la préséance de la loi 25, et que par conséquent c'est le Conseil d'arbitrage seul qui pourra décider de l'indemnité à verser à Zarolega suite à l'expropriation du village olympique. Et selon l'article 27, l'indemnité «comprend les investissements du propriétaire antérieur, la valeur réelle des services de promotion (antérieurs au 18 octobre 1974, précise l'article 28) et de gérance qu'il a rendus relativement à la construction du village olympique et les intérêts aux taux et à compter des dates fixés par les arbitres».

Il est à noter également que les trois tribunaux ont été unanimes à dire que, contrairement à ce que prétendaient les promoteurs, la RIO n'a pas à se substituer aux promoteurs dans tous les contrats. Ce fait est important à cause de l'existence devant les tribunaux de quatre poursuites supérieures à $3 millions.

La balle est maintenant dans le camp du Conseil d'arbitrage. Ce dernier n'est pas encore formé, mais le gouvernement sera incessamment invité par la RIO à procéder à sa formation, maintenant que les dernières barrières juridiques sont levées.



photo René Picard, LA PRESSE

Des signes de soulagement et de victoire après avoir passé quatre heures à bord d'un avion de Nordair défectueux.

Atterrissage réussi à 170 milles à l'heure

CONRAD BERNIER
HUGUETTE LAPRISE

L'appareil se profile dans le brouillard... À 170 milles à l'heure, le pilote se prépare à toucher la piste, à l'extrémité sud-est de l'aérogare de Dorval... Les volets hypersustentateurs de l'avion qui servent à réduire la vitesse au moment de l'atterrissage ne fonctionnent pas...

Sur le balcon au 3e étage de l'aéroport, les journalistes, les caméramen, les photographes et l'aumônier de l'aéroport, le père Arthur Gareau, retiennent leur souffle... 95 passagers et six membres d'équipage se trouvent à bord. L'imposant dispositif de sécurité maximale pour les urgences a été mis en branle par le ministère des Transports. Quinze ambulances et tout autant de voitures de policiers et de camions de pompiers se dirigent, tous feux ouverts, vers le lieu d'atterrissage; la salle d'urgence de l'aéroport est prête; infirmiers et médecins aussi; les hôpitaux ont été prévenus...

Les autorités, tant celles de l'aérogare que celles du ministère des Transports et celles de la compagnie Nordair — le président André F. Lizotte est sur place —, propriétaire du Boeing 737, prévoient le pire. Que va faire le pilote? Toutes les alternatives pour éviter la catastrophe ont été analysées entre l'équipage et la tour de contrôle. Le sort de tous est entre les mains du capitaine Ken Griffiths.

Sur le balcon, pas un seul mot n'est prononcé... On n'entend que le grésillement des caméras filmant l'appareil qui, à une vitesse qui apparaît fulgurante même de loin, se pose sur la piste sans fracas, après une manoeuvre très courte. On rit et on crie bravo... pour la performance...

Les passagers descendent. Ils rient; ils sont calmes; certains dansent.

«Bien non, nous n'avons pas eu peur, crânent Jocelyn Morin et Jacques Rivard, deux ouvriers, qui expliquent que les membres d'équipage les ont «sécurisés» et leur ont donné toutes les informations sur l'état de l'appareil et les procédures à suivre si un accident devait se produire en touchant la piste.

Quand le capitaine Ken Griffiths et ses coéquipiers quittent l'avion, c'est pour se diriger vers l'arrière de l'appareil pour examiner les volets avec des ingénieurs qui attendaient l'arrivée. Malgré l'insistance des journalistes, le porte-parole de la compagnie Nordair, M. Ahmed Galipeau, a refusé d'accorder toute entrevue avec le pilote.

Pour le moment, il est impossible d'expliquer les causes de la défectuosité.

«L'avion a été vérifié avant le décollage comme nous le faisons toujours», souligne M. Galipeau. «Il devait être en ordre, sinon il n'aurait pas décollé.»

La défectuosité s'est présentée alors que le pilote se préparait à atterrir à l'aéroport de LG2, à la Baie James. Il s'agit du vol 086 de la compagnie Nordair qui effectue la navette à 7h30, tous les mardis matins, Dorval — LG 2, pour reconduire les employés d'Hydro-Québec. Le pilote s'est vu forcé de revenir à Dorval car il lui était impossible de poser l'appareil sur la piste trop courte de LG 2, à une vitesse qu'il ne pouvait réduire sans les volets hypersustentateurs. À Dorval, le pilote a pu finalement éviter l'éclatement des pneus et l'écrasement de l'avion.

Pendant que l'expertise de la défectuosité se poursuivait, les 95 passagers étaient dirigés vers un autre avion, direction LG 2. Ils ne sont passés que d'une porte à l'autre... Ils venaient de passer quatre heures à bord d'un avion défectueux...

MONTRÉAL EN 80

$339,6 millions en permis de construction

La valeur des permis de construction émis par la ville de Montréal a atteint, en 1980, la somme de $339,6 millions, soit la deuxième meilleure performance des quinze dernières années.

En 1976, année des Jeux olympiques, la valeur des permis a été de $405 millions dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel et gouvernemental.

Selon le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, ces chiffres indiquent clairement un renouveau de confiance dans l'économie montréalaise.

La construction domiciliaire a baissé un record vieux de 15 ans en atteignant la somme de $112,7 millions tout comme le total des permis industriels qui a atteint $26.3 millions. Ce dernier montant fait plus que doubler le chiffre de 1979.

Le total des permis résidentiels se traduit par la construction de 2,764 nouveaux logements, comparativement à 2,302 en 1979 et 2,410 en 1978. Près de la moitié de ces permis, soit 1,215, sont la conséquence directe de l'Opération 10,000 logements.

Placée dans les contextes régional, provincial et national, la performance du secteur résidentiel paraît remarquable, puisque le nombre de mises en chantier d'unités résidentielles aurait baissé dans la région métropolitaine de 23,2 pour cent, au Québec de 30,1 pour cent et au Canada de 19,5 pour cent.

Quant au secteur commercial, la valeur des permis totalise $94,5 millions, soit 76 pour cent de plus qu'en 1979.

Seul le secteur gouvernemental et para-public a subi une baisse de $137,8 millions en 1979 à $105,9 millions en 1980. Selon le commissaire général de la CIDEM, M. Pierre Shooner, il s'agit quand même de la quatrième meilleure performance des 15 dernières années.

Cette diminution est principalement due à la planification à long terme des gouvernements et des commissions scolaires.

MATAPÉDIA

Les prêtres jeûnent

LAC - AU - SAUMON (PC) — Tous les prêtres et agents de pastorale de la vallée de la Matapédia ont entrepris à 18 heures hier une période de jeûne et de prière de 24 heures pour l'obtention de la papeterie sur leur territoire.

L'abbé Gérard Roy, curé d'Amqui, s'est fait le porte - parole de tous les pasteurs de la vallée pour inviter la population à se joindre à cette action spirituelle.

Dans toutes les églises, le Saint Sacrement sera exposé durant cette période et les paroissiens pourront s'y présenter pour prier et jeûner.

Rive sud: une autre journée sans autobus

GERMAIN TARDIF

La population de la Rive sud est, pour une deuxième journée consécutive, privée de son service de transport en commun, alors que la CTRSM et le syndicat représentant ses 443 chauffeurs d'autobus n'ont pu encore parvenir à une entente totale et finale en vue de la signature d'une nouvelle convention collective.

Des progrès ont toutefois été signalés au cours des séances de négociations qui ont eu lieu hier en après-midi et en soirée avec le conciliateur du ministère du Travail, M. Robert Chagnon, mais il reste encore des points non réglés, notamment celui de la sécurité d'emploi.

Les rencontres ont repris aujourd'hui et tout espoir n'est pas perdu d'un règlement prochain. Cette grève a des répercussions sur la circulation, surtout aux heures de pointe, plusieurs usagers de la CTRSM étant forcés d'utiliser leur automobile pour se rendre au travail.

D'autres personnes qui se trouvent dans la même situation se font reconduire à la station Longueuil pour prendre le métro jusqu'à Montréal, le matin. Le soir, elles utilisent la même méthode, mais à rebours.

Il y a enfin, les citoyens qui ont la chance de vivre à proximité du circuit de Longueuil de la CTCUM. Dans leur cas, la grève de la CTRSM ne pose aucun problème.

C. MARTIN JR & CIE
RÉGENT ST-PIERRE INC.
ÉQUIPEMENT MÉDICAL
BANC DE BAIN
VASTE CHOIX DE CHAISES ROULANTES
CHAISE D'AISANCE DE CHEVET
LIT D'HÔPITAL
SUPPORT POUR MARCHER
À LOUER LIT PLIANT DE MAISON disponible
LOUEZ avec option d'achat 849-2407 Vente ou location
HEURES D'OUVERTURE Lundi au vendredi 9h a 17h30
Service et démonstration à domicile. Depuis plus de 65 ans à votre service.
4338, rue SAINT-DENIS MONTREAL, QUEBEC /849-2407

VENTE D'INVENTAIRE
FOURRURES DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
E. TURGEON FOURRURE INC.
Manufacturier — Coupe distinctive
8039 rue Saint-Denis
382 1330 Station Jarry



TABAC
pour arrêter de fumer contactez-nous
844-3975
Clinique Anti-Tabagisme 2000 Inc.

Giroux & Des Lauriers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 METRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 METRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX

Soyez au chaud et à la mode
Chaudement doublé, semelle intérieure en mouton, semelle antidérapante.

White Cross
Corfam brun, garni
Corfam lizard brun
Corfam noir, garni
Corfam lizard noir
Largeur B — D
$59.95
PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR
CHARGEX VISA master charge

SONDAGE GALLUP

L'écart séparant libéraux et conservateurs s'est réduit de moitié

■ OTTAWA — Depuis que la constitution et l'énergie accaparent la scène politique canadienne, les libéraux de M. Trudeau sont en chute libre. Ils ont perdu dix points de pourcentage en cinq mois dans l'opinion publique et l'écart qui les séparait du Parti conservateur aux élections de février dernier s'est réduit de moitié.

Selon un sondage Gallup effectué dans la première semaine de janvier, les Canadiens auraient alors voté de la manière suivante s'ils avaient été appelés aux urnes: libéraux, 40 pour cent;

PAUL LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa



Le Premier ministre Trudeau

conservateurs, 34 pour cent; néo-démocrates, 23 pour cent; autres partis, 3 pour cent. Le sondage a été fait par interviews auprès de 1,000 personnes de 18 ans et plus. La marge d'erreur d'un tel échantillonnage est de 4 pour cent dans 95 pour cent des cas.

C'est la première fois depuis son retour au pouvoir, le 18 février dernier, que le Parti libéral descend au-dessous des 44 pour cent d'appuis qu'il avait recueillis alors. Il maintient assez bien ses positions au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, mais il s'enfonce davantage dans les quatre provinces de l'Ouest où il n'a plus l'appui que d'un électeur sur six. Les données par province ne sont toutefois pas publiées par Gallup, en raison de la faiblesse de l'échantillon dans chaque province. Le nombre d'électeurs indécis a quelque peu baissé, passant de 25 pour cent à 23 pour cent entre décembre et janvier.

Un mois après leur retour au pouvoir, les libéraux amorçaient une ascension remarquable dans l'opinion publique, selon les sondages mensuels de Gallup, passant de 47 pour cent en mars à 50 pour cent en septembre. Il est intéressant de noter que la première ascension (47 pour cent en mars et 49 pour cent en avril) a correspondu à la campagne référendaire intensive du gouvernement fédéral. Au moment où les Québécois disaient «non» à la souveraineté - association de René Lévesque, la cote des libéraux fédéraux retombait cependant à 44 pour cent. Puis, dans l'euphorie postréférendaire et tout au long des palabres constitutionnelles de l'été, les libéraux entreprenaient une autre remontée qui leur donnait une cote extraordinaire de 50 pour cent en septembre, lors de l'échec de la conférence constitutionnelle, échec que le premier ministre Trudeau imputait aux égoïsmes provinciaux.

Depuis que le premier ministre a lancé sa réforme unilatérale de la constitution, les libéraux ont entrepris une glissade impressionnante qui leur a fait perdre dix points de pourcentage en cinq mois. La dégringolade s'est accentuée en novembre (45 pour cent), après la publication de la «Politique nationale de l'énergie» du tandem MacEachen-Lalonde, politique accueillie très mal dans tout l'Ouest canadien.

Dans le même temps, les conservateurs de M. Clark ont connu une progression lente, mais continue, après avoir dégringolé de quatre points au lendemain de la défaite (32 pour cent à l'élection de février, 28 pour cent au Gallup de mars). Ils ont rattrapé six points depuis mars, se retrouvant à deux points de plus que ce qu'ils avaient recueilli à l'élection de février. Depuis septembre, ils ont gagné cinq points.

La popularité des néo-démocrates de M. Broadbent se révèle plus stable que celle des deux autres partis: 20 pour cent aux élections de '80; 22 pour cent en mars; 23 pour cent en janvier. De septembre à janvier, pendant les débats constitutionnel et énergétique, le NPD a gagné quatre des dix points de pourcentage perdus par les libéraux. A noter que les néo-démocrates ont appuyé à fond la politique constitutionnelle de M. Trudeau, tandis qu'ils dénonçaient avec virulence la politique énergétique de M. Lalonde.

La question posée était la suivante: «Si on tenait des élections fédérales aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous?»

Elections de février 1980
Sondages Gallup:

	LIB.	P.C.	N.P.D.	AUTRES
Mars 1980	47	28	22	2
Avril	49	28	20	3
Mai	44	31	22	3
Juin	47	31	20	3
Juillet	48	30	21	1
Août	48	29	21	2
Septembre	50	29	19	2
Octobre	48	30	20	2
Novembre	46	31	22	2
Décembre	44	34	20	2
Janvier 1981	40	34	23	3
Elections de février 1980	44 p.c.	32 p.c.	20 p.c.	3 p.c.

NOTE: Le total des pourcentages peut ne pas donner 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

SHQ: le gouvernement avait été informé du dossier avant les libéraux

■ QUÉBEC — Avant de remettre au Parti libéral des dossiers que le député Fernand Lalonde a utilisés pour accuser le gouvernement de favoritisme dans l'affaire des réparations majeures à la SHQ, M. Yvan Latouche avait soumis des docu-

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

ments pour «dénoncer des irrégularités» dans cette affaire au chef de cabinet du premier ministre Lévesque, M. Jean - Roch Boivin, lors d'une rencontre à Québec en compagnie d'un militant péquiste.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Latouche à LA PRESSE, qui a pu faire confirmer cette démarche par ce témoin.

«C'est après que Boivin m'eut répondu «Y a rien là», d'ajouter M. Latouche, que je me suis adressé à l'opposition officielle. L'histoire prouve qu'il y avait quelque chose».

M. Latouche tient par ailleurs à faire savoir qu'il n'a jamais fait l'objet d'une perquisition de la part de la Sûreté du Québec, cette dernière ne lui ayant selon lui que demandé de collaborer à faire la lumière sur les allégations d'imputation de facture qu'il avait portées, conjointement avec la compagnie Duroc, contre Rescobec, propriété de M. Luc Cyr, qui était également coordonnateur des réparations majeures à la SHQ.

Outre les «irrégularités» dans le dossier des réparations majeures, M. Latouche soutient toujours que l'escalade des coûts de $411,600 à plus de $1 million dans le dossier de l'immeuble de «La grande passe» à Montréal, dans lequel sont également impliqués la SHQ et M. Luc Cyr, était non seulement prévisible mais évidente dès le départ.

Il a été admis par le gouvernement à l'Assemblée nationale que le nom de M. Cyr, sympathisant péquiste, avait été recommandé au président Jean - Marie Couture de la SHQ par le chef de cabinet Boivin, au su de M. Lévesque. Il a également été établi que M. Cyr avait accordé dans le cadre de son mandat à la division des réparations majeures plus de $375,000 de contrats à des membres de sa famille.

LES RUES DE MONTRÉAL

LOUIS-CYR
parc (1953) et rue (1962)

■ En hommage à Louis Cyr (1863-1912), athlète canadien dont les prouesses sont légendaires et l'un des hommes les plus forts du monde. Il est intéressant de noter que Cyr fut un temps policier de l'ex-ville de Sainte-Cunégonde (aujourd'hui quartier du même nom depuis son annexion le 5 décembre 1905).

Jadis connue sous le nom de **ruelle Sainte-Zoé** ou de **rue Sainte-Zoé,** la voie s'étend d'ouest en est, de Saint-Ferdinand à du Collège, au nord de Saint-Ambroise. Quant au parc de voisinage de 2,96 acres (jadis connu sous le nom de **parc Saint-Henri**), on le trouve en bordure de la rue Saint-Ferdinand, à l'extrémité de la rue Sainte-Emilie.

LOUIS-COLIN
avenue (1944)

En souvenir de Frédéric-Louis Colin (1835-1902), sulpicien venu à Montréal en 1862, et supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de 1881 à sa mort. Jadis connue sous les noms de **rue** Pear et d'**avenue Northmount,** cette voie forme un quart de cercle, reliant la rue Rochon à l'avenue Northmount.

LONERGAN
rue (1937)

A la mémoire de J. Lonergan, 3e curé de la paroisse Sainte-Brigide, dans laquelle cette voie précédemment connue sous le nom de ruelle Sydenham est située. Axe ouest-est, de Dalcourt à Alexandre - de - Sève, au nord de Dorchester.

pour la
première fois
et jusqu'au lundi 16 février

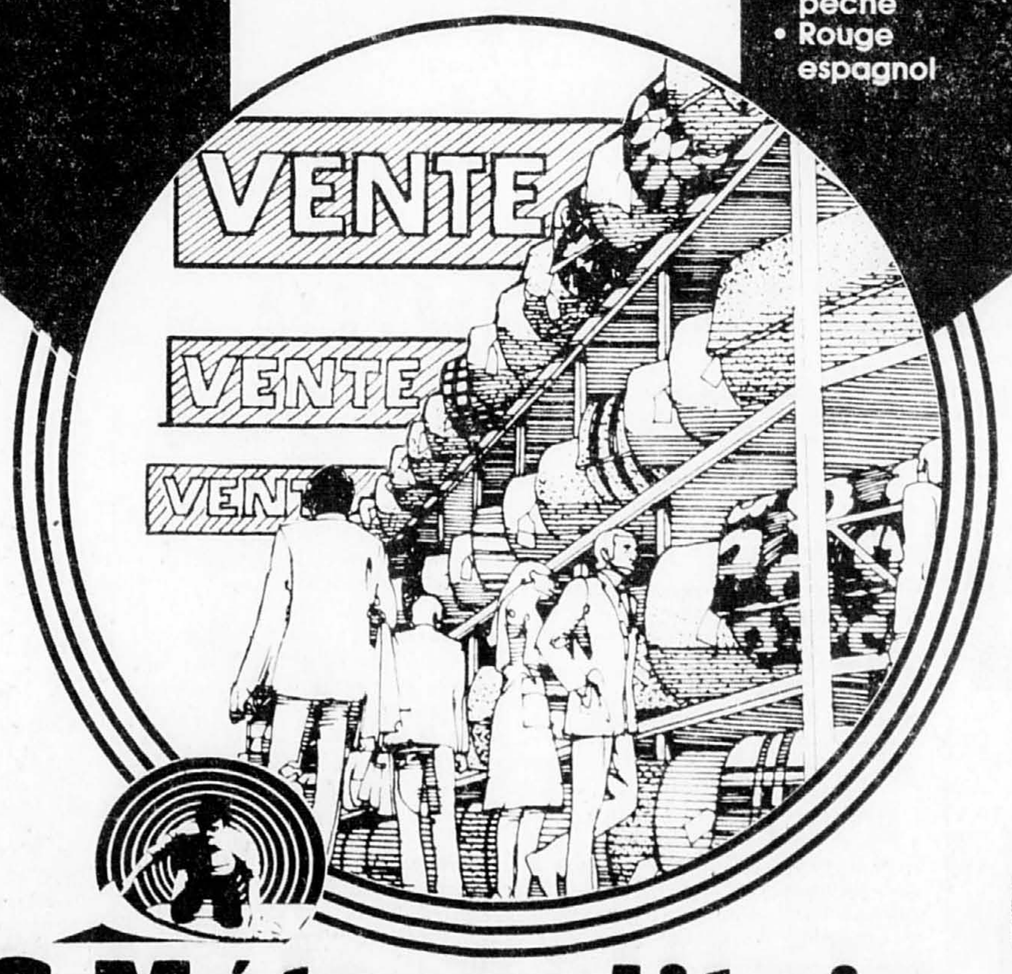
pendant cette VENTE, tous les tapis avec endos de jute en magasin, de $7.99 la v.c. à $74.99 la v.c., sont installés gratuitement sur votre plancher. (minimum 15 v.c.)

GRANDE VENTE
installation gratuite sur tous
les tapis avec endos de jute en magasin

Choisissez votre marque:
• Bigelow, • Burlington, • Celanese, • Coronet, • Harding, • Kraus, • Peerless, • Peeters.

Choisissez votre style:
• Bouclé commercial • Peluche • Relief bouclé • Shag • Torsadé • Saxony • Velours

Choisissez votre couleur:
• Vert saule • Rouge cèdre • Chamois • Ton d'épices • Crème royale • Cire brûlée • Vison pâle • Brun cuivre • Noisette • Gris argent • Jacinthe • Crème de pêche • Rouge espagnol • Brun tsar • Blanc citron • Vieil or • Sucre de canne • Tournesol • Plaquemine • Acajou clair • Corail foncé • Portulaca • Antilope • Brun ambre • Cire d'abeilles



TAPIS Métropolitain

Vous obtenez avec votre achat un certificat de garantie.
• GARANTIE DE MARCHANDISE DE PREMIERE QUALITE
• GARANTIE DE 100 JOURS DU PLUS BAS PRIX
• GARANTIE A VIE SUR L'INSTALLATION

Service d'achat à domicile gratuit
327-6065

VISA master charge

20 ENTREPOTS A TRAVERS LE CANADA

MONTREAL
6855 rue Jean-Talon est (entre le boul. Langelier et Les Galeries d'Anjou) 254-4524

DOLLARD
3347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire)

LAVAL
1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbusier)

BROSSARD
1875 rue Panama (coin Taschereau à l'est du Pont Champlain)

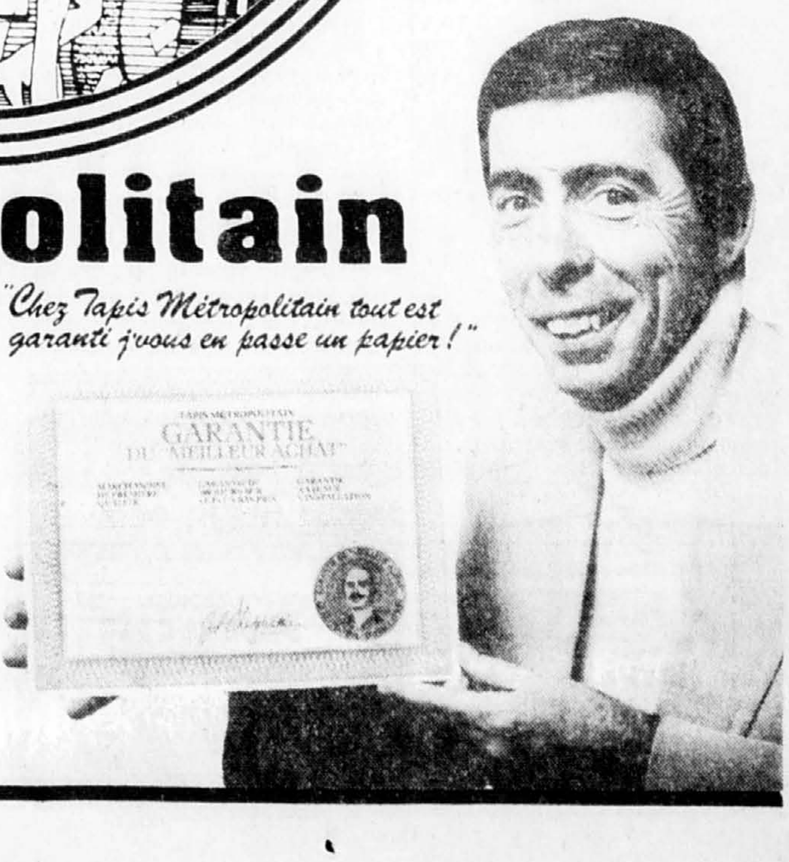
LASALLE
1580 rue Dollard (face à David Boyer)

CHATEAUGUAY
109G rue d'Anjou (face à Canadian Tire)

ST-JEAN
Carrefour Le Johannais 182 boul. St-Joseph (voisin de Canadian Tire)

LONGUEUIL
1834 chemin Chambly, 100 pi. au nord de Curé Poirier

"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti j'vous en passe un papier!"



À SA RÉSIDENCE MEXICAINE

Suzanne Guité assassinée

■ Suzanne Guité, sculpteur et peintre, a été assassinée, vendredi dernier, 6 février, à 16 h 30, dans sa maison de San

CONRAD BERNIER

Augustin Etla, un petit village situé à proximité d'Oaxaca, dans la province d'Oaxaca, au Mexique. Son compagnon, Alex Houtchen, un citoyen canadien d'origine jamaïcaine, a été arrêté, incarcéré et interrogé comme principal suspect.

La nouvelle de la mort de Mme Guité a en effet été confirmée, hier après-midi, à LA PRESSE, par la section consulaire de l'ambassade canadienne à Mexico.

Toutefois, celle-ci a tenu à préciser qu'aucune accusation n'avait été portée jusqu'ici contre Alex Houtchen. L'enquête policière, qui a démarré tôt vendredi soir dernier, se poursuit toujours.

Tout n'est pas très clair et définitif jusqu'à maintenant quant aux motifs et aux circonstances de la mort de Suzanne Guité. On est toutefois formel sur les points suivants: elle a été assassinée à coups de marteau, au cours d'une querelle, et sa fille Michèle, 26 ans, a également été blessée, puis hospitalisée pendant deux jours.

LA GASPÉSIE PERD UNE DE SES ARTISTES RÉPUTÉES

Suzanne, c'était l'énergie qui savait redonner courage

■ Suzanne Guité n'est plus. Elle est morte vendredi dernier à Oaxaca, au Mexique, dans un pays qui était devenu presqu'un pays d'adoption, puisqu'elle y passait depuis plus de quinze ans autant de temps



MADELEINE DUBUC

qu'en son pays natal, la Gaspésie et plus particulièrement Percé qui l'a connue depuis sa petite enfance.

Suzanne Guité avait 54 ans. Elle est morte en pleine création. Ses quatre enfants lui survivent ainsi que quatre petits-enfants et plusieurs frères et soeurs. Née à New-Richmond, en Gaspésie, élevée au sein d'une grande famille qui compta en tout douze enfants, c'est à Percé et de Percé qu'elle dira avoir tout appris à ses débuts, dans la sauvagerie de la nature, dans l'ambiance stimulante d'une famille hôtelière chez qui étaient reçus tout aussi bien le passant d'un soir que l'artiste et l'intellectuel attirés par les gloires de Percé.

La biographie de Suzanne Guité est impressionnante. Sculpteur d'abord, elle devait, après de nombreux voyages à l'étranger, s'intéresser à tous les aspects de l'art pictural et à l'artisanat des pays visités. Deux hommes, disent ses biographes, marquèrent au départ ses goûts et son avenir: un géologue, Nicolas Butakoff, et le poète André Breton, tous deux rencontrés à Percé. Du premier, elle écrira qu'il lui a appris l'histoire des «roches, de la terre, des terres...», de l'autre, envoûté par le rocher Percé, «le grand mythe du salut terrestre par la femme...». De ces deux hommes, et plus tard de ses maîtres Moholy-Nagy, Archipenko et surtout Brâncusi, Suzanne Guité allait suivre la guidance, de France en Italie, d'Italie au Mexique avec des retours réguliers à la Gaspésie.

En 1951, alors qu'elle étudie à Florence, Suzanne Guité rencontre le peintre Alberto Tommi qu'elle épouse et qui avec elle rentre en Amérique. C'est avec Tommi qu'en 1956, elle fondera le Centre d'Art de Percé, à partir d'une vieille grange désaffectée. La tradition se poursuit même après la mort de Tommi. Ses enfants l'assistent. Théâtre, expositions de peinture, défilé de chansonniers parmi les meilleurs, centre de rencontre en plein milieu du village.



Sur le plan professionnel, la carrière de Suzanne Guité ne connaît pas de répit. On lui doit, entre autres choses, la grande murale qui orne le Palais de Justice de New-Carlisle, intitulée «La justice est l'espoir de l'homme». En 1967, on peut voir à l'Exposition universelle, une sculpture au pavillon du Canada et une sculpture dans l'île Notre-Dame. Intéressée à l'art maya, elle ira souvent auprès des indigènes du Mexique chercher les éléments de leurs traditions de tapissiers.

La mort de Suzanne Guité affecte une famille de soeurs, de frères, d'enfants. «Suzanne, c'était l'énergie», dit Thérèse Guité, elle-même artiste réputée, c'est elle qui savait redonner le courage.»

«La maternité, la famille, le couple, le mât totémique, l'individu, le Christ» écrit, décrivant les préoccupations d'une amie, la poétesse Françoise Bujold, disparue elle-même il y a quelques semaines.

Et la Gaspésie dont elle a transporté en elle-même et dans son oeuvre la sauvage beauté perd une de ses plus prestigieuses ambassadrices.

PALM BEACH

Les torses nus et les shorts sont interdits

■ PALM BEACH, Floride (UPI) — Depuis hier, la municipalité de Palm Beach interdit aux hommes de courir ou de jouer au tennis torse nu considérant que ce spectacle nuit à l'image de la ville.

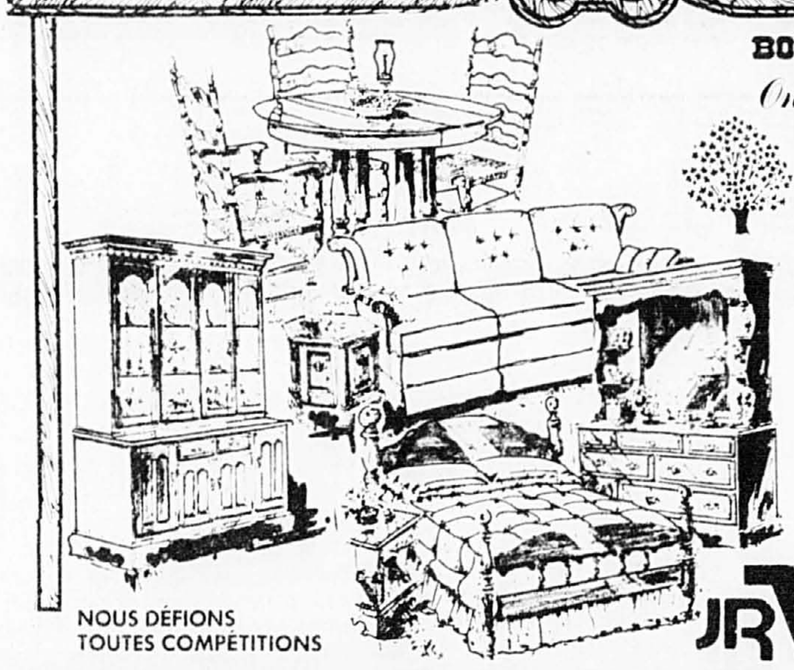
Le règlement, adopté à l'unanimité par le conseil municipal et aucunement contesté par la quarantaine de personnes présentes à la réunion, sera néanmoins combattu par les hommes visés.

L'interdiction s'applique d'une autre façon aux femmes qui ne pourront plus porter de «shorts» passé 150 mètres de la plage. Les enfants ne sont pas visés par le règlement. Ceux qui enfreindront la loi seront passables d'une amende de $500 ou de deux mois de prison. Le règlement ne s'applique pas aux terrains privés.

Selon l'avocat représentant les 1,000 membres de l'Association de coureurs de Palm Beach, le règlement est à peu près le même qui a été déclaré inconstitutionnel l'an dernier. L'association a donc l'intention de contester le nouveau règlement en cour, d'ici une ou deux semaines.

L'an dernier, le règlement avait été défié par l'avocat Allan de Wesse, membre de l'Association des coureurs qui avait alors été arrêté. L'avocat n'a pas l'intention de refaire la même chose cette année. «Pendant un an, dit-il, j'ai été considéré comme un criminel, jusqu'à ce que l'accusation ait été retirée. Ce n'est pas un risque que l'on court chaque année.»

Choix Qualité



BOUTIQUE COLONIALE
On prend la crémaillère!
la Collection Roxton

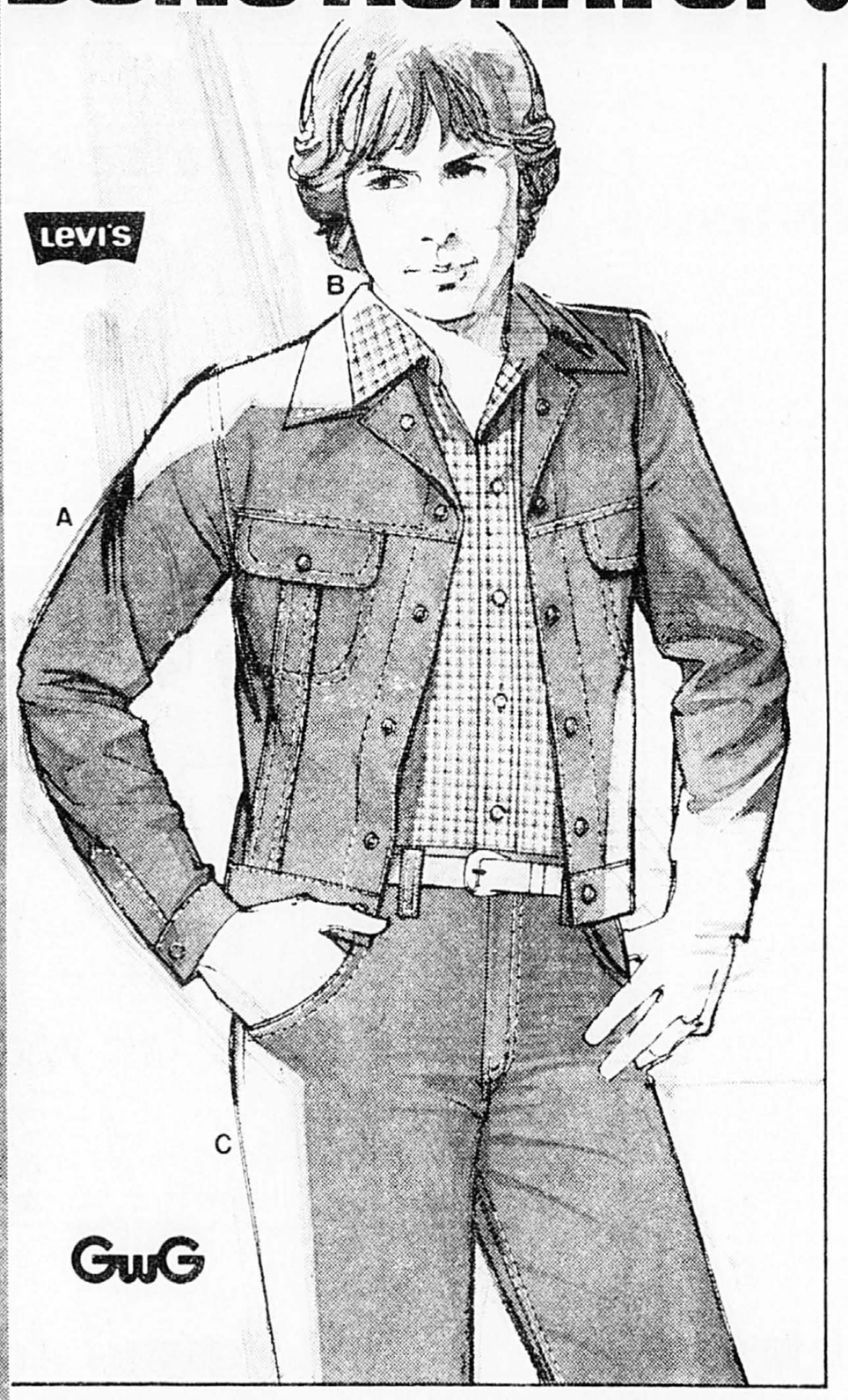
Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de la nouvelle «Maison Roxton»; vous y trouverez une vue d'ensemble de la splendide collection de meubles en érable massif signés Roxton. Chaque pièce reflète notre credo: soin d'exécution et robustesse. Venez examiner ces meubles de près, et vous comprendrez ce qui fait le charme du style colonial. Ces meubles feront partie de votre vie, de jour en jour, d'année en année.

NOUS DÉFIONS TOUTES COMPÉTITIONS

UN CHOIX COMPLET JR Vinet INC.

9712 est, rue Notre-Dame 520, rue George-V, Montréal-Est 351-9110

BONS ACHATS VÊTEMENTS POUR GARÇONS



Rabais de 17%!
Veste «Scrubbie» de Levi's
A. Confestionnée au Canada. Manches à revers et 2 poches. Denim de coton et polyester prélavé. Tailles 8 à 18.
Prix courant Woolco, chac.: 27.80
Prix spécial Woolco, chac.: **22.80**

Rabais de 19%!
Chemise sport sans souci
B. Chemise tout confort à boutons devant, poche poitrine et col 2¾ po. Polyester et coton. Carreaux guingans en bleu, brun et autres teintes. 8 à 16.
Prix courant Woolco, chac.: 10:97
Prix spécial Woolco, chac.: **8.88**

Jean «Scrubbie» de GWG en denim prélavé
C. Confectionné au Canada, ce jean style de l'Ouest est garni de 2 poches devant et 2 poches derrière. Coton-polyester. Marine. 7 à 18.
Jean en denim «Scrubbie» GWG, chac.: **14.88**

Rabais de 29%!
D. Veste en acrylique molletonné pour garçons. Zippée devant. Manches raglan. Capuchon. Marine, brun, bleu, chamois. P. à TG.
Prix courant Woolco, chac.: 9.88
Prix spécial Woolco, chac.: **6.99**

Rabais de 25%!
E. Pantalon en velours côtelé pour garçons
F. Pantalon de toile pour garçons.
Coto. Brun, marine, etc.
Elastique à la taille, 7 à 12.
Prix courant Woolco, chac.: 8:80
Prix spécial Woolco, chac.: **6.60**

Chemise en tricot
G. Confectionnée au Canada.
Polyester et coton. Rayures brunes, bleues, etc. Tailles 8 à 16.
Une belle chemise à prix-budgets!
Chemise en tricot sans souci, chac.: **3.97**

Rabais de 28%!
H. Jean en denim de coton 10 oz. Taille semi-élastique. 2 poches devant et 2 poches derrière. Passants. Marine. Tailles 7 à 12.
Prix courant Woolco, chac.: 6.80
Prix spécial Woolco, chac.: **4.88**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 14 février ou jusqu'à épuisement des stocks en solde

Woolco

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau et pont Champlain
LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est
KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles
ST-LAURENT CENTRE LE BAZAR 3750, Côte-Vertu (Autobus 147) Transcanadienne sortie 38
LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE boul. Rolland-Therrien et Curé-Poirier
REPENTIGNY LES GALERIES RIVE NORD 100, boul. Brien
ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LaSALLE CENTRE LE CAVELIER 8248, boul. Champlain
ST-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Séminaire
VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30, chemin Dufferin
JOLIETTE GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

Heures d'affaires: lundi à mercredi, de 9 h à 18 h, jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h, samedi, de 9 h à 17 h.

Cours de base
Fine Cuisine Familiale
par Henri Bernard
Une fois par semaine, jour ou soir, du 23 février au 30 avril.
PROSPECTUS 843-6481
2015, de la Montagne suite 610, Mtl H3G 1Z9
Permis d'enseignement et de culture personnelle
Institut Culinaire Henri Bernard

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Il faut compter sur nous et la démocratie

Il y a un siècle le président Lincoln définissait la démocratie comme le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple.

Il y a quelques mois, alors que l'opinion canadienne l'appuyait, M. Trudeau invoquait cette phrase célèbre du grand homme d'État américain pour justifier son action et donner tort à ses opposants.

Aujourd'hui l'opinion publique désapprouve son coup de force. Ce qui n'empêche pas M. Trudeau de poursuivre son dessein avec la même obstination.

Aussi son attitude actuelle paraît-elle s'inspirer moins de Lincoln que de l'ex - dictateur portugais Salazar, qui soutenait qu'un gouvernement doit gouverner pour le peuple, si possible avec lui, au besoin contre lui.

Quand M. Trudeau a déposé son projet de rapatriement, j'étais d'accord pour qu'il prenne sur lui, avec l'appui des Communes et de l'opinion publique, de briser une impasse constitutionnelle qui menaçait l'existence du pays. Il revenait au gouvernement fédéral, en tant que responsable de l'unité du pays, de prendre les choses en main et de forcer les gouvernements intéressés à mettre au point, dans un délai donné, une formule d'amendement, et de recourir à l'arbitrage du peuple au besoin.

Le reste du projet, l'enchâssement d'une charte des droits et libertés, le recours au référendum d'initiative fédérale comme formule alternative d'amendement dans l'éventualité d'une impasse entre les deux ordres de gouvernement, de même que les autres modifications constitutionnelles, tout cela était et demeure inacceptable.

Comme le rapatriement assorti d'une formule d'amendement brisera l'impasse en permettant de réformer la constitution, comment M. Trudeau peut-il invoquer l'argument du blocage pour faire exécuter par Londres des changements que son projet de rapatriement a justement pour but de faire réaliser au Canada?

La raison on la connaît: M. Trudeau veut que les Britanniques fassent ce qu'il ne pourrait faire légalement au Canada, sans l'appui de la majorité des gouvernements provinciaux qui n'en veulent pas.

Les six premiers ministres provinciaux qui s'opposent au projet Trudeau se sont réunis lundi à Montréal et sont sortis réconfortés par l'évolution de la situation au Canada et en Grande - Bretagne. Ils semblent même compter particulièrement sur le Parlement britannique pour bloquer ce coup de force.

À trop compter sur Londres ils risquent de faire le jeu de M. Trudeau qui, en cas d'échec, n'hésitera pas à mobiliser l'opinion, à la faveur d'un conflit artificiel autour d'une prétendue ingérence d'un pays étranger dans nos affaires intérieures. Les conséquences pourraient être encore plus désastreuses pour les provinces.

Le seul moyen de contrer le projet Trudeau c'est de continuer à alerter l'opinion publique. Ce qui n'exclut pas de tendre une perche au gouvernement central avant qu'il n'atteigne le point de non-retour. C'est une erreur que d'acculer au pied du mur, c'est-à-dire à l'humilier, un gouvernement qui a les moyens d'aller très loin dans la voie de l'autoritarisme.

À cet égard l'idée de mettre au point une formule d'amendement susceptible d'être acceptable par tous les gouvernements, y compris celui d'Ottawa, et de rapatrier par le fait même la constitution, quitte ensuite à renégocier les autres aspects du projet Trudeau, voilà qui constitue une excellente initiative susceptible d'offrir au gouvernement Trudeau une issue honorable.

MARCEL ADAM

Dorval à Mirabel: surtout pas maintenant

Il est temps que le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, se réveille, prenne en main les problèmes de son ministère et se décide à poser quelques gestes positifs. Présentement, on a l'impression que la confusion règne, à Ottawa, pour tout ce qui concerne les projets conjoints concernant les transports. Une telle confusion ne peut engendrer que de mauvaises décisions. Et c'est ce que l'on peut craindre dans le dossier de l'aéroport de Mirabel.

Le président de la CUM et ses collègues de la banlieue craignent tellement, eux, qu'ils viennent de supplier M. Pépin de ne pas transformer Mirabel avant d'avoir trouvé des solutions aux voies d'accès rapides. On pourrait penser que la demande va de soi: mais non. Il paraît qu'Ottawa a l'intention de déménager à Mirabel tout l'achalandage de Dorval, vols domestiques compris, vols vers les États-Unis à plus forte raison, même si Mirabel est encore perdu dans les champs et aussi mal bâti qu'au premier jour.

On ne peut refaire cet aéroport mal conçu: il faudra supporter sa bêtise conceptuelle encore longtemps. Mais pour accepter ses erreurs de fonction, il faut lui trouver d'autres avantages. Par exemple, si l'on doit endurer le système de convoyeur ridicule, on pourrait au moins profiter de transports en commun efficaces. Mais ce n'est pas le cas: Mirabel conserve tous les défauts d'un aéroport vieillot et dépassé.

L'homme d'affaires de Toronto qui devra atterrir à Mirabel pour assister à une rencontre de deux heures à Montréal cessera tout simplement de venir à Montréal. Comme si l'on voulait tout simplement isoler le Québec et principalement Montréal. Comme si l'on pouvait réparer l'incongruité de Mirabel en le remplissant de mauvaises façons. Tant que Mirabel sera aussi loin de Montréal qu'il l'est présentement, son utilisation risque d'éloigner Montréal du reste du Canada et même des États-Unis.

L'unique solution: rapprocher Mirabel.

Une première façon, simple et relativement peu coûteuse à ce moment-ci, se trouve dans le parachèvement de l'autoroute 13, qui traverse villes et rivières pour finalement s'arrêter dans le champ à quelques kilomètres de son but. Le transport routier y trouvera un avantage appréciable et les usagers du car ou de l'automobile pourront épargner 10 ou 15 minutes d'un temps précieux.

Mais c'est là un minimum qui ne justifierait pas le déménagement de tout Dorval à Mirabel. Car si l'on veut que Mirabel serve vraiment à Montréal, il faut le relier à la ville et même à d'autres villes.

Il y a longtemps que l'on parle de systèmes semblables aux trains japonais. On étudie la possibilité d'utiliser des véhicules à suspension magnétique (MAGLEV), filant à 500 kilomètres à l'heure et pouvant rapprocher New York à moins de deux heures de Montréal. Bref, on cherche la solution que d'autres villes ont trouvée depuis longtemps.

Cette solution, on ne peut la trouver sans la volonté d'y parvenir. Et présentement, on ne sent pas, à Ottawa, cette volonté. En attendant, il ne faudrait tout de même pas multiplier les erreurs. Et Mirabel sans transport rapide, c'est une erreur.

Une première décision concerne la concertation avec les groupes intéressés, comme la CUM. Une autre devrait faire référence à un échéancier, à un jour précis où le projet serait achevé; une autre serait de ne pas prendre celles qu'il ne faut pas.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

Les politiciens ont trompé les citoyens de la Matapédia

La population des 26 villages de la vallée de la Matapédia est en colère. À tel point que des groupes de citoyens ont bloqué les routes, immobilisé des trains, occupé des bureaux du gouvernement et même un poste de la Sûreté du Québec et ont séquestré des fonctionnaires et des députés. Ce mouvement d'indignation a été provoqué au cours des dernières semaines par la décision des gouvernements fédéral et provincial de ne pas construire une papeterie de quelque $220 millions dans leur région contrairement à ce que leur avaient laissé entendre les politiciens.

Il faut se rappeler, en effet, que le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, avait fait cette promesse aux gens de la Matapédia. Il avait même, aussi récemment qu'en septembre dernier, accusé le ministre québécois des Ressources naturelles, M. Yves Bérubé, d'avoir présenté un projet machiavélique parce qu'il favorisait Matane comme site de cette papeterie. Finalement, le ministre Bérubé s'était rallié au projet De Bané à la condition que le fédéral paie la différence des coûts entre les deux sites puisque celui de la Matapédia coûterait plus cher à cause d'installations supplémentaires pour protéger l'environnement.

Une fois de plus les politiciens, par calcul électoral, ont entretenu dans la population pendant plus de deux ans des espoirs d'autant plus grands qu'ils étaient techniquement réalisables. Ils ont été obligés de mettre fin à cette promesse renouvelable et sans cesse renouvelée sous la pression de la population qui voulait finalement la voir réalisée. Ou bien ces messieurs, en particulier M. De Bané, appuyaient cette promesse sur des études trop superficielles; ou bien ils étaient carrément démagogiques. Dans l'un et l'autre cas ils ont desservi leur cause puisque celle-ci consiste à promouvoir l'essor économique régional qu'on ne peut réussir sans la coopération intime de la population concernée.

Les politiciens sont d'autant plus inexcusables qu'Ottawa et Québec étaient d'accord pour investir respectivement 54 pour cent et 46 pour cent d'une somme de $240 millions pour aider les sociétés papetières à se moderniser. Par conséquent ils ne pouvaient, au moins sans l'accord de celles-ci, construire une usine toute neuve et leur créer ainsi un concurrent alors que le marché du papier, par suite de la récession américaine, est plus difficile. Bien sûr, une telle incohérence n'a jamais gêné la plupart des politiciens.

Le plus grave dans cette affaire c'est que les hommes politiques au lieu de rendre les citoyens plus conscients des réalités et des complexités économiques, cherchent au contraire à camoufler celles-ci et à laisser croire aux citoyens que ce sont les gouvernements par leurs politiques et leurs subventions qui peuvent résoudre ces problèmes. Pour le moment les deux ministres se sont entendus pour offrir à la population de la Matapédia un projet de rechange comprenant une fabrique de contre-plaqués, et probablement une mini-papeterie à Causapscal. Mais quel que soit le nombre d'emplois que les nouveaux projets pourront créer, le climat d'hostilité et de méfiance envers les gouvernements mettra longtemps à se transformer en un climat de coopération.

Évidemment, il est plus facile de berner, et par conséquent de diriger une population relativement ignare des réalités économiques. Mais l'esprit de révolte dans la région de la Matapédia montre que cette méthode a ses limites. D'autant plus qu'une économie moderne, fondée sur une technologie avancée, exige de la population une plus grande compréhension des questions économiques.

IVAN GUAY

L'appui de René Lévesque aux journalistes de Radio-Canada

Les journalistes en grève de Radio-Canada ont reçu avant-hier un appui à première vue très précieux: celui du premier ministre René Lévesque.

Ce dernier a vivement reproché au gouvernement fédéral de laisser pourrir ce conflit qui en est maintenant à son quatrième mois. Selon M. Lévesque, il apparaît évident que le gouvernement Trudeau à intérêt à bloquer l'une des principales sources d'information pour cacher la catastrophe économique que représente son administration et pour ne pas attirer trop l'attention sur l'actuel débat constitutionnel.

Cette conclusion s'impose, dit-il, quand on sait que les journalistes ont mis beaucoup d'eau dans leur vin et qu'ils se disent toujours prêts à retourner à la table de négociation. Ce ne sont donc pas eux qui sont en faute, d'autant plus que leurs demandes ne sont pas exorbitantes.

Pourtant, il y a lieu de se demander si ce témoignage ne doit pas être pris avec un certain grain de sel. D'un côté, il faut se rappeler que les hommes politiques ont intérêt à courtiser les journalistes et à rechercher leurs faveurs. Dans un conflit comme celui-là, il est politiquement plus rentable de se rallier à la cause des employés plutôt qu'à celle de l'employeur.

Il y a plus. Il faut savoir que M. Lévesque cherche toutes les occasions possibles de dénigrer ce que fait ou ne fait pas Ottawa. Et de dénigrer, si possible, dans les termes les plus apocalyptiques qui soient. Mais, justement, parce que le langage est toujours en forme de superlatif, l'effet s'émousse facilement.

De toute façon, dans le cas présent, les déclarations de M. Lévesque apparaissent aussi comme assez peu élégantes. Non seulement s'immisce-t-il dans un domaine qui n'est pas de sa compétence, mais il oublie qu'il habite lui-même une maison de verre quand il parle de catastrophe économique à propos de l'administration fédérale. Aimerait-il qu'Ottawa lui rappelle le déficit record de sa propre administration, le trou de $500,000,000 découvert dans le budget québécois de l'éducation, ou encore les nombreuses grèves qu'il a laissé s'éterniser lui aussi?

Ceci dit, il est bien évident qu'il est difficilement acceptable qu'une grève comme celle des journalistes de Radio-Canada tarde tellement à connaître son dénouement. Il est surtout difficilement acceptable de constater qu'il se fasse si peu de négociation sérieuse entre les parties.

Jusqu'ici un médiateur compétent du ministère fédéral du Travail a échoué dans ses tentatives de rapprocher la direction de Radio-Canada de ses employés. On a suggéré avec raison qu'un médiateur étranger à ce ministère aurait probablement plus de chances de réussir là où l'autre a dû enregistrer jusqu'ici un constat d'échec. On comprend mal que cette suggestion n'ait pas encore été retenue.

Par contre, ce serait se faire grandement illusion que de croire qu'une tierce personne, si prestigieuse fût-elle, pourra régler le conflit à la place des parties. C'est à celles-ci qu'il revient en premier lieu de réviser et d'assouplir leurs positions.

On a dit que les journalistes, de leur côté, avaient laissé tomber ou avaient atténué certaines de leurs demandes originales. Il n'est pas dit, pour autant, que ce qui reste de leurs réclamations est maintenant intouchable.

Jusqu'ici, on a surtout parlé dans les journaux des points d'accrochage au niveau des questions matérielles: rémunération, durée de la semaine de travail, vacances, etc. Mais il y a également accrochage sur des clauses dites professionnelles. Et ce sont souvent les plus difficiles à régler dans les entreprises de presse.

Avec les points de repère qui existent ailleurs et avec de la bonne volonté, on devrait pourtant être capable de trouver les formules de compromis.

VINCENT PRINCE

TRIBUNE LIBRE

Le récit d'une mère accouchée par des sages-femmes

Le 3 janvier dernier j'ai donné naissance à un petit garçon. Rien de miraculeux là-dedans, penserez vous. Mais oui, car j'ai eu la chance, le privilège et la joie d'accoucher chez moi, dans mon lit. Rassurez-vous, je n'étais pas toute seule. Je n'étais pas avec un médecin non plus. J'avais pour m'assister deux amies sages-femmes. Quand on pense qu'il n'y a même pas dix sages-femmes pratiquantes à Montréal, vous comprendrez aisément que je me sente privilégiée.

Le terme de «sage-femme» est associé, à tort, à l'ignorance des temps passés, où les enfants qui survivaient étaient chanceux. Les sages-femmes en exercice actuellement possèdent de très **bonnes connaissances en obstétrique; elles suivent plusieurs règlements de sécurité** (qu'elles **se sont fixés** elles-mêmes). Par **exemple:**

— elles refusent d'assister des femmes qu'elles n'ont pas suivies régulièrement durant la grossesse;

— le suivi consiste en une série d'examens prénataux, plus tous les tests de sang, d'urine, etc., pratiqués dans les hôpitaux;

— elles demandent de se faire suivre par un médecin afin d'avoir un dossier dans un hôpital (en cas de complication); si un doute surgit elles demandent une échographie;

— si les risques de complication sont trop élevés, elles refusent d'assister à l'accouchement et vous réfèrent à l'hôpital;

— elles ont tout l'équipement nécessaire (bonbonne d'oxygène, gants stériles, etc.).

Vous voyez qu'accoucher à la maison est un acte qui est loin d'être inconscient et que ce n'est nullement «retourner à l'âge des cavernes». Médicalement c'est la même chose. La grande différence se situe sur un autre plan.

Étant donné que je n'ai jamais été hospitalisée, il m'aurait semblé bien absurde d'aller à l'hôpital pour quelque chose qui est le contraire d'une maladie: une naissance. De plus, l'intensité émotive avec laquelle j'ai vécu mon accouchement n'aurait pas reçu d'écho de la part du personnel hospitalier, pour lequel un accouchement est une affaire de routine. (Je pense que celles qui ont accouché savent de quoi je parle.) Les sages-femmes sont très à l'écoute de ce qu'on ressent lors d'un accouchement et trouvent toujours la phrase qui rassure et qui encourage. Tout se déroule dans une atmosphère de tendresse et de complicité.

En plus des sages-femmes, j'ai eu la joie d'être entourée de mon chum, ma soeur et son chum. J'ai passé la plus grande partie de mon accouchement assise sur mon lit (et non attachée, couchée sur une table) dans les bras de mon ami. Ma soeur m'appliquait des compresses d'eau chaude pendant qu'une des sages-femmes me massait le dos. Pendant les contractions les plus intenses, mon entourage, en respirant avec moi et en me regardant dans les yeux, me donnait le support nécessaire pour «passer au travers».

Mon fils est né paisiblement. Il a respiré tout seul, tout de suite. Les sages-femmes l'ont posé sur mon ventre. Une fois sa respiration bien établie, le cordon ayant cessé de battre, mon chum l'a coupé, guidé par une des sages-femmes.

Nous n'avons pas été séparés une minute, mon fils et moi. Il n'a été en contact qu'avec des gens qui se sentaient concernés par sa présence toute nouvelle sur cette planète. Il n'a jamais été manipulé par des infirmières surchargées de travail, qui l'auraient traité comme un numéro — ce qui est compréhensible quand on pense au nombre quotidien de naissances dans un grand hôpital.

Résultat: le lien qui existait déjà entre lui et moi quand il était dans mon ventre est resté intact, et je me sens très proche de lui. C'est un enfant détendu, calme et souriant, confiant.

Ce que l'ai fait est illégal. Ces femmes si dévouées (elles sont sur le «stand by» 24h sur 24) sont passibles de prison. Je trouve cela inadmissible. Obliger l'accouchement à l'hôpital est un abus de pouvoir sur les femmes et les enfants. On nous raconte des histoires, des mensonges. On nous fait croire qu'il est impossible d'accoucher naturellement, comme si la Nature avait compté sur des médecins expérimentés pour la survie de l'espèce. (...)

C. VOILLOT
Montréal

Pourquoi pas un service d'urgence quand il y a des pannes d'électricité?

Monsieur Joseph Bourbeau
Hydro-Québec
Monsieur,

Notre famille, ainsi que plusieurs abonnés de différents secteurs de Montréal et de la banlieue, a eu à subir une panne de courant qui, dans notre cas, a duré plus de 15 heures, du jeudi soir (22 janvier) à partir de 20h30 jusqu'au vendredi matin (23 janvier) à 11h30. La même situation s'est reproduite hier soir (1er février). Vous comprendrez sûrement qu'avec un bébé, de tels événements prennent une autre dimension, ne serait-ce que pour faire chauffer les biberons, les purées et garder le bébé bien au chaud. (Essayez donc quand la température de la maison est de 14° C!) Ce n'est pas tout le monde qui possède un foyer pour se réchauffer et faire bouillir de l'eau; ce n'est pas tout le monde qui possède un équipement de camping d'hiver...

J'ai réussi à joindre votre service à la clientèle vers 23 heures et, par la suite, vers 2 heures du matin. A chaque fois, j'ai dû insister pour avoir un conseil, à savoir quoi faire pour «réchauffer» la maison. A chaque fois on m'a fait réponse qu'il n'y avait «rien de prévu comme service d'urgence» et qu'on ne savait pas vers quelle heure le service reprendrait. Imaginez mon désarroi et la nuit blanche que j'ai passée à empiler des couvertures sur mon bébé...

Je me permets de vous faire quelques suggestions qui m'ont effleuré l'esprit durant cette nuit blanche:

1) L'hôtel de ville de chaque municipalité, de concert avec le service d'urgence d'Hydro-Québec (s'il n'existe pas déjà, il faudrait songer à le mettre en place au plus tôt), coordonnerait les services d'urgence à offrir. Par exemple: une école par commission scolaire serait pourvue de réchauds et de chaufferettes à gaz et des employés de la ville seraient là pour aider les gens.

2) Il serait très facile pour Hydro-Québec d'informer la population à l'avance de la situation de ces points de ralliement, évitant ainsi les appels, frustrants pour nous, à votre service à la clientèle.

Je crois, Monsieur Bourbeau, que vous prendrez mes modestes suggestions en considération et j'ose espérer qu'à la commission parlementaire de la fin février, à Québec, vous serez en mesure de présenter un programme d'urgence à votre mesure, sinon je serai forcée de conclure qu'aucune «chaloupe de sauvetage» n'est à la disposition des Québécois en cas de panne majeure d'électricité.

Joanne LATOUR
Saint-Lambert

Un monopole intolérable

M. John Meisel,
président, Conseil de la Radiodiffusion et des télécommunications du Canada
Monsieur,

Je tiens à exprimer ma grande déception devant l'attitude arrogante de Câblevision nationale Ltée dont le monopole sur le télécâble est devenu intolérable.

La plupart des utilisateurs de cette compagnie semblent déçus au plus haut point devant l'«overbooking» manifeste de cette dernière.

Lors de prochaines audiences du CRTC, j'aimerais manifester, de façon concrète, l'opinion qu'il est nécessaire que la concurrence soit, non seulement permise, mais provoquée par le CRTC. En plus d'une administration parfaitement inefficace, cette compagnie profite de sa situation pour manipuler le public et les utilisateurs de ses services.

Hugues MORRISSETTE
Sainte-Foy

EN VRAC

Un projet de loi pour idiots

Le ministre Vaugeois nous prépare une belle loi sur le cinéma: dans tout le Québec il n'y aura qu'une seule salle qui pourra présenter un film en version anglaise originale sans traduction ni sous-titres. Pensons-y: une seule salle dans tout le Québec pour voir les derniers films américains ou étrangers dans une version non «maganée». Une seule salle où nous pourrions entendre la vraie voix de Woody Allen, au lieu du crapaud qui lui sert d'interprète en français. Selon le ministre nous sommes tous des cons incapables de comprendre un film en anglais. Ou peut-être croit-il que le fait d'assumer notre identité oblige à faire disparaître tout ce qui n'est pas nous. Ça nous rappelle les bonnes vieilles habitudes du catholicisme totalitaire.

Indépendance oui, mais kétainerie non! Les films en anglais sont un secteur de l'économie qui ne dérange personne; profitez-en, Monsieur le Ministre, et attaquez-vous à une cause plus valable: celle d'ouvrir les portes des circuits de distribution aux films québécois. Mais laissez l'art cinématographique être de l'art totalement — et les cons des cons.

Louis SAINT-PIERRE
Montréal

Magasinez avant d'acheter!

Je lisais récemment dans cette page la lettre d'une personne qui se plaignait du prix fort élevé de certains produits de consommation. Aujourd'hui, c'est tout particulièrement aux Pharmacies UNIPRIX que je m'adresse.

En raison de mon état, je dois prendre — et ce pour une longue période — un médicament appelé SALAZOPYRIN que j'achète chez UNIPRIX (le dépositaire le plus près de mon domicile) au prix de $17.85 pour cent comprimés. Je croyais que ce prix était identique dans toutes les pharmacies UNIPRIX.

J'ai alors fait quelques appels téléphoniques et j'ai magasiné. J'ai pu constater que sur six pharmacies à la même enseigne et situées dans le secteur St-Léonard, les prix pour la même quantité et le même médicament variaient entre $14.95 et $18.95. Je l'ai de plus trouvé à $14.70 chez un pharmacien qui ne fait partie d'aucune chaine.

J'invite donc les personnes à magasiner avant d'acheter. L'exploitation a assez duré. Et quand j'entends la publicité d'UNIPRIX à la télévision, j'appelle ça de la publicité mensongère faite sur le dos des gens qui ont des ennuis de santé.

Simone ALLEC
Saint-Léonard

Un chien abattu inutilement?

Le vendredi 30 janvier dernier, vers 7 heures du matin, des agents de la GRC et de la Sûreté du Québec sont entrés en trombe au 14, 7e Avenue, à Lesage, à quelques milles de St-Jérôme.

Un agent de la GRC (corps policier dont on connaît les méthodes de travail pour le moins inquiétantes...) en pénétrant, revolver à la main, a apeuré un jeune chien (6 mois). C'est alors qu'il a pris ses jambes à son cou en oubliant de refermer la porte. Le jeune chien, énervé par une entrée si brusque et pour le moins anormale, s'est mis à lui courir après, mais un agent de la SQ lui a vaporisé un aérosol qui l'a immobilisé (le chien, pas l'**agent de la GRC) sur-le-champ.** L'agent de la SQ, non content de voir le chien immobile, à sa merci, lui a vidé son chargeur dans la tête et dans le corps.

Barbare, c'est le mot à employer pour désigner un acte **gratuit de tuerie de cette nature.**

Pierre CHARTRAND
Lesage, P.Q.

L'industrie du chinchilla

Je remercie M. Pierre Gingras pour l'article intéressant et véridique qu'il a publié à la fin de décembre dernier sur l'industrie du chinchilla. (...)

Les éleveurs qui ont acheté des animaux ces dernières années devront ouvrir l'oeil et être très exigeants auprès des compagnies qui leur ont procuré leurs animaux. Ils les ont payés des prix fabuleux. Ces compagnies fonctionnent très bien actuellement en profitant de l'ignorance et de la naïveté de beaucoup de gens. Comme on dit souvent: «Une compagnie ça n'a pas de coeur. Il a que les dollars qui comptent.» (...)

Il est à noter que certains États américains se sont débarrassés des vendeurs indésirables de chinchillas ou autres animaux vivants, en légiférant de façon à ce qu'aucune clause de rachat des petits ne paraisse sur les contrats. C'est pourquoi ces vendeurs envahissent le Québec, y trouvant la voie libre.

Denise DUBUC
Mont St-Grégoire, Qué.

«Elles ne font aucun effort...»

Monsieur René Lévesque
Premier ministre du Québec
Monsieur le Premier ministre,

Le lundi 12 janvier, une lettre a paru dans le journal LA PRESSE, signée Jacqueline Dugas. Madame Dugas dénonçait les infirmières anglophones face à la loi 101. Elle relatait des expériences vécues dans les hôpitaux.

Le vendredi 30 janvier vous publiiez une lettre signée Julia Rustad qui fait une critique de la lettre de madame Dugas. Elle affirme que les infirmières anglophones s'efforcent de parler français aux malades. Elle trouve la lettre de madame Dugas très hostile vis-à-vis des infirmières. Elle ne veut pas se sentir étrangère dans la province. (...)

Nous sommes des infirmiers travaillant dans des hôpitaux anglophones et nous appuyons la lettre de madame Dugas. Les infirmières anglophones ou émigrantes ne font aucun effort pour parler français à leurs malades. Depuis le NON au référendum, la situation a empiré. Il y a un racisme larvé à l'égard de la majorité.

Nous vous demandons par conséquent, pour le respect du peuple québécois, de ne pas acquiescer aux exigences de la minorité. (...)

Christian BRILLANT
Ville Mont-Royal
Antoine GOYA
Montréal

Quand la neige était de la neige

Qu'est-ce que l'hiversansel? Est-ce une nouvelle théorie existentialiste ou un nouveau mode de vie bouddhiste adapté à la société occidentale?

Non! L'hiversansel est un phénomène que nous vivions cinq mois par année il y a une quinzaine d'années et plus, phénomène qui rendait Montréal presque belle en hiver, qui permettait aux enfants de jouer au hockey dans la ruelle ou de patiner sur les trottoirs et qui faisait que l'on avait envie de prendre une marche quand il neigeait.

Mais quel gâchis on fait aujourd'hui avec cette belle neige blanche. Aussitôt arrivée sur le sol de la ville, elle se transforme en une boue noire et épaisse: nos hivers montréalais sont maintenant synonymes de boue, de grisaille et de tristesse. (...) Tout cela pour permettre aux automobilistes de rouler sans danger. (...)

N'y aurait-il pas moyen de trouver un équilibre? Par exemple, garder le calcium pour les pentes raides et les rues verglacées. On n'a pas besoin d'un centimètre de calcium par centimètre de neige! (...) Outremont est vraiment l'exemple parfait d'une exagération démente.

Yves GAGNON
Outremont

Qui donc a raison?

Comme nous nous en souvenons bien, il y a plus d'un an des étudiants québécois exigeaient l'introduction de cours sur le marxisme dans le programme de leurs études. Dans leur esprit c'était un impératif de la démocratie, un chemin menant vers un avenir juste et bon. Nous ne doutons pas que ces étudiants étaient sincères et qu'ils croyaient en cette idéologie.

Chose bizarre, tout récemment, les étudiants de l'Université de Lodz, en Pologne, manifestaient à leur tour, puis déclenchaient une grève, en exigeant la suppression de cours sur le marxisme.

Contrairement aux étudiants québécois, qui n'ont qu'une notion théorique de ce courant socio-politique, les étudiants polonais vivent dans un contexte marxiste. Ils éprouvent l'application de ce système jour après jour, et cela dans toutes les manifestations de la vie. En conséquence, ils le rejettent catégoriquement.

Qui a donc raison? Les étudiants québécois ou les étudiants polonais?

Jan Tesiorowski
Montréal

«La filière arménienne»

Nous avons lu, avec beaucoup d'indignation et une profonde stupéfaction, dans LA PRESSE du 19 janvier dernier, un sous-titre de quatre colonnes: La filière arménienne».

Ce titre pourrait laisser entendre que votre journal n'a pas fait suffisamment de discernement dans cet article.

Il est regrettable qu'un grand journal comme le vôtre utilise un titre à sensation même si celui-ci est emprunté aux expressions des policiers.

Nous croyons qu'il est important et nécessaire de dissocier un acte criminel de l'origine ethnique de celui qui le commet. Le fait de mettre le mot «arménienne» entre guillemets ne vous exempte pas de la responsabilité d'informer le public de façon objective.

Enfin, dans une collectivité composée d'une multitude d'ethnies, un tel titre est susceptible de porter préjudice, en développant auprès du public en général des attitudes plutôt négatives à l'égard de la communauté en question.

Nous vous prions donc de faire preuve dorénavant de plus de prudence dans la présentation de telles nouvelles, de manière à éviter d'induire le lecteur en erreur.

Vrej-Armen ARTINIAN
membre du Comité national arménien

Et que pensez-vous, cher Monsieur, des filières «canadienne», «américaine» et «française», qui ont donné lieu non seulement à des articles de journaux, mais aussi à des livres et à des films?

André CÉDILOT

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Au sujet des vicissitudes de Chrysler

Monsieur Ivan Guay
Éditorialiste
Monsieur,

Votre analyse des vicissitudes de la compagnie Chrysler (La Presse, 20 janvier) m'apparaît quelque peu sommaire.

Vous écrivez: «En d'autres termes tous les acteurs du drame de Chrysler sont prêts, chacun pour ses intérêts particuliers, à tous les accommodements pour éviter l'effondrement de cette entreprise.» Qu'y a-t-il d'unique en cela? C'est le drame de toutes les entreprises en difficulté financière. Les entreprises et leurs créanciers ont malheureusement tendance à attendre à la dernière minute, alors qu'il est trop tard, pour essayer de trouver une solution qui favoriserait la survie de l'entreprise. A cet égard, il est à souhaiter que le gouvernement n'omette pas d'inclure dans le bill C-12 (projet de loi sur la faillite et l'insolvabilité, déposé à la Chambre des communes au printemps 1980) des mesures visant à éviter la faillite et à favoriser la survie des entreprises par la voie du concordat.

S'il n'y a pas de doute que la concurrence internationale soit une des causes importantes de la situation financière de Chrysler, il y a quand même lieu d'énumérer les autres causes toutes aussi importantes de ce malaise: type de management, genre de marketing, crise du pétrole, inflation, taux d'intérêt astronomiques, réduction d'achats par le consommateur, etc.

Vous dites que Chrysler est voué à la disparition ou à la fusion avec d'autres entreprises. Je vous avoue souhaiter la seconde solution. La disparition de Chrysler signifierait non seulement le chômage des 8,500 travailleurs de Windsor mais également de tous leurs collègues américains. En fait, les conséquences seraient bien plus graves puisque des centaines et des centaines de fournisseurs et de clients de Chrysler devraient à leur tour fermer leurs portes et remercier leurs employés, ce qui entrainerait par ricochet de nombreuses autres faillites. C'est pourquoi je souhaite ardemment la solution de la fusion (ou de l'achat) avec (ou par) une autre entreprise. Cette solution aurait au moins pour avantage de permettre la survie de Chrysler et le maintien d'un bon nombre d'emplois tout en soutenant les fournisseurs et les clients. Tant qu'il y aura un espoir de viabilité pour Chrysler, je crois que le gouvernement, les employés, les créanciers et les fournisseurs ont raison de s'imposer les sacrifices qu'ils font. Finalement, il ne faut pas se faire d'illusions: dès que cette viabilité cessera, les banques et autres institutions prêteuses seront les premières à entamer des procédures de faillite.

En attendant, je suis loin de croire comme vous que les garanties gouvernementales sont des «allocations de chômage» déguisées: bien au contraire, il s'agit «d'allocations de **travail** déguisées» puisqu'elles visent à assurer aux employés de Chrysler, et indirectement à ses fournisseurs et clients, une juste rémunération. Je termine en vous rappelant la chanson de Félix Leclerc où, après avoir énuméré diverses façons de tuer un homme, il conclut que la meilleure c'est de le faire chômer.

Marc MAYRAND
Aylmer, Qué.

M. Mayrand ne fait qu'énumérer des causes telles que «crise du pétrole, inflation, taux d'intérêt élevés, réduction d'achats par les consommateurs», qui s'appliquent autant aux voitures japonaises et européennes puisque ces causes forment la structure actuelle du marché américain.

C'est la concurrence internationale qui est la cause essentielle de l'effondrement de Chrysler puisque ses voitures ne pouvaient plus concurrencer les petites voitures japonaises et européennes parce qu'elles n'étaient plus adaptées aux nouvelles exigences du marché.

Si l'on veut vraiment défendre l'intérêt des consommateurs, il faut aussi défendre la concurrence du marché. C'est pourquoi l'aide des gouvernements des USA et du Canada à Chrysler sont des «allocations de chômage déguisées», qui cherchent à contrecarrer artificiellement le verdict de la concurrence et sont dans une large mesure un encouragement à l'incompétence et à l'inefficacité.

IVAN GUAY

SÉMINAIRE PUBLIC
BILAN DU GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS
Jeudi 12 février
20 heures
Salle-Marie-Gérin Lajoie
UQAM métro Berri
Billets disponibles ($3.50)
282-4582
Avec: Vincent Lemieux
André Bernard
Robert Bourassa
Claude Charron
Modérateur: Louis Martin
Société Québécoise de Science Politique
avec le concours du
Département de Science Politique de l'UQAM

METRO

OPÉRATION DÉFI



COMPAREZ le service

PRIX DÉFI

RÔTI D'ÉPAULE
PICNIC
DE PORC FRAIS

lb .98

PRIX DÉFI

FESSE DE JAMBON
DÉCOUENNÉE
sans jarret
prêt-à-servir
un bout
ou l'autre

METRO RICHELIEU

lb 1.18

PRIX DÉFI

CÉLERI PASCAL
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1
Gr. 24

ch. .48



CÔTES DE
FLANC DE PORC
surgelées

lb 1.18

SAUCISSES FUMÉES
1 livre
HYGRADE

1.48

ORANGES
SANS PÉPIN NAVEL
Produit de la Californie
Gr. 138

18/1.29

GIGÔT D'AGNEAU
IMPORTÉ DE
NOUVELLE-
ZÉLANDE
4-6 lb

lb 1.78

PÂTÉ AUX POULET
4 X 4
BILOPAGE
500 g 1.98

JAMBON MIGNON
DÉSOSSÉ
prêt-à-manger
HYGRADE
2-3 lb lb 2.58

PATTES DE CRABES
DE
L'ALASKA
surgelées

lb 5.95

JAMBON CUIT
TRANCHÉ
HYGRADE
175 g 1.68

SAUCISSON DE SALAMI
TOUT BOEUF
HYGRADE
250 g 1.98

TÊTE FROMAGÉE
BILOPAGE
283 g 1.48

RÔTI DE SOC DE
PORC
FRAIS lb 1.08

VIANDES CUITES
TRANCHÉES AU CHOIX
(Simili poulet,
viande-olive,
bologne
HYGRADE 175 g 98

BACON SANS COUENNE
TRANCHÉ
METRO RICHELIEU
500 g 1.49

BOUDIN
AU LAIT
BILOPAGE
lb 1.18

SAUCISSES
PORC PUR
surgelées
METRO RICHELIEU
500 g 1.98

PAIN DE VIANDE
DE PORC
METRO RICHELIEU
morceau ou
tranché lb 1.88

CRETONS
METRO RICHELIEU
300 g 1.48

POMMES JAUNES
DÉLICIEUSE
Produit de la
Colombie-Britannique
Cat. Canada
de fantaisie
Gr. 113 lb .38

RAISIN VERT PERLETTE
Importé du Chili
Cat.
Canada
no 1 lb 1.79

PAMPLEMOUSSES
BLANCS
Produit
de la
Floride 5 lb 1.59

ÉCHALOTES 3/.65
Produit des
États-Unis

CAROTTES MINIATURES
Produit des
États-Unis
Cat. Canada
no 1
cello 12 oz 2/.89

CHOUX DE BRUXELLES
Produit des États-Unis
Cat. Canada no 1
10 oz ch./ .79

CHAMPIGNONS
BLANCS
Produit du
Canada Chop. 1.08

PLANTES TROPICALES
ASSORTIES
Pots 3½ po.
ch. .89

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur jusqu'à la fermeture des magasins de vos maîtres épiciers Métro samedi

On connaît not'monde!

JUS DE LÉGUMES
V-8 CAMPBELL
jarre 28 oz
.68

PÂTES ALIMENTAIRES
macaroni coupé, spaghetti, spaghettini
CATELLI
2 kg
2.48

MÉLANGE À SOUPE
nouilles & légumes, riz et légumes alphabets & légumes 200 g
ST-ARNAUD
.49

TARTINADE
beurre de sucre
MAP-O-SPREAD
cont. 28 oz
1.79

SALADE DE FRUITS
POIRE BARTLETT DEMIES
Canada de choix
AYLMER
bte 14 oz
.68

FARINE TOUT-USAGE
FIVE ROSES
sac 2.5 kg
2.59

BOISSON
saveur de pommes, raisin, orange
ROUGEMONT
paquet 6/6 oz
1.29

BASE À SOUPE
poulet, boeuf
DU CHEF
cont. 7 oz
.99

GRUAU
Rapide 1.35 kg
1 minute 1.25 kg
QUAKER
1.49

POUDING
saveurs variées
LAURA SECORD
paquet 4 btes 5 oz
1.18

CÉRÉALES CORN FLAKES
KELLOGG'S
bte 675 g
1.25

RAGOÛT
boeuf, irlandais, poulet-dinde
CLARK bte 15 oz
.99

ESSENCE DE VANILLE
imitation
JONAS cont. 50 ml
.71

FROMAGE VELVEETA
préparation de fromage
KRAFT
paquet 500 g
1.98

CONFITURE
fraises, framboises
LA MAISONNÉE KRAFT
cont. 500 ml
1.49

BISCUITS DE SON
WESTON
cello 600 g
1.89

PAPIER-MOUCHOIRS
couleurs variées
FACELLE ROYALE
bte 100 f
.78

MARGARINE DURE
(disponible au Québec seulement)
PARKAY
paquet 2 lb
1.48

CHOCOLAT ASSORTI
variés
NEILSON
paquet 4 tablettes
1.09

PAIN AUX RAISINS
METRO RICHELIEU
12 oz
.79

AMPOULES ÉLECTRIQUES
40, 60, 100 watts
G.E.
BEST BUY
paquet 2s
.88

FÈVES AU LARD
bien mijotées
LIBBY'S
cont. 14 oz
.59

CAFÉ INSTANTANÉ
TASTERS CHOICE
bocal 8 oz
5.99

CORNICHONS, TRANCHÉS, SUCRÉS
PETITS CORNICHONS À L'ANETH
CORNICHONS À L'ANCIENNE
CORONATION
cont. 750 ml
1.19

EAU MINÉRALE
MONTCLAIR
bouteille 750 ml
2/1.00

PRIX DÉFI

SUCRE BLANC
granulé fin
sac 2 kg
1.78

SOUPE
saveurs variées
HABITANT
bte 28 oz
.58



JUS D'ORANGE CONCENTRÉ
surgelé
McCAIN
Contenant de 12½ oz.
.79

PRIX DÉFI

MARGARINE MOLLE
(disponible au Québec seulement)
LACTANTIA
cont. 2 lb
1.38

BISCUITS AU CHOCOLAT
TI-COQ LIDO
cello 300 g
1.18

ALIMENTS SURGELÉS

CROÛTE À TARTE
9" 3M
GAINSBOROUGH
Sac de 15 oz.
1.49

GAUFRES ASSORTIES
bleuets régulières
EGGO-KELLOGG
Boite de 11 oz.
.98

TARTES ASSORTIES
pommes et miettes pommes
MRS SMITH
Bte de 24 oz.
1.59

PÂTÉS ASSORTIS
boeuf, dinde, poulet
SWANSON
Boite de 8 oz.
.63

JUS DE RAISIN CONCENTRÉ
WELCH'S
Contenant de 12 oz.
.99

RIGATONI
PIAZZA TOMASSO
Bte de 340 g
1.49

GÂTEAUX RONDS ÉTAGÉS
SARA LEE
au noix, chocolat, double chocolat, forêt noire
Bte de 18 ou 21 oz
2.99

SAVON DÉSODORISANT
format bain
COAST
paquet 3 pains
1.69

DÉTERSIF EN POUDRE
OXYDOL
bte 6 litres
3.79

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS
DOWNY
cont. 2 litres
2.59

PÂTE DENTIFRICE
PEPSODENT
tube 100 ml
.99

PAPIER HYGIÉNIQUE
couleurs variées
DELSEY
paquet 4 rouleaux
1.49

NOURRITURE SÈCHE POUR CHIENS
KEN L
meal
8 kg
6.99

DÉTERSIF LAVE-VAISSELLE
SUNLIGHT
bte 1.8 kg
2.99

BRIQUET JETABLE
BIC
chacun
.89

RASOIR JETABLE
BIC
paquet 5s
.89

EAU DE JAVEL
MIX-O
cont. 3.6 litres
1.19

BICARBONATE DE SOUDE
COW BRAND
bte 500 g
.53

RINCE CRÈME RÉGULIER
TAME
cont. 225 ml
1.49

LINGES TOUT-USAGE
assortis
CHIFFON-J
paquet 20s
2.29

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
jaunes
KLEENEX BOUTIQUE
paquet 2 rouleaux
1.39

MAXI-SERVIETTES
STAY FREE
bte 30s
2.99

prochain le 14 février 1981, à 17h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

METRO

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 11 FÉVRIER 1981

LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS, UN AN PLUS TARD

Immigration: Québec s'est donné une crédibilité internationale et nationale

— 4 —

Pour la première fois, l'expérience vécue en Asie du Sud-Est a permis au ministère québécois de l'Immigration de se donner une certaine crédibilité internationale et nationale et de développer à l'intérieur de la fonction publique un «know how» permettant de faire face à des situations d'urgence.



PIERRE-PAUL GAGNÉ

L'envoi de fonctionnaires québécois dans des camps de réfugiés constituait la première occasion de mettre à l'essai de façon aussi massive l'entente Cullen-Couture sur la sélection des immigrants.

Or, les relations entre les fonctionnaires du Québec et ceux du gouvernement fédéral n'ont pas toujours été au beau fixe et il a fallu à quelques occasions que Québec demande à Ottawa de rappeler à l'ordre certains agents du fédéral en poste en Asie du Sud-Est, qui faisaient carrément preuve de mauvaise volonté à l'égard de leurs vis-à-vis québécois. Par contre, de l'avis de tous, les relations en sol québécois ont généralement été excellentes.

Selon le chef de la direction des services avec l'étranger au ministère de l'Immigration du Québec, M. Jean Tainturier, il faut davantage mettre le blâme sur quelques individus que sur l'ensemble des fonctionnaires fédéraux. D'ailleurs, soutient-il, la situation s'est nettement améliorée depuis quelques mois et la collaboration est devenue très bonne.

Pour les fonctionnaires fédéraux, qui avaient toujours historiquement travaillé seuls, il est bien certain que la présence de leurs vis-à-vis québécois, installés à une table voisine de la leur dans les camps et pavoisant le drapeau fleurdelisé, était bien agaçante.

Non seulement la présence du Québec pouvait-elle être agaçante, mais, de l'avis de M. Tainturier, les fédéraux ont toujours vu d'un mauvais oeil la décision québécoise de mettre sur pied un programme spécial d'accueil pour les réfugiés cambodgiens.

Ce qui a fait qu'il s'est créé de nombreux problèmes de listes (des listes de réfugiés que le Québec avait, mais que les fonctionnaires fédéraux n'avaient jamais) et de disponibilité de places dans les avions en partance pour le Canada.

À cet égard, la secrétaire aux réfugiés, Mme Louise Gagné, rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue qu'au départ, l'ensemble de la politique canadienne était axée sur celle des Etats-Unis, politique qui consistait à recevoir presque exclusivement des Vietnamiens. Dans cette optique, le fait de recevoir des réfugiés vietnamiens réglait une partie de la culpabilité que les Américains ressentaient à la suite de la guerre du Vietnam et montrait les méfaits de la victoire communiste.

La consoeur Paule Beaugrand-Champagne, qui a visité les camps, il y a environ un an, rappelle qu'à part quelques exceptions, les fonctionnaires fédéraux travaillant à Bangkok, en Thaïlande, traitaient les réfugiés avec mépris, considérant ceux-ci comme des immigrants inférieurs. Par contre, affirme-t-elle, la situation était très bonne dans les camps situés en Malaisie.

À titre d'exemple, elle rappelle qu'elle a entendu de ses propres oreilles, dans le camp de Mai Rut, au sud-est de la Thaïlande, un fonctionnaire fédéral (certain de n'être pas compris) lancer à l'adresse d'une famille de réfugiés cambodgiens: «That's the kind of dogs that Quebec will take!»

Elle raconte également que l'ex-directeur du service fédéral de l'immigration à Bangkok, M. Murray Oppertshauser, a fait savoir à au moins l'un de ses fonctionnaires qu'il n'avait jamais lu l'entente Cullen-Couture et qu'il y était opposé de toute façon...

À un autre chapitre, Mme Beaugrand-Champagne raconte que tant les fonctionnaires fédéraux que québécois n'avaient rien prévu pour informer les réfugiés sur le pays où ils s'en allaient, ce qui laissait courir les rumeurs les plus absurdes.



Dans le hall d'entrée du ministère de l'Immigration du Québec, rue McGill, l'accueil est multilingue. photos Robert Nadon, LA PRESSE

Il faut dire qu'il ne manque pas de gens, parmi tous les intervenants dans le dossier, pour accuser d'incompétence bon nombre des fonctionnaires canadiens et québécois qui travaillaient dans les camps.

Ainsi, selon d'aucuns, bon nombre de fonctionnaires n'étaient pas préparés psychologiquement à faire face à une situation aussi dramatique et à endurer les conditions de vie et de travail nécessairement difficiles dans les camps de réfugiés.

À ces accusations, Jean Tainturier répond que, si on excepte la France dont le passé colonial en Indochine lui donnait un certain «know how», tous les pays, y compris les Etats-Unis, faisaient face à une situation complètement nouvelle.

À son avis, il est bien difficile de se préparer à ce genre de situation compte tenu du fait qu'on ne peut jamais savoir d'avance où va se produire la prochaine crise internationale.

Au contraire, M. Tainturier loue le travail de ses agents qui, sans expérience, sans moyens aussi grands que ceux du fédéral et, compte tenu du contexte difficile, ont réussi malgré tout à se débrouiller relativement bien.

Tout en rappelant que c'était la première occasion donnée au MIQ de développer ce genre d'expertise, il affirme également que l'expérience du Sud-Est asiatique aura au moins permis de commencer à former «un corps de spécialistes».

M. Tainturier affirme qu'il est impossible de prédire avec précision quels types de réfugiés arriveront au Québec en 1981 compte tenu du fait que la politique officielle est celle de la réunification des familles au Canada et au Québec.

À l'heure actuelle, estime-t-il, environ 10,000 dossiers de demandes de réunification familiale sont en attente. Au fur et à mesure qu'il est possible de retracer ces gens dans les camps, tout en tenant compte de la situation politique en Asie du Sud-Est, ces dossiers sont donc privilégiés.

Demain: Québec réclame $50 millions.

Les «mensonges» ont compliqué les choses...

Dans les Cantons de l'Est un groupe de parrains avaient choisi pour le jeune couple de réfugiés qu'ils venaient de recevoir un joli appartement. Lorsqu'ils visitaient le couple, les parrains se rendaient bien compte que quelque chose ne tournait pas rond dans le ménage. Plusieurs semaines plus tard, on s'est rendu compte que, non seulement l'homme et la femme n'étaient pas mariés, mais de plus qu'ils ne s'entendaient pas du tout entre eux.

- À Mirabel, une famille complète de réfugiés venait d'arriver: il y avait le père, la mère et leurs six enfants. Tout allait pour le mieux puisque cette famille avait un groupe de parrains qui leur avaient trouvé un logis. Les choses commencèrent à se gâter quand la chicane s'installa entre les enfants et que les parents durent finir par avouer que trois des enfants ne leur appartenaient pas. C'est uniquement pour pouvoir les faire sortir des camps qu'ils les avaient pris à leur charge.
- Au nord de Montréal, on avait placé ensemble dans le même appartenant deux frères, même si on savait qu'ils ne s'appréciaient pas l'un l'autre plus qu'il faut. Finalement, on découvrit que leur lien de famille n'était pas celui qu'ils avaient déclaré (en réalité, ils n'étaient que de vagues cousins) et il fallut les séparer.

Ces trois cas ne font qu'illustrer un des principaux problèmes auxquels ont fait face les agents d'accueil des gouvernements fédéral et québécois avec un certain nombre de réfugiés pour lesquels, quand ils étaient encore dans les camps, tous les moyens étaient bons pour en sortir.

C'est ainsi que certains petits «mensonges» se sont perpétués en territoire canadien et qu'il a fallu, en avril dernier, instituer ce qu'on appelle le «dépistage» au ministère de l'Immigration du Québec.

Les faux liens de parenté n'étaient pas les seuls cas. Croyant pour une raison ou une autre pouvoir entrer plus facilement au Canada, des réfugiés ont changé leur âge ou celui de leurs enfants, ou bien ont menti sur leurs antécédents ou leur identité.

Selon Micheline Brunet, responsable du programme d'accueil aux réfugiés, on ne s'attendait jamais à un nombre aussi grand de «mensonges» et, l'avoir su avant, on aurait institué le dépistage dès le début.

À leur arrivée, ignorants des lois canadiennes et québécoises, les réfugiés n'osent pas avouer facilement qu'ils ont falsifié quelque chose dans leur statut. Selon Mme Brunet, il faut bien leur expliquer qu'ils ne seront aucunement pénalisés s'ils avouent avoir fait une déclaration partiellement fausse et que le véritable problème sera, s'ils ne font pas les corrections immédiatement, de les faire faire ultérieurement.

Selon Robert Lapointe, d'Emploi et Immigration Canada, il s'agit d'un problème grave, même s'il touche peu d'invidivus. À son avis, si une personne a menti tout au long du processus, il devient administrativement très difficile d'apporter des modifications à son document de visa si la personne en question ne peut pas fournir de preuve documentaire de ce qu'elle veut faire changer.

Or, compte tenu de la situation au Sud-Est asiatique, il est bien évident que la très grande majorité des réfugiés n'a aucune preuve documentaire de leur identité.

À ce moment-là, faut-il croire la première ou la deuxième version? Car, il pourrait arriver qu'un réfugié, connaissant au bout de quelques mois, les lois canadiennes décide de changer son premier statut (qui était le bon) dans l'espoir de profiter de tel ou tel programme.

Selon M. Lapointe, cette question est très grave: à long terme, cela pourrait ouvrir la porte à une immigration illégale au Canada.



Le service d'accueil du ministère de l'Immigration, dirigé par Mme Micheline Brunet, s'est enrichi de nombreux agents d'origine ethnique qui peuvent plus facilement communiquer et gagner la confiance des réfugiés.

MALGRÉ UN COLLOQUE RÉUSSI

On ne saurait parier sur les chances de l'Union nationale



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

Le rôle de l'Union nationale, maintenant dotée d'un nouveau chef et d'un programme, sera - t - il déterminant dans les prochaines élections? Cela reste, à l'heure actuelle, le principal facteur inconnu du scrutin qui approche. Car les deux grands partis maintiennent, dans les sondages, des positions respectives assez constantes (taux de satisfaction élevé pour le PQ mais intention de vote favorable au PLQ); on doit alors se demander dans lequel des deux camps l'Union nationale prélevera la tranche d'électeurs susceptibles de l'appuyer. Tout l'équilibre du prochain Parlement québécois dépendra peut-être du facteur unioniste.

La théorie la plus classique voudrait que l'UN de Roch LaSalle divise le vote fédéraliste normalement regroupé chez les libéraux. Même si M. Roch LaSalle ne devait s'assurer que de 7 p. cent ou 8 p. cent des votes à l'échelle du Québec, il lui suffirait de recruter 20 p. cent ou 25 p. cent des votes dans une vingtaine de comtés ruraux pour permettre au candidat péquiste de se faufiler dans plusieurs cas.

Par contre, le ministre de l'Immigration du Québec, M. Gérald Godin, raisonne tout à fait autrement. L'Union nationale, souligne - t - il, ne brandit plus sa promesse de libre choix pour l'école anglaise et le député William Shaw (porte-parole des anglophones du West-Island) a quitté le parti. «Roch LaSalle n'ira pas chercher un seul vote allophone ou anglophone», ajoute M. Godin. De plus, M. LaSalle, parmi les députés fédéralistes à Ottawa, s'est toujours démarqué par son nationalisme québécois. Pour Gérald Godin, c'est dans le bassin électoral du PQ que l'UN irait chercher son vote nationaliste.

Plusieurs facteurs inclinent en faveur de la première hypothèse plutôt que de la seconde. Si l'on en juge par l'énorme succès d'assistance au colloque d'orientation de l'UN, cette vieille formation semble attirer une clientèle généralement âgée et d'implantation rurale ou semi-urbaine. Le nouveau programme unioniste se situe très franchement à droite: il se montre très protectionniste pour la famille (contre tout avortement autre que thérapeutique, etc.) et plus restrictif que le livre rouge des libéraux en matière d'utilisation du droit de grève dans les services publics.

Une place au sein de la droite de l'électorat

À l'égard de l'accroissement du rôle de l'entreprise privée et de la diminution de la présence de l'Etat, l'UN arbore les mêmes couleurs néo-conservatrices (teintées par un courant nord-américain) que le PLQ. Bref, c'est au sein de la droite de l'électorat que l'Union nationale entend se tailler une place. En cas de réussite, elle pourrait couper les ailes des libéraux de M. Claude Ryan.

Le chef du PLQ s'était quelque peu prémuni contre le danger. M. Claude Ryan, contournant même ses douze règles du parfait candidat, s'est donné la peine d'accueillir l'ex-créditiste Camil Samson dans le camp libéral. Cela pourrait rendre le PLQ un peu plus attrayant pour la classe rurale et les électeurs de la droite traditionnelle. Toutefois, s'il veut combattre efficacement la montée de l'UN, M. Ryan trouvera avantage à polariser le débat au maximum autour de l'avenir politique du Québec, comme partie sortante ou intégrante de la fédération. Dès que cette question devient brûlante, les électeurs fédéralistes ont tendance (comme en 1973) à éviter de diviser leurs votes et à faire bloc au sein du parti le plus solidement constitué pour défendre le régime actuel. Cette polarisation reste toujours latente même si, comme l'affirmait le professeur Léon Dion au congrès de l'UN, elle semble être résorbée depuis le référendum.

Ajoutons que le chef unioniste ne semble pas mettre l'accent sur la question nationale. Certes il en parle et se montre, à cet égard, plus tourné vers le Québec français que ne l'est le programme des libéraux de M. Ryan. Ainsi, M. Roch LaSalle s'oppose à ce qu'on modifie la loi 101 ces prochaines années; il préconise une conception du fédéralisme assez proche du rapport Pépin-Robarts, évoquant les concepts de dualisme et d'égalité des deux peuples fondateurs. Mais la partie majeure du programme unioniste porte sur la place faite à l'entreprise privée (notamment quant à la Société des alcools), sur la réduction de la taille de l'Etat et sur l'abolition du droit de grève dans les services de santé, d'éducation, de sécurité publique (pompiers et policiers) et l'Hydro-Québec. On note en passant des mesures ingénieuses comme le ministère du Troisième âge et la création d'un plan enregistré d'épargne agricole. Quelques promesses purement électoralistes: le crédit étudiant, l'augmentation à $6 du plafond de l'exemption de la taxe sur les repas.

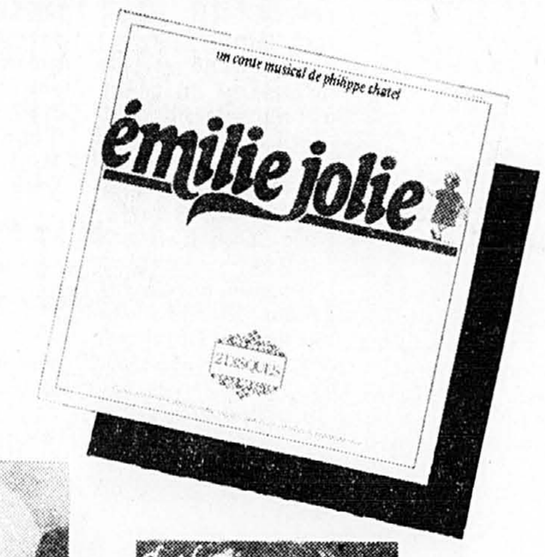
Roch LaSalle possède d'énormes talents d'organisateur. Orateur populiste, il exerce une véritable fascination auprès des gens qui veulent avoir prise sur des choses simples, concrètes, proches de leurs préoccupations.

Il paraît cependant plus à l'aise dans l'arène des attaques strictement politiques que pour expliquer le détail et la mécanique de son programme; s'il n'arrive pas à mieux posséder et à défendre avec plus de vigueur le contenu d'«Orientation 81» qu'il ne le faisait lundi soir à Radio-Québec, M. LaSalle aura de la difficulté à convaincre les électeurs que son envergure dépasse celle d'un bon député et que sa personnalité peut rayonner à l'échelle provinciale. De ce côté, M. LaSalle, malgré ses treize années en politique fédérale, possède peu d'expérience comme chef d'une formation. Malheureusement pour lui, l'élection approche à grands pas. Malgré ses ressources personnelles comme organisateur et les appuis qui lui viendront du Parti conservateur fédéral, on n'est pas assuré qu'il aura le temps de galvaniser ses troupes, de devenir un chef identifié à un programme qu'il est capable de défendre. Malgré le succès prometteur de samedi dernier, l'Union nationale garde une survie très précaire.

En vigueur du 11 février au 14 février
ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Quelques notes pour passer d'agréables moments...

Émilie Jolie
Un conte musical de Philippe Chatel.
9.99 ch.







JONGLEUR
Jean Lapointe

FEMMES DU MONDE
Daniel Hétu

MES GRANDS SUCCES
Chantal Pary

CHANTER DANS LE SOLEIL
Angèle Arsenault

"LE PETIT GARÇON AU PIANO"
Alain Morisod/Sweet People

6.49 ch.



MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT
Sears - Rayon 58, disques

PLACE VERTU, VILLE ST-LAURENT
GALERIES D'ANJOU, VILLE D'ANJOU
MAIL CHAMPLAIN, VILLE BROSSARD
CARREFOUR DU NORD, VILLE ST-JÉRÔME
CARREFOUR RICHELIEU, VILLE ST-JEAN

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Les arnaqueurs sommés de quitter le pays

Les trois individus qui s'étaient reconnus coupables de conspiration et de tentative d'une fraude de $25,000, ont été condamnés hier, à payer des amendes totalisant $14,000. C'est la décision qu'a rendue le juge Maurice Rousseau, de la Cour des sessions. Il s'agissait d'une affaire de prétendus prêts de plus de $600 milliards, consentis à la France, aux Etats-Unis et à l'Angleterre pour combattre le communisme.

Un groupe appelé la Fondation Setia Darma prétendait avoir investi aux Etats-Unis, en 1971, quelque $300 milliards en lingots d'or, afin de soutenir le gouvernement américain dans sa lutte contre le communisme. On affirmait que cette fortune n'avait pas été consacrée aux fins destinées et qu'il y avait lieu de la récupérer mais au coût actuel du prix de l'or, soit plus de $600 millions.

M. David Bourne, un homme d'affaires de Calgary, avait donc été approché pour qu'il avance les $25,000 nécessaires à la couverture des frais de récupération du montant.

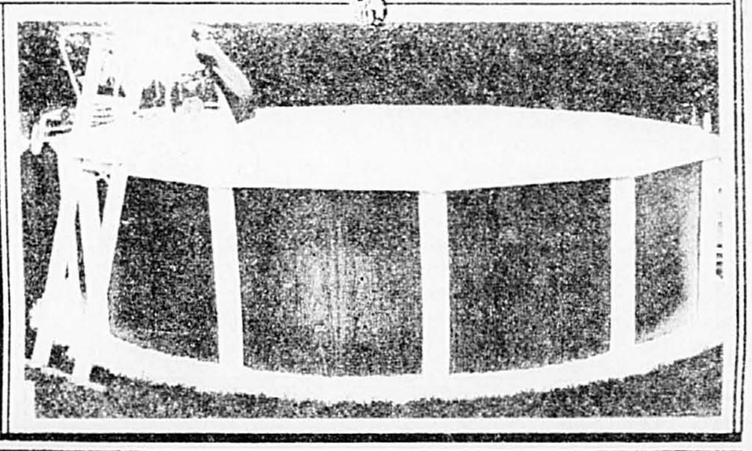
Le tout s'est finalement avéré être une vaste fumisterie. Après l'enquête préliminaire, quatre individus avaient été libérés, tandis que trois autres avaient été cités à leur procès. Lundi, ces trois derniers décidaient de reconnaître leur culpabilité lors du début de leur procès. Ainsi, Thomas Arthur Jonata et Lucius Knight tous deux de Californie, ont été condamnés à des amendes respectives de $4,000 et $6,000 et Setia Darma, de Djakarta, à $4,000. Le juge a ordonné que le trio quitte le Canada en dedans des 72 heures suivant la sentence.

Le juge a mentionné que cette affaire était fantastique et que, fort heureusement, cela n'arrivait qu'à tous les 20 et 25 ans.

VENTE D'INVENTAIRE 1980
ASSUREZ-VOUS QUE C'EST TREVI
J'EN SAIS QUELQUE CHOSE
J'EN AI UNE DIT JAQUES DUVAL



PISCINE HORS TERRE
...mur, structure et toile garantie 10 ans.
Filtre et équipement complet
24' de diamètre
$1099.

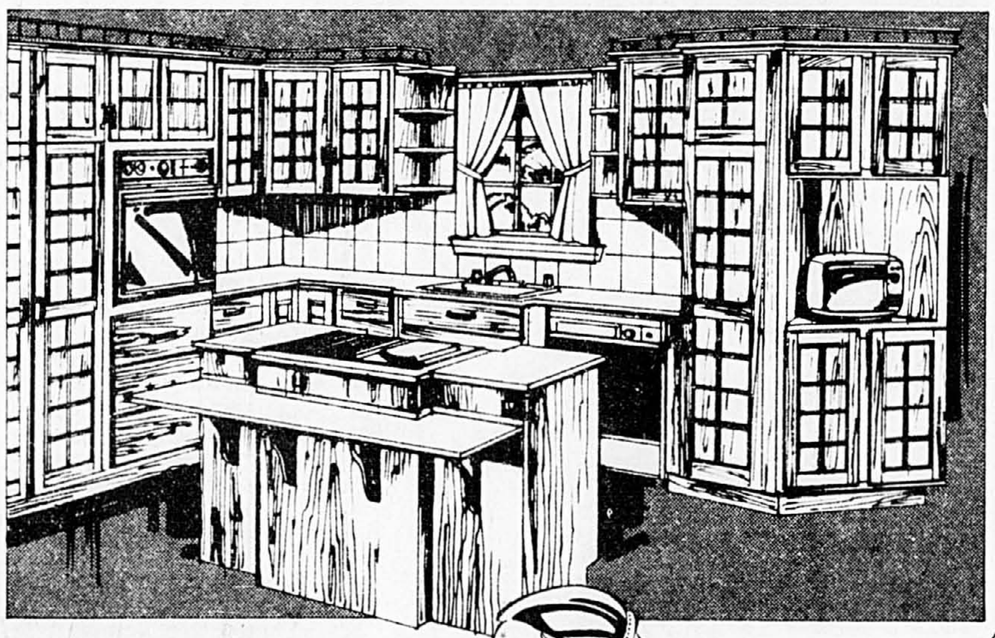


LES PISCINES trevi

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi, mardi, mercredi 9 h A.M. à 6 h P.M.
Jeudi et vendredi 9 h A.M. à 9 h P.M.
Samedi de 9 h A.M. à 5 h P.M.
Dimanche de midi à 5 h P.M.

515, Boul. LABELLE Fabreville, Laval 622-9801

Le plus important détaillant d'armoires au Canada



UNIQUEMENT MIRABEL



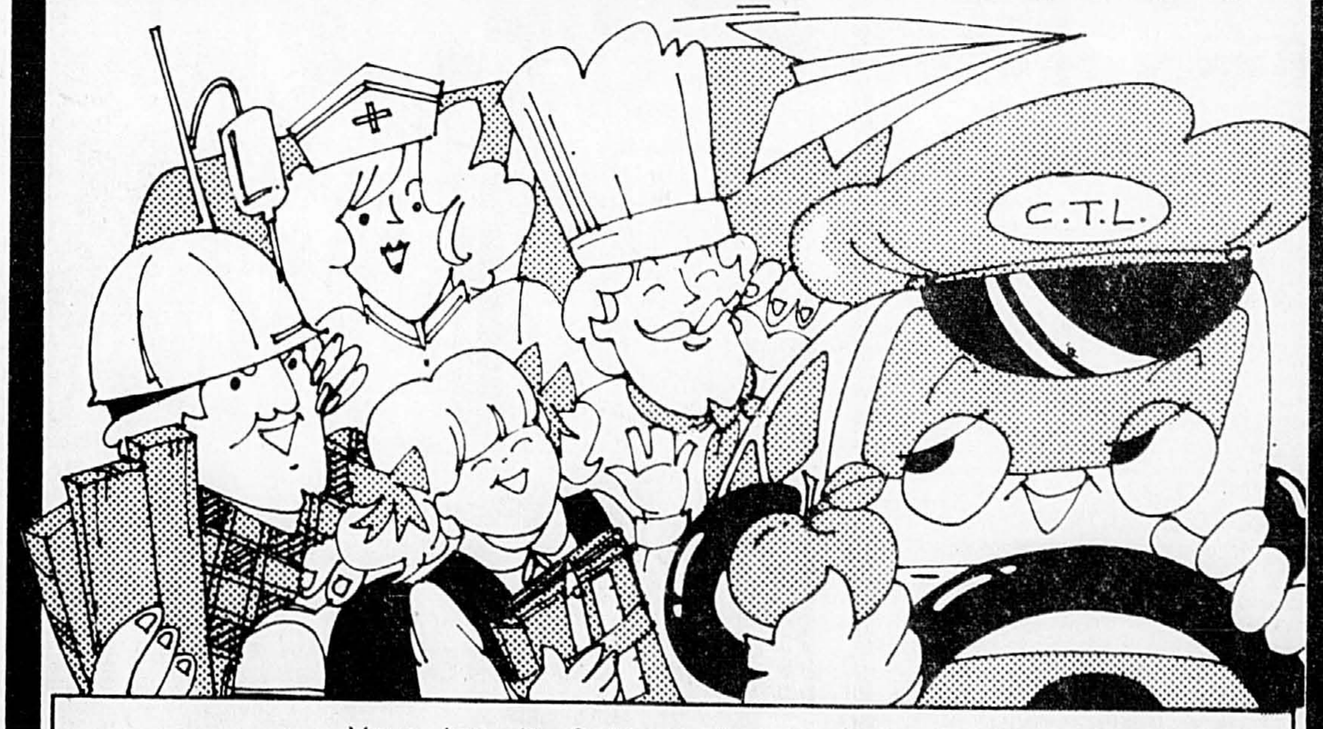
Un produit de qualité à la portée de votre budget.

ARMOIRES MIRABEL

3 salles de montre:

Montréal: 8261, boul. Saint-Laurent 384-2010 angle Jarry
Rive sud: 3609, boul. Taschereau 656-8660 (face au centre d'achats Greenfield Park)
Laval: 2015, boul. Industriel 667-4801 (près boul. Saint-Martin)

la C.T.L.
tout l'monde à bord!



Vous travaillez? Vous étudiez? Finissez-en avec la pollution, les embouteillages, les pannes et l'incertitude. Soyez à l'heure de la C.T.L.
Partout dans Laval, et jusqu'au métro, un chauffeur privé vous offre la fiabilité à bon marché. Montez à bord et détendez-vous. Nous, on fait le reste. À la C.T.L., notre horaire est le vôtre...

Tout l'monde à bord et tout l'monde à bon port!

commission de transport de la ville de laval

PROMEDIA

QUÉBEC
De nos correspondants

L'adversaire péquiste de Camil Samson se retire

Choisi en septembre dernier candidat péquiste dans la circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue à l'issue d'une éprouvante campagne électorale, Réal Roy a décidé au cours du week-end de se retirer. Il avait fait part de son intention à quelques proches, il y a une dizaine de jours, mais ces derniers l'avaient convaincu de prendre une semaine de vacances pour y réfléchir, dans l'espoir qu'il changerait d'idée. C'était peine perdue, et au cours du week-end il a fait part de sa décision au premier ministre et aux instances du parti. Il est épuisé, à bout de forces. Militant indépendantiste depuis quinze ans, candidat péquiste en 76, il devait jouer depuis le rôle de député parallèle tout en conservant son emploi de professeur dans un collège privé. Sa santé en a été affectée et c'est pourquoi il a décidé de ne pas aller plus loin.

Battu par une majorité de 1,500 voix par le créditiste Camil Samson en 76, Roy a dû affronter l'ex-député unioniste et candidat péquiste en 73, Antonio Flamand, avant de se mériter le droit d'affronter, cette fois, le libéral Camil Samson. La campagne avait été très vive mais Roy l'avait facilement emporté, obtenant quatre fois plus d'appuis que son redoutable adversaire.

Flamand n'aura pas la tâche facile

Le départ de Roy donne évidemment à Antonio Flamand une nouvelle chance de tenter un retour en politique. Celui-ci, qui contrôle l'exécutif local dont il est vice-président, ne nous a pas caché qu'il y songeait sérieusement mais il ne prendra pas de décision avant que la date de la convention soit annoncée. Gilles Baril le prendra donc de vitesse puisqu'il annoncera sa candidature cette semaine. Ce fils de cultivateur, originaire du Témiscamingue, est un jeune loup aux dents longues qui rêve de brûler les étapes. Déjà, l'automne dernier, il avait eu le goût d'arbitrer le duel Roy - Flamand en leur soufflant le poste. Mais son jeune âge l'avait fait hésiter. Le fait est qu'il aura 24 ans le 24 mars (c'est son année chanceuse!) mais c'est déjà plus vieux que Claude Charron en 70 et ce dernier n'a pas trop mal fait. Baril occupe le poste d'attaché politique du ministre tuteur de la région, François Gendron. Dans les faits, il est organisateur à plein temps et il a fait preuve de son efficacité lors du référendum. Il a aussi été très actif au sein du Méoui. Et il rêve de se bagarrer avec Camil Samson. Denise Plamondon pourrait également être une candidate de taille si elle acceptait de se lancer dans la mêlée. On dit qu'elle aurait l'appui du ministre Gendron et de plusieurs partisans de Roy

O'Neill suivrait l'exemple de Payette

Le député de Chauveau et ex-ministre Louis O'Neill serait lui aussi tenté de ne pas demander un renouvellement de mandat si la prochaine campagne électorale devait se faire en mettant en veilleuse le thème de la souveraineté. C'est ce qu'il a dit sur les ondes au cours du week-end en commentant le départ de Mme Payette. Mais il faut ajouter que M. O'Neill pourrait bien ne pas être le candidat du PQ dans la nouvelle circonscription de La Péltrie même s'il le désirait. Il devra d'abord battre à la convention un adversaire redoutable et bien organisé en la personne de Réjean Lafleur, un professeur au Collège des Jésuites. Ce dernier est en campagne depuis six mois et l'on dit qu'il a l'appui de la majorité des militants. Il nous a confirmé hier qu'il était toujours sur les rangs et que ce n'étaient certes pas les hésitations de l'ex-ministre qui allaient le faire changer d'idée. Quant à M. O'Neill, il était impossible de le joindre.

Hardy a été tenté par l'UN

Denis Hardy, ex-ministre libéral sous Bourassa et animateur radiophonique à la station de Verdun, a décliné l'offre qu'on lui a faite d'être candidat de l'Union nationale, lors des prochaines élections. «Compte tenu que j'ai été récemment battu à une convention libérale, j'aurais l'air de vouloir à tout prix me trouver un parti, je passerais pour un vire-capot, alors il vaut mieux que je refuse», a-t-il expliqué à LA PRESSE.

Il faut dire que M. Hardy a longuement hésité avant de prendre sa décision, «parce que, admet-il, le programme électoral de l'UN me plaît beaucoup; je le trouve même mieux, à bien des égards, que celui des libéraux. Vous savez, j'ai toujours été un nationaliste de droite, moi...»

Chauveau: l'Assemblée de fondation de l'Association libérale reportée en mars

L'assemblée de fondation de l'Association libérale du nouveau comté de Chauveau qui devait se tenir au cours du mois de février n'aurait vraisemblablement pas lieu avant le mois de mars, a indiqué hier à LA PRESSE, l'organisateur en chef du parti à Montréal, M. Pierre Bibeau.


Réal Roy

On sait que la tension est grande parmi les militants libéraux du comté depuis que la haute direction a voulu imposer un candidat sans congrès de nomination en la personne de l'ex-sous-ministre de la Justice, M. René Dussault. Un autre aspirant candidat à l'investiture libérale, Me Michel Renaud, a refusé jusqu'à maintenant de se désister et il a même fait signer par 25 membres du parti le formulaire du candidat qui le rend éligible à un congrès de nomination.

Ce qui est étrange dans cette affaire, c'est qu'un troisième aspirant candidat, l'homme d'affaires Jacques Paradis, s'était désisté en janvier dernier à la condition que le parti organise une assemblée générale de fondation en février afin de procéder à l'élection d'un exécutif. Il semble donc que son voeu ne sera pas respecté.

La dissension dans les rangs libéraux du comté a poussé l'Union nationale à désigner rapidement un candidat. Il s'agit d'un avovat, Me Fernand Moisan, de l'étude Jolicoeur - Moisan de Québec qui va tenter de racoler les militants libéraux insatisfaits. Ce sera, semble-t-il, une opération relativement simple puisque Me Moisan était présent avec les chefs de secteur lors d'une rencontre avec M. Ryan l'automne dernier.

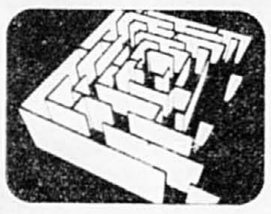
La Peltrie: convention le 1er mars

Même si la bisbille règne dans le comté de Chauveau, il n'en va pas de même dans le nouveau comté de La Peltrie. En effet, le Parti libéral a fixé au 15 février la date de fondation de l'Association libérale du nouveau comté du Québec Métropolitain. De plus, le congrès de nomination a été fixé au 1er mars. Trois administrateurs se disputeront l'investiture. Il s'agit de Jean-Guy Carignan, Gaétan Gobeil et Claude Beausoleil. Ce dernier qui est chef du personnel à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec jouirait d'une longueur d'avance sur ses adversaires.

Une autre convention se déroulera le 1er mars dans le fief de l'ex-chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, le comté de Lotbinière. Quatre candidats se feront la lutte pour être désignés candidat officiel du PLQ. Il s'agit de l'ex-député Georges Massicotte, Jean Tremblay, avocat, Yves Tousignant, administrateur, et Benoit Lemay.

LOUIS FALARDEAU
CLAUDE-V. MARSOLAIS

LES IMPÔTS, C'EST MÊLANT?



Cette année, avec la nouvelle formule abrégée de déclaration d'impôt, vous risquez de ne plus vous y retrouver. Chez H & R Block, nous pouvons vous aider. Nous ferons en sorte que vous obteniez crédits auxquels vous avez droit qu'ils figurent ou non sur la formule que vous avez reçue. Nous sommes des spécialistes de l'impôt... et nous pouvons vraiment vous aider à vous en sortir.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK®

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

LACHINE 637-2511
1395, rue Notre-Dame
Les Galeries Lachine
NORD 747-1151
919, boul. Decarie
10382B ouest, boul. Gouin
Roxboro
7642, rue Saint-Hubert
6270, Côte-des-Neiges
Mail Les Galeries d'Anjou
Centre d'achats West Island
1380 est, rue Fleury
10581, boul. Saint-Laurent
Centre d'achats Forest
9139, boul. Pie-IX
9305, boul. Pie-IX
4832 est, rue Jean-Talon
Centre d'achats Levasseur
CENTRE-EST 722-3511
6424, rue Papineau
8854, rue Hochelaga
5468, av. du Parc
Carrefour de La Pointe, P.A.T.
2734, rue Masson
5716 est, rue Sherbrooke
4656, rue Papineau
2307 est, rue Ontario
Place Bonaventure
Galeries Dupuis
4202, rue Saint-Denis
5235 est, rue Belanger
3430 est, rue Belanger
RIVE-SUD 679-1116
2177, chemin Chambly
Centre d'achats Laurier
958, av. Sainte-Hélène
Les Galeries Cousineau
Place Portobello
Centre d'achats La Seigneurie
Boucherville
OUEST 483-1310
6151 o., rue Sherbrooke
5208, boul. Décarie
8350, boul. Newman
1858, av. de l'Église
6634 o., rue Sherbrooke
3634, av. Wellington
5659, av. Verdun
3544 o., rue Notre-Dame
406, rue Lafleur
1267, av. Greene
Centre d'achats Beaconsfield
LAVAL 663-9450
237, boul. des Laurentides
400, boul. Labelle
Centre d'achats Duvernay
Terrasse Fabreville

9h à 21h SUR SEMAINE 9h à 17h LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins
Sears | la Baie
Bonimart | EATON

AUTRES BUREAUX
Beauharnois, Beloeil, Chambly, Châteauguay, Dorion, Hawkesbury, Iberville, Ile Perrot, Laprairie, Sorel, Napierville, Repentigny, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Terrebonne, Valleyfield, Joliette

MAGASINS-ENTREPÔT
MONTRÉAL 507, ST-ZOTIQUE, EST
LAVAL 48, BOUL. DES-LAURENTIDES
BROSSARD 2065, RUE LAPINIÈRE
POINTE-AUX-TREMBLES 12932, NOTRE-DAME, EST
VERDUN 3966, RUE WELLINGTON

ROI DE LA

• SONY • JBL • ALTEC • JVC • TOSHIBA • RCA • JVC • TOSHIBA • ZÉNITH • PANASONIC • SONY • JBL • ALTEC • JVC • TOSHIBA • RCA • PANASONIC •

DERNIÈRE CHANCE! DE VENIR PROFITER DE NOTRE

GRANDE VENTE ANNUELLE

TÉLÉ-COULEUR
20 po. à partir de $399.90

Panasonic
TÉLÉ COULEUR 20 po.

Magnasonic
TÉLÉ COULEUR 20 po. 100% transistorisé

SUPER SPÉCIAL
Câblosélecteur sans fil Jerrold StarCom III
$135.90

TOSHIBA
TÉLÉ COULEUR GARANTIE COMPLÈTE 3 ANS

TÉLÉ COULEUR 14 po. à partir de $337

ZENITH
TÉLÉ COULEUR 20 po.

ZENITH
GARANTIE 4 ANS
$599

SHARP
20" GARANTIE 4 ANS
$488

TOSHIBA
TÉLÉ COULEUR 20 po. GARANTIE 50 MOIS
$588

Panasonic
TÉLÉ COULEUR 26 po.

PHILCO
TÉLÉ COULEUR 26 po.
26 po. couleur à partir de $688

ZENITH
26"

SATISFACTION... REMBOURSEMENT • MARANTZ • JBL • ALTEC • ZÉNITH •



Lévesque s'attaque à Roch LaSalle

Pour la première fois, hier, le premier ministre **René Lévesque** a attaqué le nouveau chef de l'Union nationale en lui signifiant clairement que son parti politique n'avait pas de leçon «d'intégrité nationaliste» à recevoir.

M. Lévesque voulait ainsi répondre aux accusations lancées par le chef de l'Union nationale, **Roch LaSalle**, en début de semaine, devant les membres de la Saint-Jean- Baptiste de Montréal, alors qu'il avait déclaré en substance qu le Parti québécois que représentait plus les aspirations nationalistes des Québécois, après avoir décidé de mettre en veilleuse son option de souveraineté-association.

Interrogé par les journalistes en conférence de presse, le député de Taillon a même ajouté que **Roch LaSalle** avait toujours un pied à Ottawa et l'autre à Québec, car il n'a pas démissionné de son siège à la Chambre des communes.

Une place pour un tiers parti

Dans ce contexte, a souligné avec un sourire le chef du Parti québécois, je ne pense pas qu'il ait «des leçons à nous donner» sur le nationalisme québécois.

Par ailleurs, concernant les récents succès de l'Union nationale, le chef du gouvernement a noté que cela démontrait qu'il y avait place au Québec pour un tiers parti. Cette situation confirme ce qu'il avait ressenti sur le terrain, soit une dépolarisation du vote depuis le référendum, ce qui est une excellente chose, a-t-il noté. Il reste maintenant à l'Union nationale «de faire sa place» sur le terrain.

D'un autre côté, en abordant la question du déclenchement des élections générales, René Lévesque a noté que son parti, s'il était reporté au pouvoir minoritairement, ne verrait pas l'utilité de faire une alliance avec qui que ce soit.

Une élection au printemps

Bien que dans les faits il écarte cette hypothèse, car il prétend que le PQ remportera de 70 à 72 sièges de la nouvelle carte électorale qui portera le nombre de sièges de 110 à 122, **M. Lévesque** a souligné que le gouvernement conservateur de l'Ontario s'était maintenu au pouvoir minoritairement. Mais de toute évidence, il serait plus facile pour le PQ de pactiser avec l'UN qu'avec les libéraux de **Claude Ryan.**

Et pour la Xe fois, le premier ministre a de nouveau répété, qu'il préférait tenir des élections générales au Québec avant l'été. Il ne voit aucune raison valable, du moins pour le moment, pour retarder la présentation d'un budget avant la fin de l'exercice financier de son gouvernement qui se termine le 31 mars.

René Lévesque a aussi indiqué que la date de la reprise des travaux parlementaires n'avait pas été avancée. L'Assemblée nationale se réunira donc, à moins de circonstances imprévues, **le 10 mars.**

Une réunion ministérielle de deux jours

Le premier ministre a aussi précisé que le Conseil des ministres n'aura pas lieu comme d'habitude, mercredi. Il sera alors au Carnaval de Chicoutimi, poursuivant ainsi la précampagne. **M. Lévesque** a souligné que cette réunion hebdomadaire aura lieu jeudi et vendredi, dans la Vieille Capitale.

Deux jours de réflexion où les ministres feront le point sur les principaux sujets de l'heure. La préparation du budget, l'évolution de la question constitutionnelle, la préparation du calendrier des travaux parlementaires, et, bien sûr, on parlera aussi de la date des élections. Le premier ministre fera aussi le point sur la rencontre avec ses cinq «homologues» des autres provinces en début de semaine à Montréal, et sur l'opportunité de faire un éventuel voyage à Londres, dossier qui a été confié au ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin.

Dixième campagne

En lançant ainsi officiellement la dixième campagne électorale de financement de son parti, dans la Métropole, M. Lévesque a aussi expliqué à la presse que cette opération de très courte durée, qui se terminera le 8 mars par un blitz national, avait aussi un «objectif politique très important» dans le contexte actuel.

Selon lui, c'est la première fois qu'un parti gouvernemental à la veille d'une élection générale, sollicite les citoyens en vue de recueillir des fonds pour financer une campagne électorale.

Car pour M. Lévesque, évidemment, la réélection de son gouvernement est capitale car elle permettra de réaliser l'enracinement des progrès et des réformes sociales enregistrées par le PQ depuis les quatre dernières années. «Il est important pour la population, a poursuivi le chef du gouvernement, que l'esprit et les tripes se trouvent au même endroit, c'est-à-dire au Québec», ce que ne peuvent garantir les libéraux de Claude Ryan. La campagne intitulée «Parce que... j'y tiens», a un objectif de **$3 millions**

C'est jeudi qu'aura lieu le débat tant attendu sur les réalisations du gouvernement du PQ qui mettra notamment aux prises l'ex-premier ministre libéral **Robert Bourassa** et le ministre péquiste **Claude Charron.** Selon **Mme Joanne Noël**, on attend plus de 800 personnes à ce débat organisé par la Société québécoise de science politique, qui aura lieu à 20 heures en la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'Université du Québec à Montréal. Par ailleurs, l'exposé du professeur **André Bernard**, politicologue à l'UQAM, portera sur la marge de manoeuvre d'un gouvernement réformiste. Il fera des comparaisons des bilans des expériences gouvernementales en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec.

Pour sa part, le professeur de science politique à l'université Laval, **Vincent Lemieux,** fera le bilan des politiques gouvernementales du PQ en décrivant comment les électeurs québécois les perçoivent. Après ces différentes interventions le public pourra prendre part au débat également.

Les camionneurs victimes du zèle policier et de la loi à Laval

À cause d'une anomalie dans le Code de la route et parce que les fabricants n'ont pas encore mis sur le marché des garde-boue de plus de 24 pouces de largeur, les camionneurs circulant dans Laval sont la cible des policiers municipaux qui ont entrepris une grève du zèle.

L'article 36 du Code de la route prévoit en effet que les garde-boue doivent — excéder de deux pouces les pneus de chaque côté. Or, présentement il est impossible de trouver sur le marché des pièces de plus de 24 pouces de largeur qui deviennent nécessaires puisque les pneus sont de plus en plus larges.

«Les policiers lavallois ne font que faire respecter à la lettre le Code de la route. Il va falloir que les entreprises de camionnage fassent des pressions auprès des fabricants pour qu'ils mettent sur le marché des garde-boue de 28 pouces de largeur», a expliqué un officier patrouilleur du ministère des Transports.

Les policiers de Laval ont entrepris une grève du zèle pour protester contre l'attitude de l'administration municipale dans les négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Le syndicat a demandé à un tribunal d'arbitrage de venir trancher la question. Les négociations achoppent sur deux points: le fonds de pension et l'assurance collective.

Des camions de la ville ont même été interceptés par les policiers.

Radio

RADIO D'AUTO à partir de... $68.90

MAGNASONIC Téléviseur 5 po. noir et blanc portatif avec radio am-fm. Magnasonic modèle TMT59. $190.90

EMERSON Radio deluxe stéréo am-fm-cassette, lecteur/enregistreuse, avec lecteur stéréo 8 pistes. Emerson modèle CTR-900. $248.90

SANYO Radio/cassette et téléviseur portatif Sanyo modèle Mt-4200. RABAIS DE $100.00 $399.90

ZÉNITH • PANASONIC • SONY • JBL • ALTEC • JVC • TOSHIBA • RCA • PANASONIC • SONY • PANASONIC

SHARP Magnétophone à cassettes, enregistrement au métal. $157.90

SONY Magnétophone à cassettes, Sony système dolby. $199.90

A L'ACHAT DE L'UN DE CES MAGNETOPHONES A CASSETTES, VOUS OBTIENDREZ UNE CASSETTE GRATUITE

JVC Égalisateur 20 bandes total. $175

JVC Platine à cassettes avec position métal JVC modèle KD-A33. $347.90

TOSHIBA Magnétophone à cassettes Toshiba, enregistrement au métal, système dolby. $199.90

PIONEER Table tournante Pioneer modèle PL-200, cartouche magnétique incluse. $147.90

JVC Platine à cassette avec position métal JVC modèle KD-A7. PRIX SPÉCIAL

ELECTRO-SOUND JVC SELECT L'ENSEMBLE COMPREND:
• Récepteur am-fm stéréo modèle E.S. 2020 de 20 watts par canal.
• Table tournante JVC modèle LA'11 à entrainement par courroie.
• 2 haut-parleurs Select modèle 225 à 2 voies de 25 watts chacun.
• Magnétophone à cassette.
L'ensemble complet $499.90

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • TECHNICIENS À VOTRE SERVICE • LIVRAISON GRATUITE • GARANTIE 5 ANS

marantz JVC SELECT L'ENSEMBLE COMPLET COMPREND:
. Récepteur stéréo AM/FM Marantz modèle MR-1130 de 30 watts RMS par canal.
. Table tournante JVC modèle LA-11 à retour automatique et à entrainement par courroie, cartouche incluse.
. 2 haut-parleurs Select modèle 340 à 3 voies d'une puissance de 40 watts chacun avec graves de 25 cm.
Écouteurs stéréo gratuits.
L'ENSEMBLE COMPLET $588.90

PRÈS DE 50 MAGASINS

NOUVELLES SUCCURSALES
CARTIERVILLE 6001 BOUL. GOUIN 336-7355
DRUMMONDVILLE 532 boul. St-Joseph 477-0260

BELOEIL Mail Montenach (extérieur)	464-0110
BROSSARD 2065 boul. Lapinière	656-2424
CARTIERVILLE 6001, boul. Gouin	336-7355
CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg	627-3382
CHATEAUGUAY 179A, Anjou	698-0232
DEUX-MONTAGNES Les Promenades	472-6280
DOLLARD-des-ORMEAUX West Island Mall	683-1212
DRUMMONDVILLE 532 boul. St-Joseph	477-0260
DUVERNAY Centre d'achat Duvernay	661-5362
GRANBY 39, rue Évangéline Place 4	378-9816
GREENFIELD PARK Centre commercial	672-7701
ILE PERROT Centre commercial	453-5381
JOLIETTE 2 sud Place Bourget	759-2080
LACHINE 450, 28e Ave	634-2051
LA SARRE Plaza La Sarre	333-2066
LAVAL 1793 ouest, St-Martin «Magasin entrepôt»	681-2566
LAVAL 48 boul. des Laurentides	668-6544
LÉVIS 96 rue Kennedy	833-7513
LONGUEUIL 1412 ch. Chambly	677-8916
MATANE 330 boul. Bon Pasteur	562-4535
MONTREAL-NORD Place Henri-Bourassa (extérieur)	326-3728
POINTE-aux-TREMBLES 12932 est, Notre-Dame	645-3355
MONTRÉAL 507 est, St-Zotique	270-8261
QUÉBEC 453 est, Charest	524-8252
REPENTIGNY 405 est, Notre-Dame	585-5114
RIMOUSKI 140 St-Barnabé, Place Sears	724-7866
SHAWINIGAN 2783 place St-Alexis	539-6915
SHERBROOKE 22 nord Wellington	567-4244
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie	562-4667
SOREL 274, boul. Fiset	742-0020
STE-FOY 2700 boul. Laurier Mail Nord	659-3745
STE-FOY Place Quatre-Bourgeois	651-8011
ST-HYACINTHE 2243 boul. Casavant	774-0433
ST-JEAN 921 boul. du Séminaire	348-0010
ST-JÉRÔME Carrefour du Nord	432-9422
ST-LAURENT Centre Bazar, Côte Vertu	336-3224
ST-LÉONARD Centre Boulevard	729-3036
TERREBONNE 950 boul. des Seigneurs	471-9850
THETFORD MINES Galeries Thetford	335-5807
TROIS-RIVIÈRES 987 rue St-Maurice	378-8387
VALLEYFIELD Centre d'achat Valleyfield	371-2811
VERDUN 3966 rue Wellington	761-7137

marantz SELECT L'ENSEMBLE COMPREND:
• Tuner stéréo am-fm Marantz modèle ST-300
• Amplificateur stéréo Marantz modèle PM500 puissance de 50 watts par canal.
• Table tournante Marantz modèle TT-2000 à entrainement direct.
• à haut-parleurs Select modèle 340 à 3 voies, 40 watts chacun.
L'ensemble complet $999.90

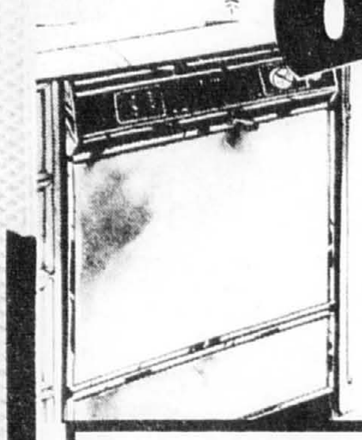
marantz L'ENSEMBLE COMPLET COMPREND:
. 4 haut-parleurs Select modèle 3100 d'une puissance de 100 watts avec contrôle de fréquence.
. Table tournante Marantz modèle TT-2000 semi-automatique à entrainement direct.
. Récepteur stéréo AM/FM modèle 2330B, puissance de 130 watts par canal.
L'ENSEMBLE COMPLET $1299.90

• TECHNICS • TECHNICIENS À VOTRE SERVICE • PIONEER • TECHNICS •

CLINIQUE MÉDICALE
DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Gynécologie, Médecine Générale et Maladies Infectueuses, Dermatologie.
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi ..... 10h à 17h
Dimanche ..... 10h à 14H
MÉDECINE FAMILIALE—SERVICE D'URGENCE DE 24 H.
TÉL.: 731-1186

PÂQUES SOUS LE SOLEIL DE L'ESPAGNE!
Sur les plages de l'Espagne, le COLLÈGE AHUNTSIC vous offre pour la 3e année une véritable occasion d'apprendre la langue et de découvrir la civilisation espagnole tout en vivant une expérience de groupe inoubliable.
DÉPART 26 mars — Date limite d'inscription 20 février
Endroits: (26 journées)
VALENCE 19 journées BARCELONE 4 journées
PENISCOLA 1 journée ALICANTE 1 journée
plus une journée surprise à Amsterdam
(il y a encore quelques places pour le groupe du 26 février)
PRIX $1177 incluant transport, chambre double, repas à Valence, cours, assurance.
POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS:
Madame Monique Poirier
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec
H2M 1Y8
(514) 389-5987 ou 5988
(frais virés acceptés)
(sous le permis no 1325 70197-0470 agence de voyages Espagne)
je m'inscris!

Toute une bordée d'aubaines



Lave-vaisselle encastrable

- Boutons-poussoir
- Quatre cycles
- Panneaux de couleur interchangeable

$299

Unité murale

Très pratique. Style contemporain. Surface mélamine durable au fini pacanier, ferrures plaqué laiton.

Super-solde

$329





Super-solde

$1199 7 MCX

Luxueux mobilier colonial. Un décor enviable grâce à ces meubles de chambre de style colonial. Érable solide et contreplaqué, fini patiné. L'ensemble comprend un chiffonier à 5 tiroirs, deux tables de chevet, tête et pied de lit à fuseaux 54'', bureau triple et miroir à 3 sections.



Super-solde

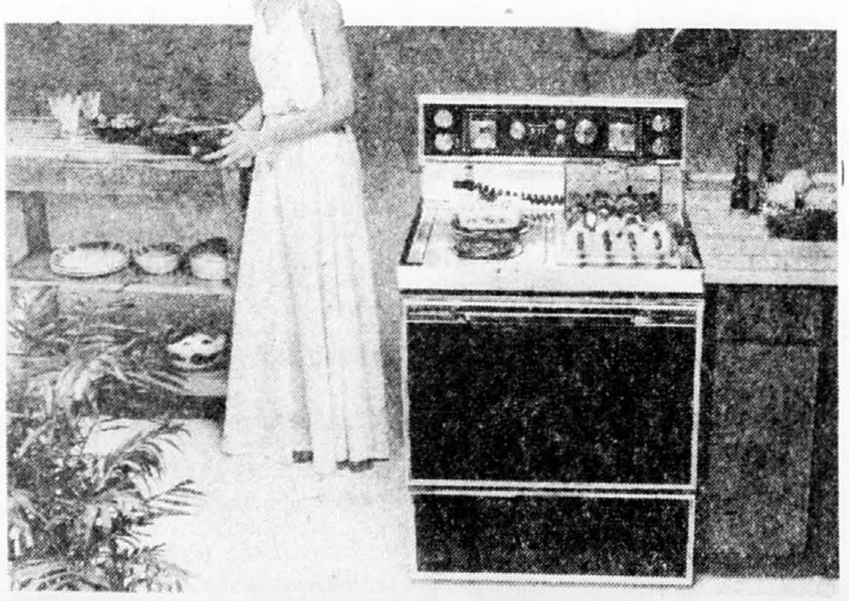
2 MCX $799

L'un de nos plus somptueux salons 2 morceaux. Comprenant un grand sofa et un fauteuil de même conception, sa finition en velours plissé lui confère une allure riche tout en gardant des lignes très pures.

Kelvinator

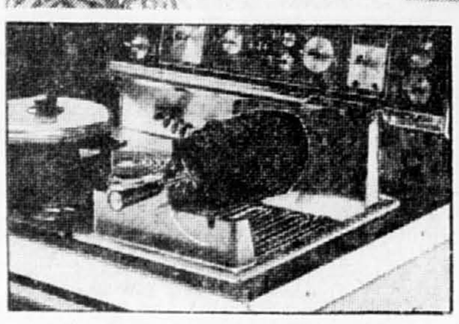
PRÉSENTE

«VERSA-TOP»



CUISINIÈRE MODULAIRE — Une cuisinière de gourmets... à votre portée. C'est notre nouvelle Versa-Top. Des modules facilement interchangeables vous permettent de la transformer en barbecue ou un gril.

Vos brochettes, vos viandes rôties à la broche, vos steaks ou vos hamburgers auront cette incomparable saveur de fumée que possèdent les viandes cuites sur un barbecue. A vous de choisir, de nombreuses combinaisons sont possibles.



Avec la rôtissoire fournie en option, vous pouvez faire cuire un gros rôti, un poulet, une dinde ou des petites poules de Cornouailles, exactement comme vous les aimez. Les viandes et légumes en brochettes auront la délicieuse saveur que seule peut donner la cuisson sur un gril. L'élément de 4 po est parfait pour les petites casseroles, les bouilloires, etc. L'élément de 8 po convient aux casseroles et ustensiles de plus grandes dimensions.



Crêpes, bacon, saucisses, hamburgers et hot dogs, tout cela est facile et agréable à préparer sur la plaque. Elle est enduite de Teflon® et très facile à nettoyer.



Avec le module gril, vous pourrez faire cuire des steaks, des côtes de boeuf et de côtelettes comme sur un barbecue... et en toute saison. La viande aura la délicieuse saveur des grillades sur charbon de bois. Ajoutez le module à planche à découper en bois dur et vous aurez un centre de préparation complet pour trancher, hacher et émincer viandes et légumes.

Kelvinator «VERSA-TOP»

BRAULT & MARTINEAU

"C'est là qu'ça se passe !"

6875 JEAN-TALON, ST-LEONARD 254-9455
7930 SHERBROOKE MONTREAL
METRO BEAUGRAND 353-7330

NOUVELLE LOCATION
3245, CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL
(coin Roberval) 679-1260

1130 DOLLARD, VILLE LASALLE 364-6110
382 BOUL. DES LAURENTIDES
LAVAL 667-3210

Incendie majeur dans un casino de Las Vegas

LAS VEGAS (AP) — Un violent incendie a éclaté hier soir à l'hôtel Hilton de Las Vegas, l'un des plus gros casinos du monde, et aux derniers rapports, les pompiers n'avaient pas encore réussi à maîtriser les flammes, qui jaillissaient par les fenêtres du huitième étage de l'immeuble et fusaient à 30 mètres de hauteur le long des murs.

On ne signalait pas de victimes, mais des hélicoptères s'affairaient à évacuer les clients des étages supérieurs de cet hôtel de 2,783 chambres, qui avaient été acheminés, en bon ordre semble-t-il, sur le toit de l'édifice.

Un porte-parole du service des réservations a fait savoir que deux congrès étaient en cours au Hilton, et que l'établissement affichait complet.

Andy Williams et Juliet Prowse se trouvaient au nombre des artistes qui se sont produits hier au Hilton; cet hôtel est situé près du célèbre «Strip», à trois kilomètres environ du Grand Hôtel MGM, où, le 21 novembre dernier, un incendie avait fait 84 morts et plus de 700 blessés.

Le projet Trudeau pourra être amendé aux Communes

■ OTTAWA (PC) — Le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, a annoncé hier que le projet de résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral pourra encore une fois être amendé lors du débat en Chambre des Communes, qui devrait commencer au début de la semaine prochaine.

M. Pinard a affirmé à la presse, au sortir de la Chambre, que tous les articles du projet de résolution seront amendables aux Communes au cours d'un débat permettant à tous les députés d'intervenir, mais qu'il faudrait étendre d'une dizaine d'heures le temps normalement alloué aux débats hebdomadaires et limiter de 40 à 20 minutes le temps d'intervention des députés.

Il semble que le gouvernement soit disposé à permettre la possibilité de modifier son projet constitutionnel, qui a déjà fait l'objet d'amendements importants en comité parlementaire, à la condition que les partis d'opposition acceptent de ne pas éterniser la phase finale du débat au Parlement.

M. Pinard a refusé de fixer une limite à la durée acceptable des débats sur la résolution constitutionnelle, se contentant de souligner que les partis d'opposition doivent comprendre qu'une quarantaine de projets de loi sont actuellement à l'ordre du jour et qu'il faudra incessamment aborder la politique énergétique.

SI TRUDEAU MARCHE SEUL

Le pays pourrait être détruit, dit Peckford

■ Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford a souligné, hier, que le Canada pourrait être détruit, si le chef du gouvernement canadien, M. Pierre Trudeau, parvenait «dans une tentative suicidaire» à rapatrier unilatéralement la constitution et à imposer une charte des droits.

M. Peckford, qui prenait la parole devant les étudiants en droit de l'Université McGill, une journée seulement après avoir participé à la rencontre des six premiers ministres dissidents qui ont discuté des moyens à prendre pour contrecarrer le projet Trudeau n'a toutefois pas dit comment le pays pourrait être détruit.

Il avait indiqué, au cours du week-end, que si la Cour suprême du Canada ne réussissait pas à arrêter le premier ministre, qu'il pourrait très bien déclencher un référendum ou une élection pour que les Terreneuviens puissent décider de la marche à suivre.

M. Peckford a ajouté, mardi, que le Canada devrait demeurer une fédération décentralisée «fondée sur l'égalité» comme le propose le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan. Mais, «les propositions de M. Trudeau sont une trahison des vues de M. Ryan».

«M. Trudeau, a affirmé M. Peckford, ne veut absolument pas abandonner ses visées centralisatrices. Il fait preuve d'une détermination suicidaire d'effectuer des changements à sa façon ou alors de ne rien faire du tout.

«C'est très sérieux parce que, si M. Trudeau réussit, le Canada pourrait très bien être détruit.»

Découpez cette annonce pour un $10 de rabais

VENTE FINALE DE VÊTEMENTS EN PEAU DE MOUTON ET CUIR

4 JOURS SEULEMENT

Jeudi, vendredi samedi et dimanche seulement



Pour dames Manteaux pleine longueur en peau de mouton	à partir de $325	Pour hommes Paletots d'auto en peau de mouton	à partir de $245	Colliers en chat sauvage	$35
Pour dames Manteaux d'auto en peau de mouton	à partir de $245	Pour hommes Vestons «Bomber» en peau de mouton	à partir de $175	Tapis en peaux de mouton	$35
Pour dames Manteaux de cuir pleine longueur	à partir de $185	Pour hommes Paletots d'auto en cuir	à partir de $199	Vestons «Super suède» lavables à la machine, complets 2 pièces ou faits sur mesure, votre choix de couleurs, aussi blazers, plus plusieurs autres spéciaux en magasin.	
Pour adolescents vestons en cuir grandeur 5-13	$85	Pour hommes vestons de cuir	à partir de $125		
Pour dames Vestes en peau de mouton	$85	Pour hommes Vestes en peau de mouton	$85		

MONTRÉAL PEAU DE MOUTON ET CUIR LTÉE



3575, boul. St-Laurent
3e étage, Suite 302
Tél.: 843-7190

Du lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi — vendredi 9h30 à 21h
Samedi — dimanche 9h30 à 17h

master charge
CHARGEX
VISA

1500 PARKAS · VAREUSES · BLOUSONS

Pour hommes — Jeunes hommes
Garçons et garçonnets à

50% de RABAIS

Sauvé Frères a réuni en un seul endroit toutes ses fins de séries sur ces vêtements d'hiver.

SAUVÉ FRÈRES

SUR LA PLAZA ST-HUBERT SEULEMENT

Pour hommes

Lot de complets assortis.
Modèles et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $225.00 SPÉCIAL **$49.98**

Lot d'imperméables.
Modèles et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $105.00 SPÉCIAL **$39.98**

Paletôts assortis.
Modèles, couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $275.00 SPÉCIAL **$199.98**

Lot de paletôts.
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $225.00 SPÉCIAL **$159.98**

Complets 2 ou 3 mcx.
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $275.00 SPÉCIAL **$199.98**

Souliers de toilette.
Lacé ou loafer, brun ou tan.
Pointures 6 à 12 assorties.
Ord. jusqu'à $99.00 SPÉCIAL **$49.98**

Lot de pantalons.
Modèles et couleurs assortis.
Tailles 28 à 44 assorties
Ord. jusqu'à $35.00 SPÉCIAL **$9.98**

Pantalons de toilette et en velours côtelé.
Modèles et couleurs variés. Tailles 28 à 44 assorties.
Ord. jusqu'à $45.00 SPÉCIAL **$19.98**

Vestes de ski.
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $165.00 ESCOMPTE **60%**

Chemises de toilette.
Manches longues. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $25.00 SPÉCIAL **$6.98**

Lot de cravates.
Couleurs et motifs assortis.
Ord. jusqu'à $12.50 SPÉCIAL **$1.98**

Lot de débardeurs.
Couleurs et grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $16.00 SPÉCIAL **$4.98**

500 chandails assortis.
Couleurs variées. Grandeurs assorties
Ord. jusqu'à $35.00 SPÉCIAL **$9.98**

Chemises de toilette.
Marque Arrow. Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $32.00 SPÉCIAL **$16.98**

Pour jeunes hommes

Lot de complets.
Modèles et couleurs variés. Grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $170.00 SPÉCIAL **$49.98**

Lot de pantalons de toilette et de jeans en velours côtelé.
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $38.00 SPÉCIAL **$9.98**

Lot de chandails et chemises sport.
Modèles et couleurs assortis. Grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $29.98 SPÉCIAL **$9.98**

Complets assortis.
Modèles et couleurs variés. Grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $170.00 SPÉCIAL **$89.98**

Vestons sport.
Modèles et couleurs variés. Grandeurs 34 à 40.
Ord. jusqu'à $82.98 SPÉCIAL **$29.98**

Lot de chandails. Couleurs et modèles assortis.
Ord. jusqu'à $49.98 SPÉCIAL **$14.98**

Chandails de lainage. Couleurs assorties. Grandeurs TP. P.M.G.
Ord. jusqu'à $55.00 SPÉCIAL **$24.98**

pour garçons

Lot de complets et vestons sport.
Modèles, couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $119.98 SPÉCIAL **$29.98**

Lot de complets, ensembles safari et ensembles vestes et pantalons.
Couleurs et grandeurs assorties.
Ord. jusqu'à $74.98 SPÉCIAL **$9.98**

Lôt de chandails et débardeurs.
Modèles, couleurs et grandeurs assortis.
Ord. jusqu'à $17.98 SPÉCIAL **$5.98**

Lot de chandails de style Kangourou».
En coton ouaté. Couleurs et grandeurs assortis.
Ord. jusqu'à $14.00 SPÉCIAL **$2.98**

Chemises sport.
Couleurs et modèles assortis. Grandeurs 8 à 18 ans.
Ord. jusqu'à $16.98. SPÉCIAL **$6.98**

Lot de pantalons de toilette ou en velours côtelé.
Modèles et couleurs assortis. Grandeurs variées.
Ord. jusqu'à $25.00 SPÉCIAL **$9.98**

Pour garçonnets

Tous les vêtements pour bébé.
Grandeurs 0 à 24 mois
ESCOMPTE jusqu'à **80%**

Ensembles 2 pièces. Vestes et pantalons ou ensembles safari. Couleurs assorties.
Grandeurs 4 à 6x ans.
Ord. jusqu"à $49.98 SPÉCIAL **$19.98**

Échanges ou remboursements même durant cette vente

6554 Plaza St-Hubert seulement

Sortie metro Beaubien 273-6392

ON MANQUE MÊME DE SERVIETTES ET D'OREILLERS

Incroyable et infernal pour les patients du corridor

LES URGENCES / *Maisonneuve-Rosemont*

■ «Je tremble à l'idée qu'un incendie pourrait se déclarer!» souffle une patiente de corridor.

Les superlatifs manquent pour décrire la situation quotidienne, devenue «habituelle», de l'urgence alitée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Invraisemblable, aberrante, chaotique, incroyable, infernale, suggèrent des patients qui arrêtent les représentants de LA PRESSE au passage et leur demandent d'enregistrer leurs témoignages.

HUGUETTE ROBERGE

Hier, en début d'après-midi, ils étaient 48, dont 35 gisant sur des civières en double file dans le corridor en Y et autres recoins de cette unité. Pourtant, depuis quelques jours, la visite de LA PRESSE était pressentie et on avait, semble-t-il procédé à une sorte de déblayage forcé de l'urgence.

«Depuis le début de la série d'articles sur les urgences, dit une infirmière en poste, nos patients sont admis en hospitalisation sur les étages à raison de 20, 22 ou 24 par jour, alors que le nombre des «chanceux» dépassait rarement dix auparavant.»

Scènes de corridors

Ils sont là, les cas de médecine, d'observation, de chirurgie, de psychiatrie, collés les uns aux autres. Geignant, maugréant, riant, déparlant ou essayant péniblement de dormir un peu au milieu du bruit et d'un va-et-vient incessant.

Christian Savard, 20 ans, souffrant d'une pneumonie aggravée par une maladie du sang qui le prive d'anticorps, sans résistance, blanc comme son drap... se trouve placé en plein courant d'air à l'intersection de deux corridors.

Une jeune patiente psychiatrique, qui fait de l'anglisse psychosomatique, se verra transférée au Pavillon Rosemont au cours de notre visite, après 22 jours d'attente. Au soulagement général.

David Côtes, 21 ans, venu de Rouyn-Noranda, attend une place en chirurgie. On vient de découvrir la cause de ses troubles de circulation dans les deux bras: une paire de côtes en trop. Ça le fait rire, à cause de son nom. Il trouve moins drôle l'attente à l'urgence où les journées lui semblent bien longues.

Mme Rose-Marie Reynet, placée tout au bout du couloir, sa civière bloquant l'accès au téléphone public, déplore être obligée de vivre «ça» dans un «pays riche qui se dit civilisé».

Mme Réjane Lambert, souffrant de fièvres aussi fortes qu'inexplicables, trouve la situation plus que pénible. Elle n'aime pas se laver avec des couches (les serviettes de toilettes manquaient hier), ni dormir sans oreiller (également en pénurie). Son mari, lui, explose: «Que le gouvernement cesse de subventionner la langue française! On parlera chinois, s'il le faut, pour être soigné comme des humains! Je suis allé en Afrique, au Zaïre, moi madame, et je vous jure que l'hôpital américain de Kinshasa est cent fois mieux organisé que celui-ci!»

Le fond du problème

Maisonneuve-Rosemont, Hôpital universitaire ultra-spécialisé. 820 lits au permis, dont 185 lits réservés aux patients de soins prolongés, incluant les 47 lits de tuberculose conservés en raison de la vocation particulière de l'hôpital envers ces malades.

Un bassin de population local immense: 420,000 personnes résidant de la rue d'Iberville à l'est de l'Ile de Montréal. Mais en plus, un bassin supra-régional d'un million et demi de personnes, du fait que l'hôpital doit agir comme hôpital de référence auquel les hôpitaux régionaux adressent leurs cas requérant des soins sur-spécialisés.

Or, des 820 lits de Maisonneuve-Rosemont, 260 étaient hier occupés sur les étages par des patients chroniques. Un surplus de 75 lits par rapport au quota admissible, et plus du tiers des lits de cet hôpital dit de soins de courte durée!

Pour dix visites à l'urgence, Maisonneuve-Rosemont dispose de 3.64 lits aigus. Pour comparaison, toujours pour dix visites à l'urgence, Sacré-Coeur de Cartierville dispose de 4.87 lits aigus, l'Hôtel-Dieu de 6.60 tout comme Royal Victoria, l'Hôpital Général Juif dispose de 6.96 lits aigus, Notre-Dame de 7.74, Saint-Luc de 8.65 et l'Hôpital Général de Montréal dispose de... 9.97 lits aigus.

Non seulement cette sur-utilisation des lits aigus par des malades chroniques a-t-elle pour conséquence d'engorger l'urgence, mais encore est-elle, selon la direction de Maisonneuve-Rosemont, responsable de la longueur inadmissible de l'attente imposée aux malades urgents et semi-urgents espérant à domicile leur admission à l'hôpital.

À la fin de 1980, la liste d'attente comptait 2,100 noms (sans compter la liste personnelle des médecins spécialistes attachés à Maisonneuve-Rosemont). Parmi ces patients dits «électifs» et pourtant rarement «élus», il y avait (et il y a toujours, semble-t-il, car la situation n'a guère évolué) 264 cas estimés urgents et semi-urgents. Exemples: des cancers et tumeurs à opérer (33); des diabètes en déséquilibre et des nouveaux diabètes (16); des cas de chirurgie des artères (23); des maladies du tube digestif (37); des tumeurs de la thyroïde (3); hypertension artérielle, coeur et rein (22); cas d'urologie (36); maladies du système nerveux, de la colonne ou du crâne (18); maladies de la gorge et des poumons (14); cas de gynécologie (47) et autres (15). Tous ces malades attendent plus ou moins patiemment, plus ou moins dangereusement leur avis d'admission.

«Pour l'instant et depuis longtemps, dit le directeur général de l'hôpital, M. Jean Boisvert, nous vivons le principe du robinet qui coule... dans un bain bouché!»

ça s'en vient... dans

la presse

LES CAHIERS

suivants:

K-MART	8 pages
GROLIER ENTREPRISES	4 pages
SIMPSONS	24 pages
LE CASTOR BRICOLEUR	8 pages
LA BAIE	48 pages
TIME LIFE BOOK	1 page
BONIMART	12 pages

SAMEDI 14 FÉVRIER

Ne manquez pas de voir aussi Télé-Presse, les cahiers Arts et Spectacles, Carrières et Professions et Vacances-Voyages.

SOIRÉE **«PORTES OUVERTES»** AU **COLLÈGE LASALLE** POUR TOUS CEUX QUI DÉSIRENT CONNAÎTRE LE CONCEPT ADMINISTRATIF RÉVOLUTIONNAIRE DU:

TRAITEMENT DE TEXTES,

LA TECHNOLOGIE MODERNE DE LA COMMUNICATION POUR VOUS GARANTIR *PRODUCTIVITÉ, ÉCONOMIE* ET *QUALITÉ.*

LE COLLÈGE LASALLE
A créé un **Centre de traitement de textes** avec système **Micom** pour des sessions d'entraînement qui débuteront bientôt.

Venez le visiter

*Vous êtes tous invités à notre soirée **«Portes Ouvertes»***
le 12 février, 17h30 à 19h30.

MICOM



COLLÈGE LASALLE
2015 Drummond
Montréal, Québec H3G 1W7
281-1916
842-3823



Perçage des oreilles

First Lady

Prix ord. Simpsons 14.99

8.99

Rabais $6 — Quelle merveilleuse idée pour la St-Valentin! En vigueur maintenant jusqu'au samedi 14 février. Les techniciennes spécialisées «First Lady», vous perceront les oreilles rapidement et sans douleur. Choix de boutons en forme de coeur ou en forme d'étoile. Aucun rendez-vous nécessaire. Profitez de ce rabais dès aujourd'hui!

Heures d'affaires:
Centre-ville:
Mercredi: de 11h à 3h de l'après-midi.
Jeudi et vendredi: de 11h à 3h de l'après-midi; de 5h à 9h du soir.
Samedi: de 9h à 5h du soir.
Fairview, Anjou, Laval:
Jeudi et vendredi: de 5h à 9h du soir.
Samedi: de 9h à 5h du soir.
St-Bruno:
Samedi: de 9h à 5h du soir.
Rayon 250, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Qu'est-ce qui mijote chez Simpsons



Venez rencontrer un des GRANDS CHEFS de Montréal
Jeudi le 12 février de midi à 14h.

NORBERT BRANDT, chef exécutif à l'Hôtel Bonaventure de Montréal. M. Brandt est né en Allemagne en 1953 et fit son apprentissage à Bonn jusqu'en 1970. Après avoir travaillé en Suisse pendant deux ans, il immigra au Canada et décida par la suite d'aller à Singapour pour se renseigner un peu sur la cuisine malaise. Il revint au Canada en 1976 et devint sous-chef au Reine Elizabeth puis chef exécutif de l'Hôtel Bonaventure en 1979, poste qu'il occupe depuis avec brio.

M. Brandt préparera des coquilles St-Jacques au Noilly Pratt et des mignonnettes d'agneau à la moutarde de Meaux.

Vendredi le 13 février de midi à 14h

Soeur Monique Chevrier directrice en art culinaire de l'Institut national des viandes Inc., préparera des filets de sole en turbans et une truite farcie tout en vous montrant comment enlever les arêtes de poisson.



Simpsons MD

Luxueux manteaux de vison canadien

Prix Simpsons

$2688

A. Offrez-lui à l'occasion de la St-Valentin, le manteau de ses rêves... un luxueux vison canadien offert à prix intéressant! • Chaque manteau est un véritable chef-d'oeuvre de la mode, confectionné méticuleusement par des artisans canadiens réputés, utilisant des peaux choisies pour la densité du poil et leurs reflets sans pareils! • Pastel naturel, buff ou foncé d'élevage.

Manteaux et jaquettes en renard bleu naturel

Prix Simpsons

Jaquettes **$788** Manteaux **$1788**

B. Une fourrure long poil... un atout-mode si séduisant par ces temps froids! • Laissez-vous tenter par un de ces élégants manteaux ou jaquettes en renard bleu long poil... c'est un investissement de choix! • N'hésitez plus... venez chez Simpsons choisir le vôtre dès aujourd'hui!

Rayon 311, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

Pour achat en personne seulement.

Donnez à la Fondation des maladies du coeur

Vaste mouvement de locataires en guerre contre les hausses de loyers

■ Les hausses de loyers en perspective — certains parlent d'augmentations concertées de 10 à 15 pour cent — ont soulevé une levée de boucliers de la part de multiples associa-

Denis MASSE

tions de locataires à travers la province et, hier, sous le parapluie d'un regroupement de contestataires, une véritable campagne anti-hausse a été lancée.

Ces divers groupements promettent d'exercer au cours des prochaines semaines une action concrète en vue de cet objectif commun. Ils réclament entre autres du gouvernement le gel des loyers aux prix qu'ils étaient le 1er juillet dernier.

«La crise s'aggrave au point où la situation est intolérable pour la majorité des locataires», a déclaré hier M. André Lavallée, principal animateur du Regroupement des Comités Logement et Associations de locataires, ajoutant qu'«un grand nombre de locataires sont déjà obligés de couper sur l'essentiel tels les vivres et les vêtements pour arriver à payer le loyer».

Ce mouvement de locataires dénonce du même souffle l'espèce d'apathie manifestée par la Régie du logement qui donne l'impression de vouloir se saborder.

«La Régie elle-même, soutient M. Lavallée, annonce qu'elle n'a pas à s'interposer entre propriétaires et locataires. Si le gouvernement ne s'occupe pas des litiges, qui va s'en occuper?» demande-t-il.

«Il ne suffit plus qu'on réagisse individuellement, conclut M. Lavallée, et c'est pourquoi cette vaste campagne va être organisée».

Le Regroupement des locataires a reçu l'appui inconditionnel du FRAPRU qui est le Front d'action populaire en réaménagement urbain ainsi que de l'AQDR qui est l'association pour la défense des droits des retraités.

Six associations de locataires (Rosemont, Centre-Sud, Saint-Louis, Villeray, Montréal-Nord et Québec) agissent à la base de cette campagne; elles ont invité 250 autres groupes et syndicats à adhérer à la campagne dans leurs quartiers et dans leurs villes respectives.

Crise aigüe

Si les locataires contestent les augmentations de loyers, ce n'est pas dans le but de «se chicaner» avec leurs propriétaires, soutient le communiqué conjoint remis hier aux medias d'information. Ce communiqué est particulièrement aigre; en voici quelques extraits:

Nul n'ignore, par exemple, que les deux tiers des personnes âgées vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Beaucoup savent aussi que les assistés sociaux n'ont droit, selon les calculs gouvernementaux, qu'à $85 par mois pur se loger ($65 pour une personne seule). A chaque mois, des centaines de travailleurs sont mis à pied à cause des fermetures d'usines et doivent se contenter des maigres prestations d'assurance - chômage.

«Les locataires sont incapables de payer. Réfultats: des milliers de familles déménagent chaque année dans l'espoir de trouver mieux et moins cher; à Montréal seulement, 23,000 personnes sont inscrites sur les listes d'attente pour un H.L.M. Des centaines de logements neufs sont vacants pendant que le froid tue ou «rachève» les personnes âgées obligées d'habiter des taudis. La rénovation chasse des populations entières des quartiers des centres-villes.

Voilà en bref sur quoi s'appuient les récriminations des locataires exacerbés.

La loi 107 n'a rien changé

Selon ces contestataires, la nouvelle loi 107 n'a rien changé au problème des augmentations de loyer.

Dorénavant, rappelle le Regroupement, ce sont les propriétaires qui s'adressent à la Régie mais ce sont encore les locataires qui doivent refuser.

«Cette méthode vise, selon la Régie, à encourager l'entente mais en fait, c'est 30 jours de plus que la Régie accorde aux propriétaires pour tenter de faire changer les locataires d'avis.

On peut même se demander, poursuit le communiqué, si la véritable intention du gouvernement, n'est pas de faire disparaître la Régie. Une chose est sûre: actuellement, la Régie fait tout pour décourager les locataires de contester. Par exemple, obtenir une information téléphonique est un exploit. Et lorsque vous décrochez enfin une ligne, on vous demande de vous rendre en personne à la Régie. Mentionnons que la Régie offre sept numéros de téléphone aux locataires de Montréal tandis que la Société des Alcools compte pas moins de 117 inscriptions dans le bottin pour ses différents débits.

Comités anti-hausse

Des comités anti-hausse doivent être mis sur pied au cours des prochains jours. Des manifestations sont aussi prévues. Un journal de quatre pages est déjà distribué aux locataires dans la région de Québec; un autre sera incessamment diffusé très largement à Montréal.

Plusieurs groupes organisent des ateliers d'information sur la loi 107 et continuent d'appuyer les locataires dans leurs différentes démarches.

Une lettre type de refus des augmentations sera disponible à la fin de la semaine dans les différents locaux des associations de locataires.

Résau de pornographie démantelé à Hull

■ (PC) — La police de Hull vient de démanteler un reseau de pornographie impliquant un adulte et 24 adolescents âgés de 12 à 16 ans.

Richard Larivière, âgé de 28 ans, de Hull, est présentement détenu en rapport avec cette affaire.

Il devra répondre devant le Tribunal de la jeunesse de quatre chefs d'accusation, soit avoir contribué à la délinquance en commettant des «actes de grossière indécence avec des jeunes de sexe masculin», et, d'avoir «incité des jeunes à participer» aux mêmes actes.

Selon le capitaine Robert Laramée de la Sûreté municipale de Hull, l'enquête n'est toujours pas terminée et d'autres accusations similaires seraient portées contre Larivière une fois «l'interrogatoire des adolescents terminé».

La police a découvert au domicile du suspect du matériel photographique et divers «gadgets» qu'on retrouve habituellement dans les «sex shops».

Larivière comparaîtra mercredi matin au Tribunal de la jeunesse, pour obtenir sa remise en liberté sous cautionnement.

Demande de grâce rejetée

■ (AFP) - La Cour suprême de Louisiane a rejeté hier la demande en grâce d'un condamné à mort qui devrait être exécuté vendredi sur la chaise électrique.

David Martin, 28 ans, avait été condamné pour le meurtre de quatre personnes en août 1977. Son avocat a encore 48 heures pour obtenir une revision du procès devant une juridiction fédérale des États-Unis. Il fait maintenant appel pour vice de forme après deux démarches infructueuses.

La Cour Suprême de Louisiane avait en effet déjà confirmé le verdict peu apres le procès, et la Cour suprême des États-Unis avait refusé de considérer une demande en appel.

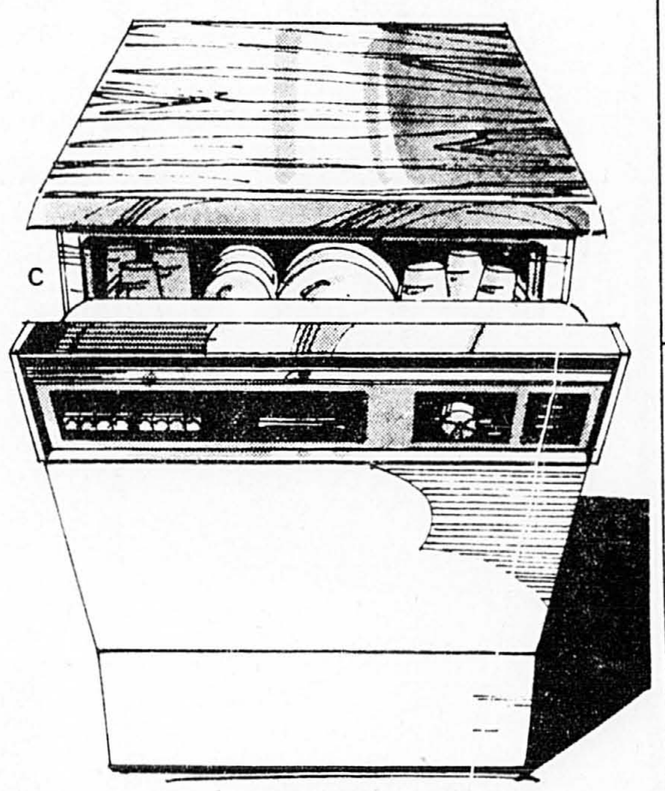
A la prison d'Angola en Louisiane, ou devrait avoir lieu l'exécution vendredi entre minuit et trois heures du matin, la chaise electrique, qui n'a pas servi depuis 1961, a été remise en état, ont indiqué les autorités.



Beaumark

Excellents appareils en vedette chez Simpsons





Machine à laver 2 vitesses

Prix Simpsons $539

A. Programmes comprenant lavage prolongé, normal, repassage permanent, court et tricots polyester. Combinaisons pour programmes normal, repassage permanent, tricots polyester et tissus délicats. Rinçage supplémentaire disponible, 5 combinaisons de température pour lavage/rinçage. Réglage illimité de niveau d'eau (écono). Filtre à charpie autonettoyant. Agitateur «écono» pour lavage à main. 69 x 110 x 64 cm (27" x 43½" x 25"). Blanc. Modèle 56000.
Couleurs... $10 de plus.

Séchoir automatique

Prix Simpsons $349

B. Programmes normal, normal automatique, repassage permanent automatique et tricots polyester. Sélection d'intensités: normal, tricots polyester, tissus délicats, pour gonfler le linge. Éclairage intérieur. Ventilation 4 sens. Mêmes dimensions que l'article A ci-dessus. Blanc. Modèle 66010.
Couleurs... $10 de plus.

Lave-vaisselle transformable

Prix Simpsons $559

C. Cycles à boutons-poussoirs pour plats et casseroles, normal, court, rinçage/attente, porcelaine/cristal, chauffe-assiettes, lavage hygiénique, séchage air chaud plus séchage économique. Action de lavage 3 niveaux, 2 vitesses, broyeur d'aliments mous. Paniers coulissants, panier à ustensiles, loquet de sécurité. Raccord de robinet avec décompresseur, cordon escamotable automatique, pieds stabilisateurs escamotables. Dessus noyer. 63 x 64 x 91 cm (24⅞" x 25" x 36¼"). Blanc. Modèle 40080.
Couleurs... $10 de plus.

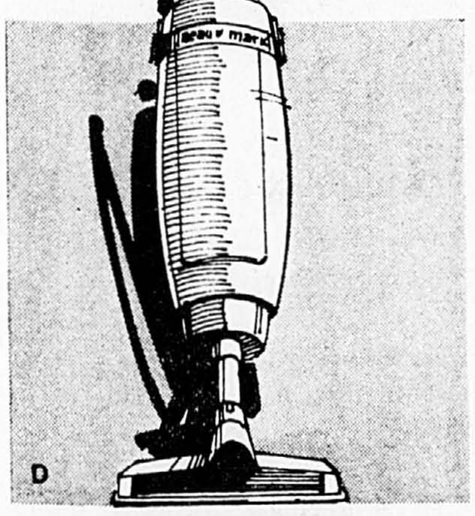
C1. (Non représenté). Lave-vaisselle à encastrer. Identique à l'article C, mais avec panneaux de couleur interchangeables. Blanc, avocat, or moisson ou amande. S'adaptant aux ouvertures 62 x 61 x 88 cm (24¼" x 24" x 34½"). Modèle 41080.

Prix Simpsons $529

Rayon 430, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456789 0

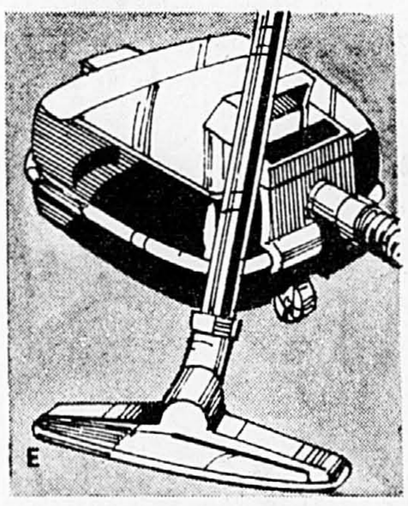


D

Balai électrique Beaumark

Prix Simpsons 46,99

D. Modèle avec système de succion à air propre, sac jetable grand format. Bec pivotant, cordon 15 pieds. Carter robuste. Modèle 9000.

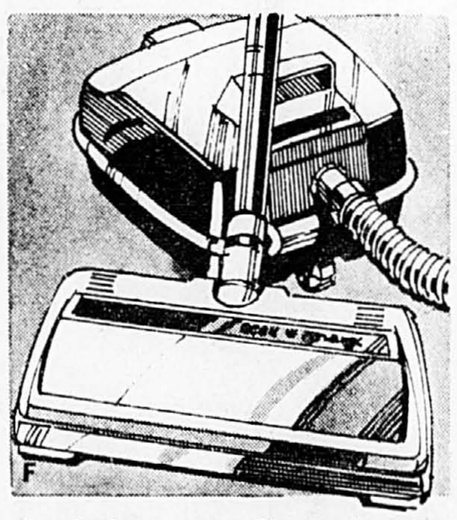


E

Aspirateur-traîneau

Prix Simpsons 99,99

E. 4 accessoires de nettoyage et rallonges acier chromé. Cordon 15 pieds, pare-chocs, boyau robuste. Carter résistant en acier estampé. Modèle 7200.

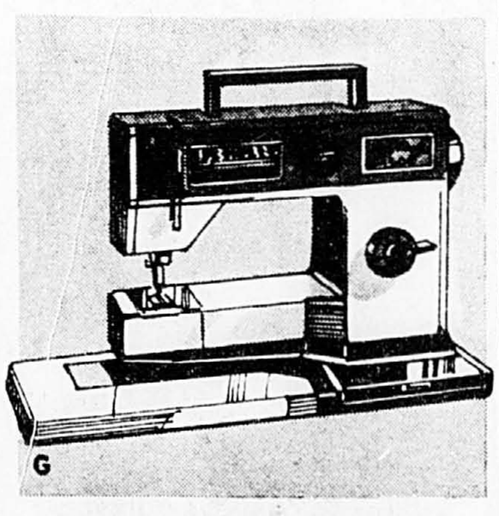


F

Aspirateur avec électrobrosse

Prix Simpsons 169,99

F. Aspirateur «Beaumark» avec électrobrosse pour nettoyage en profondeur. Réglage automatique pour hauteur de mèches, pare-chocs. 3 accessoires, cordon 15 pieds. Robuste carter acier estampé. Modèle 8200.



G

Machine à coudre bras libre

Prix Simpsons 409,99

G. Cette machine bras libre facilitera la couture d'ourlets, manches et poignets! 11 points, longueur de point, 5 mm. Guide-boutonnières incorporé, cames escamotables pour ravaudage. Crochet rotatif, pied-de-biche s'enclenchant, contrôle à pédale inclus. Aluminium moulé. Modèle 4300.

Rayon 371, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Profitez de notre garantie prolongee sur tous les appareils «Beaumark»! Vous etes ainsi assure que votre nouvel appareil continuera a jouir de la fameuse protection Simpsons!

Appelez-nous des aujourd'hui pour plus amples renseignements.

Composez 842-3241, poste 506.

Simpsons MD

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION

LPS®



UN COURS FAIT SUR MESURE

L.P.S. vous offre des cours dans les villes suivantes; **Montréal, Laval, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan, Granby, Sorel, Joliette et Québec.**

ANGLAIS/ESPAGNOL

I) Cours individuels
II) Cours en groupe
III) Cours Capsule®

LPS (Langues, Productions, Services, Ltée)
Permis du Ministère de l'Education No 370524 (culture personnelle)

Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part).

Montréal 878-2821 Québec 529-0331
autres villes 1-800-361-6526
(directement et sans frais)

Le conflit scolaire s'envenime à Chomedey

■ Le conflit entre la commission scolaire Chomedey de Laval et ses 1,100 enseignants risque de s'éterniser et de perturber les cours dispensés à quelque 20,900 élèves fréquentant cet organisme de l'île Jésus.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Après avoir forcé le président du conseil des commissaires à ajourner l'assemblée mensuelle durant plus de trois heures, voilà maintenant que le Syndicat des professeurs de Laval a décidé de faire la grève du zèle et de dresser, lors de journées stratégiques des lignes de piquetage devant les bureaux de la commission scolaire, boulevard des Prairies, et ceux servant à la négociation, près de l'école Saint-Maxime.

La présidente du syndicat, Micheline Côté, a déclaré que les enseignants voulaient recevoir leur rétroactivité due depuis l'entente intervenue au niveau provincial entre la CEQ et le gouvernement. D'après elle, la commission scolaire doit à ses professeurs la somme de $2,5 millions.

Lundi soir, quelque 500 professeurs de cette CS ont envahi la salle de délibérations des commissaires pour leur demander d'adopter une résolution visant à faire payer immédiatement la rétroactivité.

Devant le refus des commissaires d'accéder à leur demande, les syndiqués ont décidé de demeurer sur place, forçant ainsi le président du conseil, Bernard-G. Rivest, à ajourner l'assemblée. Il était alors 20h55, et la réunion n'a repris qu'à minuit quinze.

Pas de «rétro» avant la signature

M. Rivest a été catégorique: «Aucune somme ne sera versée en rétroactivité avant qu'une entente n'intervienne à la table locale de négociation. Dès qu'il y aura un accord, nous allons faire préparer les montants à chacun; nous sommes même prêts à payer du temps supplémentaire pour que les chèques soient émis le plus rapidement possible».

Me Côté a rétorqué en disant que 35 commissions scolaires à travers le Québec avaient donné à leurs professeurs la rétroactivité avant de signer une entente au niveau local.

«On nous demande d'effectuer des tâches prévues dans l'entente intervenue à la table provinciale en 1980, alors que nous sommes payés au même salaire qu'en 1978. Nous avons respecté les règles du jeu, c'est maintenant à la commission scolaire de le faire», explique-t-elle.

Un autre porte-parole syndical a déclaré que les négociateurs des professeurs seraient satisfaits si la commission scolaire acceptait de payer hebdomadairement le salaire prévu à la convention de 1980 et de donner la rétroactivité une fois les négociations locales terminées.

Au cours d'un entretien hier, Mlle Côté a indiqué qu'elle avait contacté le conciliateur Normand Gauthier — le même qui a agi dans le long conflit aux Vieilles-Forges — pour lui demander de convoquer le plus rapidement possible les deux parties.

Quant à la commission scolaire, elle affirme aussi vouloir reprendre les négociations dans les plus brefs délais.

Québec fait enfouir le dépotoir de la Commar

■ Le ministère de l'Environnement a entrepris des travaux pour recouvrir de terre le trou du dépotoir Commar, à Laval, et installer un remblai de pierres le long des parois de roc du lieu d'enfouissement, afin de permettre l'échappement des gaz.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ces travaux seront terminés dans six semaines environ, et la facture sera par la suite envoyée aux dirigeants de la compagnie Commar qui exploitait le dépotoir au moment de l'octroi au début de janvier, d'une injonction interlocutoire par le juge René Hurtubise, de la Cour supérieure.

D'après le ministère de l'Environnement, le coût des travaux sera de $100,000. Québec a le droit d'envoyer la facture à l'exploitant parce qu'il a passé outre à une ordonnance et que, dans son jugement, le juge mentionnait que si Commar n'effectuait pas les travaux requis, le ministère s'en occuperait sans toutefois régler la note.

Les membres du comité exécutif de Laval ont pour leur part été informés, hier matin, qu'une requête pour obtenir une injonction permanente sera bientôt présentée en Cour supérieure. Le demandeur est le procureur général de la province, la défenderesse le Dépotoir Commar Limitée, et, mise en cause, Bomar Contractors Limited.

Parmi les allégués, il apparaît que la défenderesse n'a jamais obtenu de permis du directeur des Services de protection de l'environnement, et qu'elle a passé outre à une ordonnance demandant la fermeture de ce lieu d'enfouissement de déchets.

Dans la requête qui sera bientôt débattue par les procureurs du gouvernement, on indique aussi qu'en plus de «compromettre le réaménagement des lieux, la défenderesse contribue à la pollution atmosphérique, constitue une nuisance publique et porte atteinte à la qualité de l'environnement, au bien-être et au confort de l'être humain. Il y a en effet sur le terrain des déchets et rebuts de toutes sortes qui dégagent des odeurs nauséabondes. Ces déchets et rebuts brûlent en outre à l'occasion et produisent des fumées denses visibles à distance.»

L'Épiphanie: 2,000 éleveurs de bétail polluent les cours d'eau

■ Si la solution à l'actuelle pénurie d'eau potable à L'Epiphanie, provoquée par le taux anormalement élevé de purin de porc dans la rivière L'Achigan, n'est pas pour demain, il semble également que les problèmes de pollution d'origine agricole dans les cours d'eau de la région sont loin d'être réglés. Et pour cause.

PIERRE GINGRAS

Selon le directeur général de la région de Montréal au ministère de l'Environnement, une équipe de 12 inspecteurs a découvert il y a quelques semaines que 400 sur 550 éleveurs d'animaux situés le long des rivières L'Achigan, L'Assomption ou de leurs affluents sont susceptibles de procéder à des déversements accidentels nocifs pour l'environnement. Un grand nombre de ces éleveurs sont des producteurs de porcs.

C'est donc dire que sur les quelque 2,500 éleveurs des bassins hydrographiques de ces deux rivières, plus de 2,000 d'entre eux ne se conformeraient pas aux règlements sur la protection de l'environnement pourtant édictés en 1972, alors qu'ils devraient effectuer les modifications nécessaires à leurs installations. «Ces éleveurs considèrent qu'ils ont le droit acquis de polluer», dit M. Poirier. «De tous les pollueurs, ce sont souvent les plus réticents à vouloir s'ajuster aux lois en vigueur. D'ailleurs, précise-t-il, une vingtaine d'éleveurs seront bientôt l'objet de procédures judiciaires».

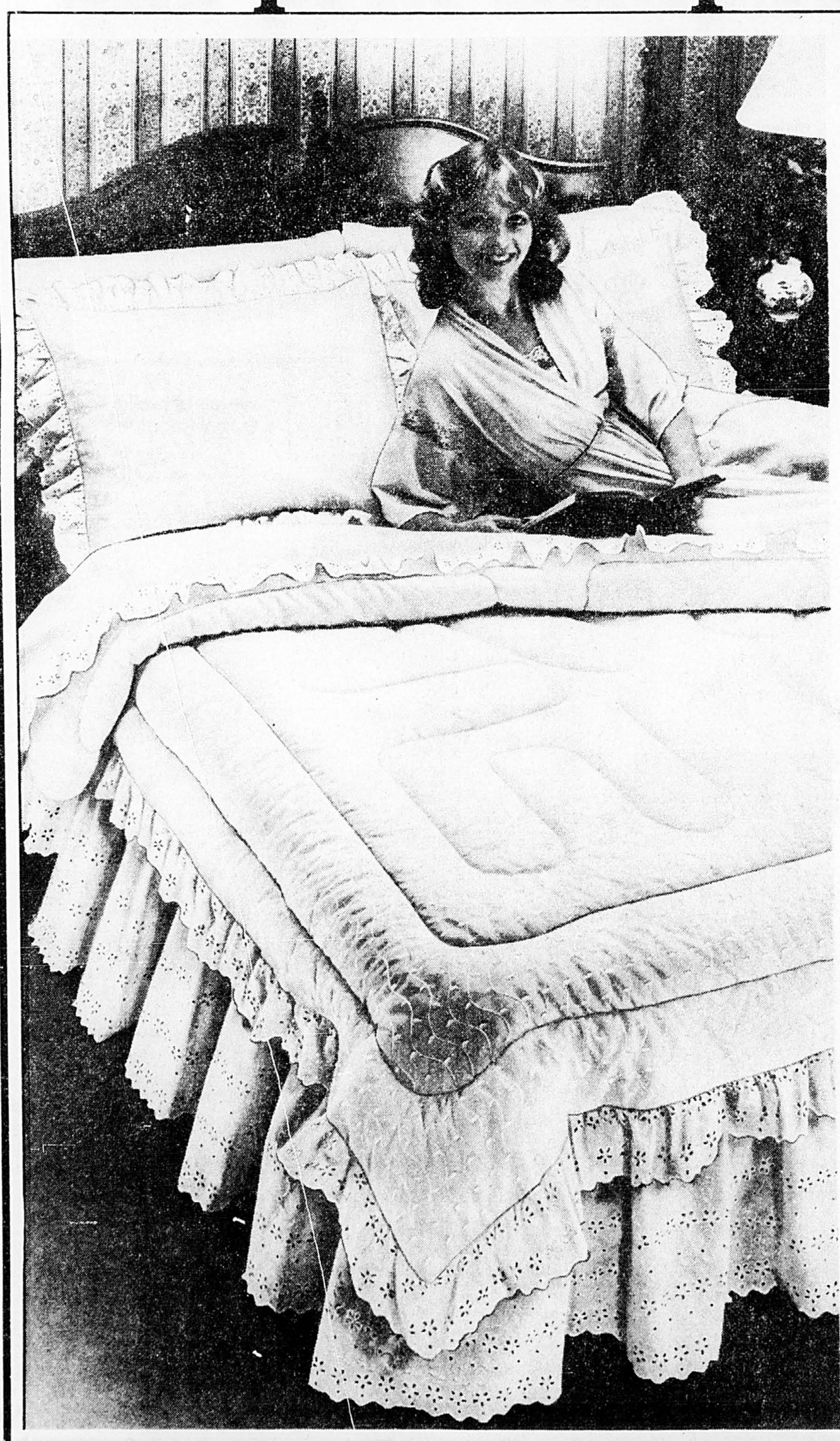
Le directeur a aussi affirmé qu'il est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît à première vue de découvrir le ou les coupables du déversement de purin dans la rivière L'Achigan à cause de la présence des glaces, et que la situation actuelle pourrait être enrayée par une augmentation considérable du débit d'eau.

Pour sa part, le représentant de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a affirmé à LA PRESSE que la région située au nord de Montréal, de Deux-Montagnes à Joliette, comptait pas moins de 800 éleveurs de porcs qui possédaient l'an dernier 338,000 têtes.

Rencontré au moment où il allait lui aussi faire le plein d'eau potable au garage municipal de L'Epiphanie, le maire de la paroisse, M. Raoul Poitras, ne s'est pas gêné pour blâmer le ministère de l'Environnement. «En 1976, la paroisse exige d'un futur producteur de porcs qui veut construire, une porcherie à 2,000 pieds de la prise d'eau de l'usine de filtration, un permis de ce ministère. Ce qu'il obtient facilement. Mais nous avons quand même refusé le permis municipal à cause des dangers possibles. Aujourd'hui, cette cause est en appel devant les tribunaux», dit-il.

La ville de L'Epiphanie a mis en garde la population locale hier contre certains vendeurs de purificateurs d'eau qui, selon eux, seraient la solution dans le cas présent. Or, selon le ministère de l'Environnement, rien n'est plus faux. Ces purificateurs sont complètement inutiles. «Ce que l'usine de filtration ne peut faire, un tel appareil ne peut faire mieux».

Rabais 33% Parures de lit à bas prix Simpsons!



Rabais 33%

Magnifique ensemble «Eyelet» de «Texmade»

Le style romantique est de retour dans la chambre à coucher! Ravissant ensemble de draps coton/polyester sans souci. Délicate garniture de broderie anglaise sur draps plats et taies d'oreillers. L'ens. comprend: 1 drap plat, 1 drap housse et 2 taies d'oreillers (1 taie pour ens. jumeau). Moelleuse douillette assortie en coton/polyester, avec épais coussinage «Dacron» polyester. Dessus brodé sur toute la surface, bordure à garniture de broderie anglaise. Volants de lit et cache-oreillers en coton/polyester rehaussés d'une garniture de broderie anglaise. Blanc ou champagne (blanc cassé).

Ensemble de draps

	Prix ord Simpsons	
1. Jumeau	32.98	21.98 ens.
1A. Double	42.98	28.65 ens.
1B. Queen	49.98	33.31 ens.
1C. King	59.98	39.98 ens.

Douillettes

2. Jumeau	69.98	46.65
2A. Double	79.98	53.31
2B. Queen	99.98	66.65
2C. King	129.98	86.85
3. Cache-oreiller standard	16.98	11.31

Volants de lit

4. Jumeau	39.98	26.65
4A. Double	44.98	29.98
4B. Queen	49.98	33.31
4C. King	54.98	36.65

Rayon 351, au quatrième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

un autre SPÉCIAL TRANS-COMPAGNIE SIMPSONS

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées

Simpsons 1 123 456789 0

VEUILLEZ NOTER LES NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES POUR LE MAGASIN CENTRE-VILLE, À PARTIR DU LUNDI 16 FÉVRIER

Lundi, mardi, mercredi	Jeudi et vendredi	Samedi
de 9h30 à 6h du soir	de 9h30 à 9h du soir	de 9h à 5h du soir

Simpsons MD